BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
232
NAPOLI
BIS

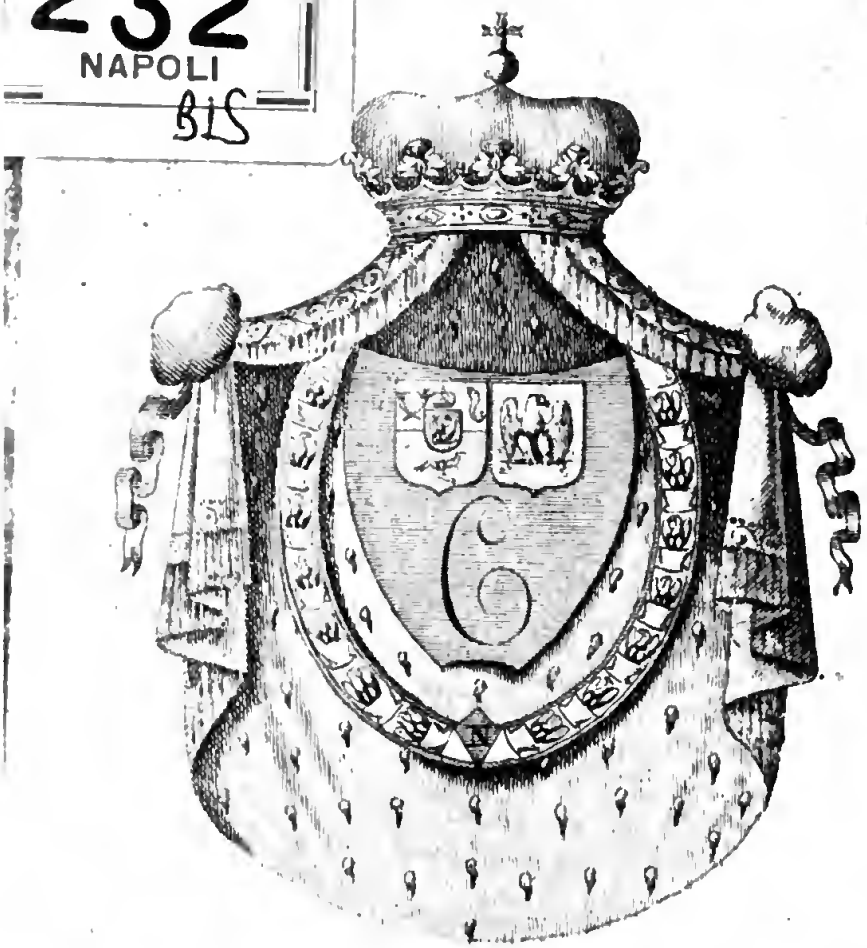

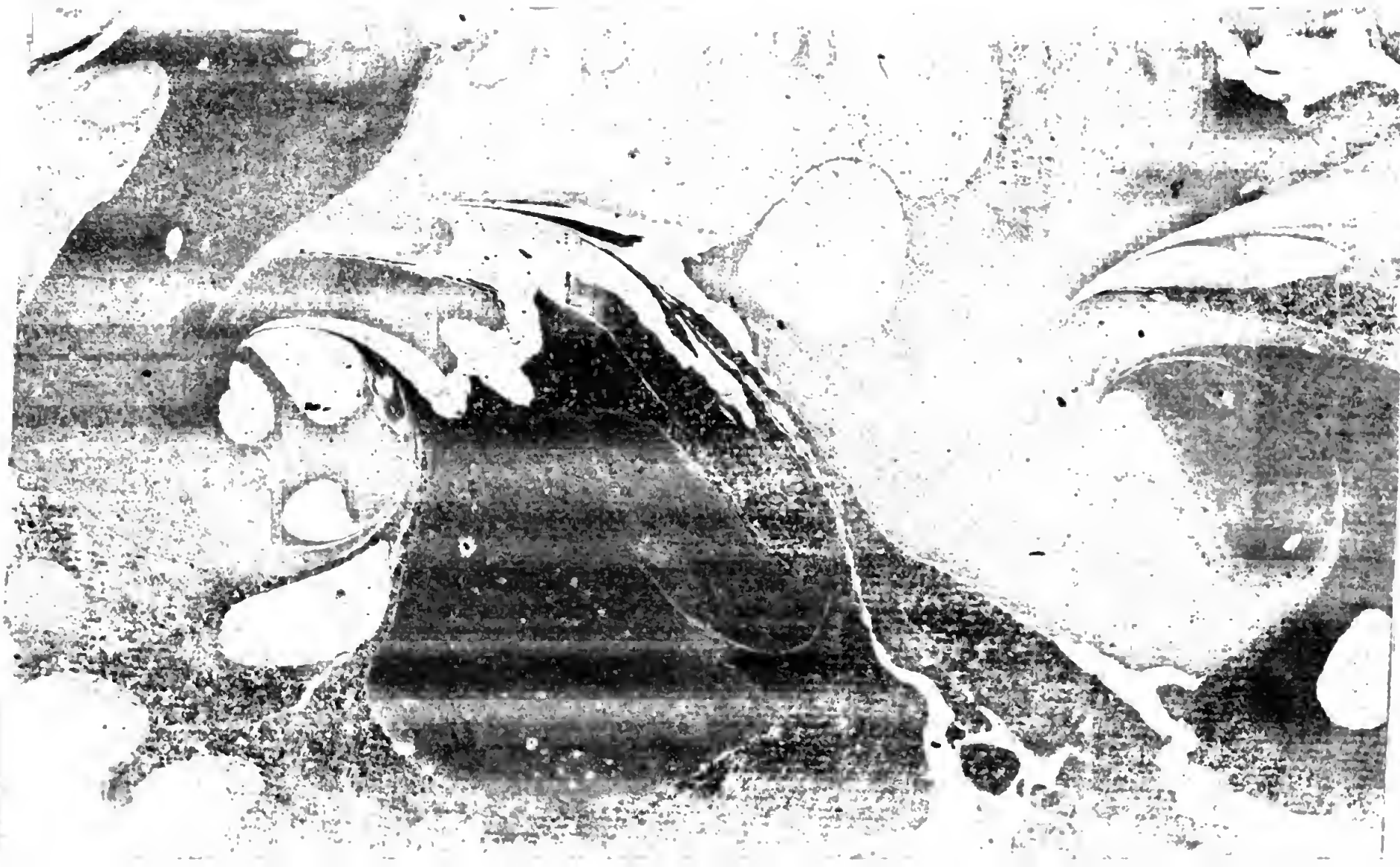

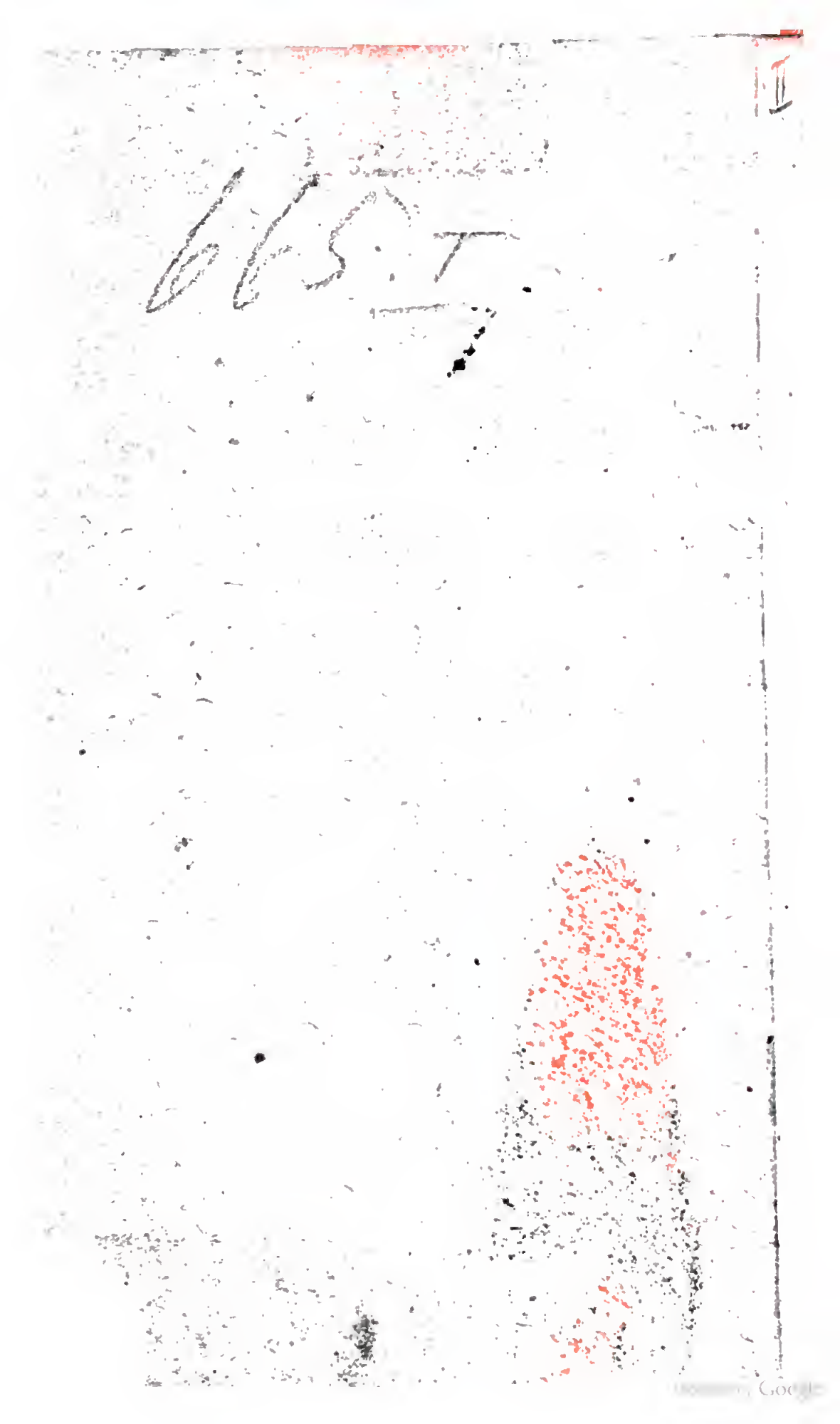

II Suppl. Palat. A. 2326

1.1.27.

Digitized by Google

L'USAGE
ET LES FINS
DE
LA PROPHETIE.

627479

L'USAGE
ET LES FINS
DE
LA PROPHETIE
DANS LES DIVERS AGES DU MONDE,
EN SIX DISCOURS,

Prononcés à Londres dans l'Egliſe du Temple:

Auxquels on a joint

CINQ DISSERTATIONS,

I. Sur la Canonicité de la ſeconde Epître de S. PIERRE;
II. Sur les Idées que les Juifs avant JESUS-CHRIST ſe faiſoient des circonſtances & des ſuites de la chute d'Adam;
III. Sur la Bénédiction donnée par Jacob à Juda. *Gen.* XLIX.
IV. Sur l'entrée triomphante de J. C. dans Jéruſalem;
V. Supplément à la II. Diſſertation *&c.*

Ouvrage publié à la réquiſition des deux Honorables Societés du Temple,

Par M. SHERLOCK, Evêque de Londres.

Traduit de l'Anglois par ABRAHAM LE MOINE, *Chapelain de Mylord Duc de Portland.*

Nouvelle Edition corrigée, & conſidérablement augmentée par l'Auteur.

TOME PREMIER

A PARIS,

Chez N. TILLIARD, Libraire, Quai des Auguſtins, à Saint Benoît.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

PRÉFACE
DU
TRADUCTEUR.

JE n'aurois pas penſé à mettre une Préface à la tête de l'Ouvrage dont je donnne ici la Traduction, ſi je n'avois crû qu'il étoit à propos d'inſtruire ceux qui le liront, & ſur-tout les Etrangers, de pluſieurs choſes qui y ont du rapport, ou qui peuvent ſervir à en faire mieux connoître & l'importance & le mérite.

Il a été compoſé à l'occaſion

d'un Livre qui parut en 1724. ſous le titre de, *Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne, diviſé en deux Parties, dont la première contient quelques obſervations ſur les paſſages du Vieux Teſtament qui ſont cités dans le Nouveau, & particuliérement ſur les Prophéties alleguées du premier, & dites être accomplies dans le dernier : La ſeconde renferme un examen du Syſtème de Mr.* Whiſton, *dans ſon* Eſſai *pour rétablir le vrai Texte du Vieux Teſtament, & pour juſtifier les citations qui en ſont faites dans le Nouveau. On a mis à la tête une Apologie pour le droit de diſcuſſions, & la liberté d'écrire;*

in-8°. pag. 347. en tout, ſans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. Mr. *de la Chapelle* a fait l'Extrait de ce Livre dans ſa *Bibliothèque Angloiſe* Tome XI. Partie I. & l'a entremêlé de réflexions très-ſpirituelles & très-ſolides. J'y renvoie ceux qui voudront en avoir une connoiſſance particulière; mais en faveur des autres, & pour mettre d'abord le Lecteur au fait, je me crois obligé de marquer en peu de mots ce qui dans cet Ouvrage a ſurtout révolté les eſprits, & engagé Mr. le Docteur *Sherlock* à publier les Diſcours ſuivans.

L'Auteur, après avoir poſé que le *Chriſtianiſme* eſt fondé ſur

le *Judaïſme*, ou le *Nouveau Teſtament* ſur le *Vieux*, & outré la matière juſqu'à ſoutenir que ce dernier eſt le *ſeul vrai Canon de l'Ecriture* pour les Chrétiens, conclut de là que les preuves de la vérité de l'Evangile doivent *néceſſairement* ſe tirer du *Vieux Teſtament*, & que les principales ne peuvent être que celles que les Apôtres eux-mêmes ont preſſées dans leurs Ecrits, ſavoir les Prophéties qu'ils ont citées, & appliquées aux ſujets qu'ils traitoient. Enſuite il s'étend à montrer, que ſi ces preuves ſont ſolides, la Religion Chrétienne eſt invinciblement établie; mais que ſi elles ne le

ſont pas, cette Religion eſt fauſſe, malgré tous les miracles de JESUS-CHRIST & de ſes Apôtres. Cela le conduit à en examiner la nature, & il ſoutient qu'elles ſont ſimplement *typiques*, *myſtiques*, *allégoriques*, *énigmatiques*, dont le ſens en un mot n'a rien de naturel, rien de fixe ſur quoi l'on puiſſe bâtir. C'eſt ce qu'il s'efforce de juſtifier, & par l'autorité de preſque tous les Commentateurs de l'Ecriture, tant anciens que modernes, qui ont unanimement ſuivi la méthode des explications *myſtiques*, *allégoriques*, &c. & par un grand nombre de Prophéties du *Vieux Teſtament* citées dans le *Nouveau*,

choiſiſſant préciſément celles qui ont fait le plus de peine aux Interprètes, & qui les ont engagés à y chercher un double ſens, comme *Matth.* I. 22. 23. II. 15. 23. XI. 14. XIII. 34. 35. &c. Que ſi l'on veut ſavoir quelle eſt la force de cette eſpèce de preuves, elle ſe réduit à rien, ſuivant l'Auteur : car il prétend qu'on ne ſauroit avoir de règles certaines pour la méthode d'expliquer les Prophéties dans un ſens *myſtique*, *allégorique*, &c. ou que ſuppoſé qu'il y en ait, elles ſont inconnues à ceux-là même qui défendent cette méthode avec le plus de chaleur, comme il s'imagine de leur prou-

ver par le témoignage de quelques Théologiens *Anglois*. Il allègue entr'autres celui du Docteur *Stanhope*, qui dans ſes *Lectures de Boyle* prononcées en 1708. dit que *les Traditions des Juifs, ou les règles pour interpréter l'Ecriture qui étoient en uſage chez les anciens Rabbins*, & que les Apôtres ont ſuivies dans leur manière d'expliquer le Vieux Teſtament (ces dernières paroles ſont une addition de l'*Anonyme*, qui ne ſe fait pas de peine de les attribuer au ſavant Auteur qu'il cite, pour mieux favoriſer ſa cauſe) *ſont perdues*. Cependant auſſi-tôt après il étale celles que nous a données depuis peu

Mr. *Surenhuys*, Profeſſeur en Langue *Hébraïque* à *Amſterdam* *, & que ce Savant dit avoir apprifes d'un *Rabbin* fort verſé dans le *Talmud*, dans la *Cabale* & les Livres *Allégoriques* des *Juifs*; mais ce n'eſt que pour tourner en ridicule, & le Profeſſeur, & la Religion Chrétienne en général. Qu'on en juge par la manière dont il finit cet Article. » Cette » conférence, dit-il, (de Mr. » *Surenhuys* avec le *Rabbin*) à » en conſidérer la nature & les » ſuites, n'eſt pas fort différen-

* Dans un Ouvrage imprimé à *Amſterdam* en 1713. ſous ce Titre, *Tractatus in quo, ſecundum Veterum Theologorum Hebræorum formulas allegandi, & modos interpretandi, conciliantur loca ex V. T. in Nov. Teſt. allegata.*

» te de celle de *Luther* avec le » Diable. *Luther* publia qu'il avoit » eu pluſieurs conférences avec » le Diable, dans l'une deſquel- » les il prétend avoir reçu de » lui les Argumens pour l'aboli- » tion du ſacrifice de la Meſſe, » dont il ſe ſert dans ſon Livre, » *De abrog. Miſſ. priv.* Le Rab- » bin établit le *Chriſtianiſme*, & » le Diable le *Proteſtantiſme* ». Enfin pour ne rien laiſſer en arrière de ce qui peut ſervir à éluder la force de l'argument qu'on tire des Prophéties en faveur du Chriſtianiſme, cet Auteur répond fort au long, & à ſa mode, à une objection qu'il ſe fait à lui-même ; ſçavoir, que les

raiſonnemens allégoriques des Apôtres (auxquels ſe réduiſent, ſuivant lui, toutes les explications que ces Sts. hommes ont données des anciennes Prophéties, toutes les applications qu'ils en ont faites) ne doivent pas être regardés comme des *preuves abſolues* de ce qu'ils avançoient ; mais ſimplement comme des *Argumens ad hominem*, qui ne concluoient que pour les *Juifs* accoutumés à cette manière de raiſonner. Il ſoutient que cette diſtinction n'a de fondement que dans l'imagination de ceux qui s'en ſont ſervis les premiers, & que le Nouveau Teſtament, bien loin de l'autoriſer, la renver-

ſe. Il fait un grand étalage de Littérature pour montrer que la méthode *d'allégoriſer* a été fort en uſage, & chez les *Juifs* & chez les Payens; & c'eſt ce qu'il affecte encore d'appuyer ſur l'autorité de Mylord Archevêque de *Cantorbéry*, qui a remarqué la même choſe dans ſes *Diſcours préliminaires ſur les Epîtres de St. Clément :* comme ſi tout cela juſtifioit en quelque manière la fauſſe ſuppoſition, que les *Allégories* dont les Apôtres ſe ſont ſervis n'étoient pas des *Argumens ad hominem.* Enſuite l'Auteur poſe en fait, que le *Chriſtianiſme* étant entiérement fondé ſur le *Judaïſme*, non pas *litéralement*,

mais *myſtiquement* ou *allégoriquement*, comme il prétend l'avoir prouvé plus haut, il ne doit être enviſagé que comme *le ſens allégorique du Vieux Teſtament*, & peut très-bien être appellé un *Judaïſme myſtique ;* ce qui, ſuivant lui, ne laiſſe plus de lieu aux *Argumens ad hominem.* Il ajoute que les *Gentils*, avant que de ſe convertir au *Chriſtianiſme*, devoient embraſſer le *Judaïſme ;* ou reconnoître la divinité du *Vieux Teſtament ;* de ſorte que les *Raiſonnemens allégoriques* avoient la même force pour eux que pour les *Juifs*, & ne pouvoient par conſéquent pas être des *Argumens ad hominem.*

Tel eſt le précis de ce que l'*Anonyme* a avancé & ſoutenu dans le Livre des *fondemens & des raiſons du Chriſtianiſme*, &c. Il ſeroit inutile, & d'ailleurs ce n'en eſt pas ici le lieu, de s'étendre à prouver qu'il y raiſonne à l'*aventure*, ſans principe fixe, ſans liaiſon, & j'oſe le dire, le plus ſouvent ſans bonne-foi : car indépendamment des contradictions fréquentes & des ſophiſmes perpétuels qu'on y rencontre, & qui peuvent être l'effet d'un eſprit peu juſte auſſi bien que d'un cœur mauvais, on voit un homme qui outre par tout la matière, qui cite quelquefois infidèlement, qui repréſente mal

l'opinion de ceux qui admettent un double ſens dans la plûpart des Prophéties, & qui gardant un profond ſilence ſur les Oracles qui ſont clairs & inconteſtables, relève d'un air triomphant, pour ne pas dire inſultant, ceux qui ſont les plus obſcurs, & qu'on ne peut entendre que dans un ſens d'*accommodement*, de *comparaiſon*, de *ſimilitude*, &c. L'idée abregée que je viens de donner de ſon ſyſtême, fait ſentir en partie tout cela; & ceux qui auront lû ou qui voudront ſe donner la peine de lire l'Extrait de Mr. *De la Chapelle*, le comprendront encore mieux. Mais je ne ſaurois m'empêcher de remar-

quer, qu'il paroît clairement que cet Ouvrage a été compoſé dans le deſſein formel de ſapper les fondemens du *Chriſtianiſme*. Car s'il eſt vrai, d'un côté, que les Prophéties du *Vieux Teſtament* ſont la première & la plus forte preuve que nous ayons de la vérité de l'Evangile, & de l'autre, que le ſens de ces Prophéties eſt ſi obſcur & ſi incertain qu'elles ne prouvent rien, ou qu'elles ne prouvent qu'à des gens prêts à tout recevoir ſans examen, ne s'enſuit-il pas évidemment que la Religion Chrétienne eſt fauſſe, & d'une fauſſeté palpable? A la vérité l'*Anonyme* n'exprime pas cette conſéquence; mais outre

qu'elle ſaute aux yeux, il emploie toute la ſubtilité & toute la force de ſon eſprit à établir les deux prémiſſes d'où elle découle; & il le fait avec tant de vivacité & ſi peu de ménagement, qu'on voit bien que c'eſt là proprement ce qu'il a en vûe.

Je ſai qu'il n'appartient qu'à Dieu de ſonder les cœurs, que la charité ne nous permet pas d'attribuer au prochain de mauvaiſes intentions ſans de bonnes preuves, & qu'on voit ſouvent des *Théologiens* d'une probité reconnue déſavouer les conſéquences odieuſes qu'on tire des principes qu'ils ſoutiennent, quelque manifeſtes qu'elles ſoient. Je

conviens

conviens encore que l'Argument tiré des anciennes Prophéties n'eſt pas ſans difficulté ; qu'il méritoit d'être examiné de plus près, & développé avec plus de ſoin qu'il ne l'a été juſqu'ici ; & que par conſéquent il étoit bien permis à l'Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons*, &c. de publier ſes penſées là deſſus. Mais quand les vûes d'un Ecrivain paroiſſent à découvert, faut-il vouloir s'aveugler à plaiſir pour ne point les appercevoir ? Si l'Anonyme n'avoit que de bons deſſeins, s'il ne ſe propoſoit que de rendre ſervice à la Religion en éclairciſſant ou donnant lieu d'éclaircir un de ſes principaux

Articles, qu'il appelle *la grande preuve fondamentale du Chriſtianiſme*, que ne publioit-il ſes belles découvertes ſur le pied de ſimples difficultés, & non ſur le pied de démonſtrations ? Que n'écrivoit-il avec cette modeſtie, cette gravité & cette candeur qui conviennent à un homme qui cherche ſincérement la vérité, & qui n'a pour but que la gloire de Dieu ? Que ne rejettoit-il la conſéquence qui ſuit néceſſairement de ſes principes ? Que ne proteſtoit-il au moins de la droiture de ſes intentions, de ſon attachement au Chriſtianiſme, pour prévenir les ſoupçons que ſa conduite ne pouvoit manquer

de faire naître ? Au lieu de cela, que fait-il ? Il commence par juſtifier dans ſa Préface la liberté d'examen, & une tolérance univerſelle qu'il étend juſqu'à ſoutenir qu'il doit être permis aux Infidèles, aux plus grar ds ennemis de la Religion, de publier & de faire imprimer leurs ſentimens, & aux Eccléſiaſtiques mêmes de combattre en chaire l'Evangile, s'ils n'en ſont pas perſuadés, ſans doute parce qu'il ſentoit bien que ſon Livre ne pouvoit paſſer qu'à la faveur d'un tel principe. Après ce beau début, il entre en matière, & il la traite d'un air ſi déciſif, & d'une manière ſi peu reſpectueuſe pour ce

que le Chriſtianiſme a de plus auguſte, qu'il eſt aiſé de voir que ce n'eſt pas ce qui lui tient fort au cœur. Il diſpute, non pour s'éclairer ou pour éclairer les autres, mais pour le ſeul plaiſir de diſputer, d'embarraſſer ſes Lecteurs, & de contredire ceux qui ne ſont pas de ſon opinion, comme il en fait lui-même quelque part l'imprudent aveu [a]. De plus il ne ſauroit ſe juſtifier du reproche de manquer de bonne foi; c'eſt une choſe qui ſaute aux yeux dans la plûpart des ſes citations, mais ſur tout dans la manière dont il repréſente le Chriſtianiſme, & les ſentimens particuliers de ceux qui en ont entre-

[b] Pag. 206. 207.

pris la défenſe : les exemples en ſont même ſi fréquens qu'il n'y a preſque point de page où l'on n'en trouve. Enfin l'*Anonyme* ne dit pas un ſeul mot qui tende à perſuader ſes Lecteurs, qu'il ne laiſſe pas, malgré tous ſes paradoxes, que de ſe propoſer l'avancement de la Religion, & d'être convaincu de ſa vérité. Qu'on juge après cela, ſi on doit le regarder plutôt comme un défenſeur de la *Foi*, que comme un Champion de l'*Incrédulité ?* Pour moi, il me ſemble qu'il faudroit être bien ſimple pour s'y tromper, & bien foible pour craindre d'en dire ſon ſentiment. Auſſi cet Auteur a-t-il ſoulevé contre lui

tout ce qu'il y a, je ne dirai pas de bons Chrétiens, mais même d'honnêtes gens, qui ont lû ſon Ouvrage ou qui en ont oui parler ; & malgré le ſoin qu'il a pris de ſe cacher, on n'a pas tardé à le reconnoître pour celui-là-même qui publia en 1713. une petite Pièce qui a pour titre, *Diſcours ſur la liberté de penſer*, &c. On peut voir les indices parlans qu'en a raſſemblé fort ſpirituellement Mr. *de la Chapelle* dans l'Extrait qu'il a donné de ſon Livre.

Ce Livre n'eſt pas demeuré long-tems ſans réponſe; on l'a réfuté d'une manière très-ſolide, & l'on peut bien dire, que Dieu

dans cette occaſion a tiré la lumière des ténèbres. Je ſerois ennuyeux, ſi je voulois produire ici la liſte de toutes les Pièces, Brochures, &c. la plûpart excellentes, qui ont paru ſur ce ſujet; on en compte près de 40. Mais j'eſpère que je ne déplairai pas à mes Lecteurs, ſi je m'arrête à leur donner le plan de quelques-unes des principales qui me ſont tombées entre les mains. Mr. *Whiſton* eſt preſque le premier, qui ſe ſoit mis ſur les rangs pour défendre la Religion contre les attaques de l'*Anonyme*. Peu de ſemaines après que celui-ci eut publié ſon Ouvrage, il donna un Projet pour imprimer par

ſouſcription les Monumens Authentiques des Religions *Judaïque* & *Chrétienne*, auquel il joignit quelques Remarques Critiques ſous ce titre : *Liſte des Suppoſitions, ou Propoſitions affirmatives du* Diſcours des fondemens & des raiſons de la Religion Chrétienne, &c. *qui n'y ſont ſoutenues d'aucune preuve réelle ou authentique, quoiqu'on en dût attendre de telles.* Ce n'eſt qu'une Feuille volante, mais d'un grand *in*-8°. & d'un caractère fort petit. M. *Whiſton* y réfute en peu de mots, & avec beaucoup de vivacité, 33. ſuppoſitions de l'Auteur de ce *Diſcours*, mais en ſuivant ſes idées particulières,

& traitant de paradoxes des Propoſitions qui pourroient bien ne paroître telles qu'à lui ſeul, comme, *Qu'il ne ſe fit point pendant la vie des Apôtres de Canon du N. Teſtament, ou de Collection ſoit d'Epîtres, ſoit d'Evangile : Qu'il eſt incroyable que le V. Teſtament fût ſi corrompu que Mr. Whiſton le ſuppoſe dès le commencement du ſecond ſiècle :* Que *ce que quelques Hiſtoriens diſent de S. Jean jetté dans une chaudière d'huile bouillante ſans en recevoir aucun mal ; de Simon le Magicien, qui étant à Rome, tomba à la prière de S. Pierre de l'air où il s'étoit élevé par le pouvoir du Démon, & ſe tua ; & de la Statuë que les*

Romains lui érigerent comme à un Dieu, ſont des faits ſuppoſés : Que *le Pentateuque Samaritain n'eſt pas un Exemplaire authentique des cinq Livres de Moïſe*, &c. Mr. *Whiſton*, après avoir ſommé ſon Antagoniſte de produire des preuves, mais des preuves tirées de Monumens authentiques de ce qu'il a avancé avec tant de confianee, finit par deux Obſervations générales, qu'on ne ſera peut-être pas fâché de voir ici. » On nous parle con-
» tinuellement, dit-il, des frau-
» des pieuſes & de la friponne-
» rie des Prêtres de la primitive
» Egliſe. Mais quoique je ne ſois
» pas étranger dans leurs Ecrits,

» je ne puis m'en rappeller aucun
» exemple qu'on ait jamais pro-
» duit avec raiſon, que la ſup-
» poſition des *Actes* de *Paul* &
» de *Thécle*..... Pour ce ſeul
» Impoſteur *Eccléſiaſtique* de
» l'Antiquité, je puis nommer
» ſur un grand nombre deux In-
» crédules modernes, qui ſont
» manifeſtement coupables des
» mêmes *fraudes impies*, & qu'on
» peut taxer à bon droit de *Fri-*
» *ponnerie Laïque*.

» Le premier eſt Mr. *Toland*....
» Le ſecond M. *Antoine Collins*,
» qui depuis pluſieurs années a
» pris un ſoin extraordinaire de
» ne ſe pas laiſſer ſoupçonner de
» croire, ni le Symbole des Apô-

» tres, ni les Livres ſacrés, ſoit
» du Vieux ſoit du Nouveau Teſ-
» tament, ni même aucune Pro-
» vidence. Malgré cela, il pré-
» tend au droit d'être admis à
» jurer ſur la Bible, & même à
» recevoir la ſainte Communion.
» Que dis-je! A l'heure qu'il eſt,
» on le voit admis à l'un & à l'au-
» tre, & revêtu en conſéquence
» de la Commiſſion de *Juge à*
» *paix*, tout comme un bon
» Membre de l'*Egliſe Anglicane*.
» C'eſt-à-dire, que nonobſtant
» la profeſſion publique qu'il fait
» d'infidélité, il a l'audace de
» déclarer de la manière la plus
» publique & la plus ſolennelle,
» qu'il reconnoît la Providence

» divine, la vérité de la Religion
» Chrétienne & des Livres de
» la Ste Ecriture. C'eſt avec
» grand regret que j'ajoute aux
» autres cet exemple d'un homme
» autrefois mon ami, & que j'ai-
» me encore plus qu'il ne s'aime
» lui-même ; mais ſa conduite
» frappe trop pour l'omettre.
» Voilà ce que j'appelle *Prévari-*
» *cation groſſière*, *fraude impie*,
» & *friponnerie Laïque*, &c.

L'autre obſervation de Mr. *Whiſton* roule ſur la Préface de l'*Anonyme*, qu'il approuve entiérement, & qu'il ne pouvoit manquer d'approuver. Il remarque ſeulement, que s'il croit comme lui qu'il peut être permis à cha-

cun de publier ſes ſentimens en matière de Religion, il entend qu'on le faſſe avec la bienſéance requiſe, & non en badinant ſur les ſujets les plus reſpectables, & tournant en ridicule ce que les autres eſtiment ſacré : plus honnête homme en cela mille fois que ſon Antagoniſte, qui ſe permet juſqu'aux groſſiéretés les plus impardonnables, dès qu'elles peuvent ſervir à décrediter la Religion ou ceux qui la défendent. Il conclut par la Lettre que le fameux Mr. *Locke* ordonna (à ce qu'il dit) qu'on remît après ſa mort à Mr. *Collins* : elle mérite l'attention du Lecteur, & l'uſage qu'en fait ici Mr. *Whiſton*

ne le mérite pas moins. En voici la traduction.

» Puiſſiez-vous vivre heureux, » & jouir long-tems de la ſanté, » de la liberté, du contentement » d'eſprit, & de toutes ces béné- » dictions dont la Providence » vous a favoriſé, & ſur leſquel- » les votre vertu vous donne une » eſpèce de droit ! Vous m'avez » aimé lorſque je vivois, & je » ne doute point que ma mémoi- » re ne vous ſoit chère mainte- » nant que je ſuis mort. Tout le » fruit que je déſire que vous » en retiriez, c'eſt de vous con- » vaincre que ce monde n'eſt » qu'une *ſcène de vanité* qui paſſe » rapidement, & n'apporte au-

» cune ſolide ſatisfaction ; il n'y
» a que le ſentiment d'une bon-
» ne conſcience , & l'eſpérance
» d'une vie avenir dont on doi-
« ve faire quelque cas. C'eſt ce
» que je puis vous aſſûrer par ma
» propre expérience , & ce que
» vous éprouverez vous-même ;
» quand vous ſerez appellé à ren-
» dre compte. Adieu. Je vous
» ſouhaite les meilleurs de tous
» les biens.

J. LOCKE.

Indépendamment de l'idée déſavantageuſe que ces deux obſervations nous donnent de Mr. *Collins*, & que je ne veux pas ga-

rantir, il paroît par là que Mr. *Whiſton* l'a crû Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons*, &c. & comme ce Savant étoit à portée de s'en inſtruire, & plus intéreſſé que perſonne à le faire, vû qu'il ſe trouve fort maltraité dans la ſeconde partie de ce Livre, il n'y a pas de doute qu'il n'ait rencontré juſte : c'eſt auſſi là la voix publique. Mr. *Collins* lui même ne s'en défend pas ; & franchement l'Ouvrage eſt aſſez mauvais & aſſez peu digne d'un homme de ſon caractère, pour le déſavouer publiquement, s'il n'en étoit pas l'Auteur.

Quelques mois après que ces Remarques de Mr. *Whiſton* eu-

rent paru, Mr. *Thomas Bullock*, *Maître ès Arts*, & *Chapelain de Mylord Evêque de Norwich*, publia un Sermon sur *Actes* III. 22, 23. dans lequel il prouve que S. *Pierre* a eu raison d'appliquer à *Jesus-Christ* cet Oracle qui est tiré du *Deutéronome* XVIII. 18. Pour cela il montre d'abord par divers argumens, que les paroles de *Moïse* se rapportent directement & dans un sens propre & naturel à *Notre Seigneur*, & qu'elles n'ont jamais été pleinement & exactement accomplies en aucune autre personne. Il fait voir ensuite, qu'en supposant même qu'on dût les expliquer d'une *succession de Prophètes*, comme le prétend

l'Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons*, &c. elles ſont encore dans ce ſens juſtement applicables à *Jeſus-Chriſt*, ſans recourir à la *Figure* ou à l'*Allégorie*, & fourniſſent un Argument ſolide en faveur de ſa Miſſion & de ſa Doctrine. Enfin il prend de là occaſion de diſſiper quelques autres difficultés qu'on fait ſur cette matière, & d'éclaircir en général la preuve tirée des Prophéties. Tout cela eſt parfaitement bien exécuté, & l'on ne peut qu'être ſurpris de voir que Mr. *Bullok* ait pû le faire dans un Sermon de 34. pages en gros caractères *in*-8. Que l'*Anonyme* en penſe ce qu'il voudra,

c'eſt une excellente réfutation de cet étrange paradoxe qu'il a ſoutenu avec autant de confiance que de témerité, ſavoir que les Oracles du V. Teſtament n'ont aucune relation manifeſte aux évènemens auxquels les Apôtres les ont appliqués. Et comme cet Auteur avoit ſur-tout prétendu démontrer par la manière dont S. *Paul* raiſonne *Gal.* IV. 21. &c. que les premiers Prédicateurs de l'Evangile, non-ſeulement employoient les paſſages du V. Teſtament dans un ſens *myſtique* ou *typique*, mais encore les alléguoient dans ce ſens-là comme des preuves convaincantes en faveur du Chriſtianiſme, *Mr.*

Bullock a joint à ſon Sermon un petit Appendix, dans lequel il fait voir en deux mots, que ce paſſage n'établit rien de ſemblable, puis qu'il eſt manifeſte que S. *Paul* ne s'adreſſe pas ici à des Incrédules qu'il cherchât à convaincre, mais à des Chrétiens qu'il vouloit inſtruire. Et pour ne laiſſer rien à déſirer ſur ce ſujet, il explique enſuite au long cet endroit des *Galates* qui n'eſt pas ſans difficulté, & montre clairement que l'Apôtre n'a point donné à l'hiſtoire qu'il cite de ſens *myſtique & caché*, mais qu'il s'en eſt ſimplement ſervi par voie de *comparaiſon*, & pour *illuſtrer* la matière qu'il traitoit.

Ce premier Sermon fut bientôt ſuivi de ſept autres du même Auteur, imprimés en un Volume *in*-8. à la tête deſquels eſt une longue Préface, où il prouve que l'Anonyme a repréſenté dans un très-faux jour les fondemens du Chriſtianiſme, & l'uſage que les Apôtres ont fait du Vieux Teſtament dans leurs Ecrits. Il fait toucher au doigt, & ſon peu de candeur, & l'abſurdité de ſes ſophiſmes, en démontrant clairement que l'Evangile n'eſt point fondé ſur la Loi, & que ceux qui l'ont annoncé les premiers, n'ont jamais eu deſſein d'en établir les diverſes parties ſur des preuves tirées de cette ancienne

Révélation. Il remarque pour cet effet, que les Apôtres n'ont point employé de pareilles preuves avec les *Gentils* non-convertis, & qu'avec les *Juifs* mêmes ils ont toujours inſiſté ſur des Argumens d'un autre genre; après quoi il montre que les preuves tirées du Vieux Teſtament ne ſont pas toutes *typiques* ou *allégoriques*, comme le ſoutient l'Auteur du *Diſcours des fondemens de la Religion Chrétienne*, &c. Il ajoute que cet Auteur n'a pas produit un ſeul exemple, par lequel il paroiſſe que JESUS-CHRIST ou ſes Apôtres ſe ſont ſervis de raiſonnemens *myſtiques*, *allégoriques*, &c. pour

convaincre les Infidèles. A cette occaſion, il parcourt avec un grand ſoin tous les paſſages que l'*Anonyme* a allégués en faveur de ſon hypothèſe, & il fait voir à l'œil qu'ils ne prouvent rien de ſemblable. Dans le premier Sermon ſur I. *Jean* IV. 6. Mr. *Bullock* donne les règles que la Raiſon, ſans le ſecours de la Révélation, peut nous fournir pour juger des Doctrines qu'on prétend venir de Dieu. Dans le ſecond & le troiſième, il applique ces régles à la Religion Chrétienne, & il montre qu'elles forment une preuve authentique en ſa faveur, une preuve ſur laquelle JESUS-CHRIST

CHRIST & ſes Apôtres ont auſſi le plus ſouvent, & le plus fortement inſiſté ; c'eſt-à-dire, qu'il traite d'abord de l'*Excellence de l'Evangile* conſidéré en lui-même, ſur *Jean* VIII. 46. 47 ; & puis des *miracles* qui en démontrent la vérité & la divinité, ſur *Jean* X. 37, 38. Dans le quatrième Sermon, il s'attache à défendre cette preuve tirée des miracles contre les objections de l'*Anonyme*, & à faire voir qu'on ne peut la renverſer, ſans renverſer le fondement ſur lequel toutes les précédentes révélations doivent après tout être bâties. Les trois derniers roulent uniquement ſur les Prophéties

qui regardent *Jeſus-Chriſt*, & réfutent d'une manière directe & très-ſolide l'Auteur du *Diſcours ſur les fondemens*, &c. Sur *Hebr.* VIII. 7. 8. 9. Mr. *Bullock* prouve que l'Œconomie *Moſaïque* pouvoit & devoit être altérée. Sur *Luc* XXIV. 25. 26. il montre que, ſelon les anciens Oracles, le grand Prophète des *Juifs* devoit ſouffrir, & leur procurer par ſes ſouffrances une délivrance ſpirituelle; & que Notre Seigneur a fait l'un & l'autre de la manière que les Oracles l'avoient prédit. Sur *Actes* III. 25. il fait voir que le *Meſſie* devoit être pour les *Gentils* une ſource de *bénédictions* particuliè-

res, en les faiſant entrer dans l'Alliance de Dieu, &c. ce qui a été pleinement accompli en JESUS-CHRIST. Tous ces Sermons ſont écrits avec beaucoup de clarté & une grande force de raiſonnement; & je ne vois pas ce que l'incrédulité la plus obſtinée pourroit y oppoſer.

Mr. *Whiſton* toujours également infatigable & zèlé pour ſes opinions, avoit publié quelque tems auparavant un petit Ouvrage ſous ce titre, *Accompliſſement littéral des Prophéties de l'Ecriture, pour ſervir de Réponſe complette* au Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne, &c. On en peut

voir l'extrait dans la *Bibliothèque Angloiſe*, Tome XII. Part. I. Je dirai ſeulement en deux mots, que ce Théologien qui donne dans une extrêmité diamétralement oppoſée à celle où eſt tombé l'Auteur Anonyme, s'efforce de démontrer dans cet Ouvrage, que toutes les anciennes Prophéties qui regardent le *Meſſie*, conviennent à JESUS-CHRIST, & lui ſont appliquées par les Ecrivains ſacrés du Nouveau Teſtament dans un ſens propre & littéral, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir jamais à la *Figure*. Pour cet effet, il place de ſuite dans une colonne la plûpart de ces Prophéties, & met

à côté leur accompliſſement littéral ; raiſonnant très-peu, excepté dans les endroits où le ſens figuré étant manifeſte, il eſt obligé pour ſe tirer d'affaire d'avoir recours à ſa ſuppoſition favorite, que *les Livres du Vieux Teſtament ont été corrompus par les Juifs depuis le tems de Notre Seigneur.*

Au commencement de l'année 1725. on vit paroître ſur les rangs pour la défenſe du Chriſtianiſme le Docteur *Edouard Chandler*, *Lord Evêque de Coventry & Litchfield* ; ſon Ouvrage eſt intitulé, *la Preuve qu'on tire des anciens Oracles en faveur du Chriſtianiſme, défenduë contre*

les objections d'un Livre qui a paru depuis peu ſous le titre de, Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne, &c. *in*-8. pagg. 483. ſans la Préface. Cet Ouvrage eſt excellent en ſon genre, & a été très-bien reçu du public : il renferme une profonde Littérature ; & on peut le regarder avec raiſon comme une Démonſtration invincible du Chriſtianiſme pour les *Juifs*. Ceux qui ſouhaiteront de le connoître plus en détail, n'ont qu'à lire l'Extrait qu'en a donné Mr. *De la Chapelle*, dans la II. Partie du Tome XII. de ſa *Bibliothèque Angloiſe*. Dans le même tems le Docteur *Samuel*.

Clark publia une brochure ſous ce titre, *Diſcours ſur la Connexion qu'il y a entre les Oracles du Vieux Teſtament & l'application qu'on en fait à* JESUS-CHRIST, *in*-8. pagg. 63. Cette petite Pièce dont le plan eſt abſolument le même, que celui de la précédente, a été imprimée comme une Addition à la dernière Edition que Mr. *Clarke* nous a donnée de ſes Sermons prononcés pour la fondation de *Boyle*, *ſur l'Exiſtence & les attributs de Dieu*, *&c.* Ceux qui connoiſſent le mérite de l'Auteur, ne douteront pas que cette Brochure ne ſoit digne de leur attention. Comme on l'a jointe

à la ſeconde Edition * de la Traduction Françoiſe de ſon Livre, je me diſpenſerai d'en rien dire davantage. Peu de mois enſuite, Mr. *Arthur Aſley Sikes*, *Maître ès Arts*, & Miniſtre de *Raleigh* dans le Comté d'*Eſſex*, mit au jour un très-bon Ouvrage, à quelque choſe près, ſous le titre d'*Eſſai ſur la vérité de la Religion Chrétienne, où l'on montre en quoi c'eſt qu'elle eſt réellement fondée ſur le Vieux Teſtament, à l'occaſion du* Diſcours ſur les fondemens & les raiſons du Chriſtianiſme, *&c. in-8.* pag. 320. Mr. *le Clerc* en a donné un Ex-

* Elle a été imprimée en 1727. chez *J. Frid. Bernard.*

trait

trait fort étendu dans ſa *Bibliothèque ancienne & moderne*, Tom. XXIV. Part. II. J'y renvoie les Curieux.

L'Ouvrage dont on donne ici la Traduction, parut environ dans le même tems; & quoique la modeſtie de Mr. le Docteur *Sherlock* lui faſſe dire dans ſa Préface, qu'on ne doit pas l'enviſager comme une Réponſe au *Livre des fondemens & des raiſons, &c.* il eſt pourtant certain qu'il le combat avec beaucoup de force, du moins pour ce qu'il y a d'eſſentiel, & que preſque tout ce qu'il renferme ſert directement ou indirectement à faire ſentir l'abſurdité des paradoxes de l'Auteur

de ce Livre. C'eſt ce que je vais montrer, en marquant en peu de mots le deſſein & la matière de cet Ouvrage.

La méthode en eſt fort différente de celle des précédens ; Mr. *Sherlock* s'y trace des routes nouvelles, & doit être d'autant plus redoutable aux partiſans de l'incrédulité, que les tirant des Lieux communs & des chemins battus, il leur porte des coups, auxquels ils ne s'attendoient point. Il a pris pour Texte le paſſage ſur lequel l'*Anonyme* s'étoit principalement fondé, pour faire voir que les Oracles de l'ancien Teſtament ſont la preuve la plus convaincante, &

preſque la ſeule véritable que nous ayons en faveur du Chriſtianiſme. Dans le premier Diſcours il s'attache à donner une idée nette du ſens de ce paſſage, & montre d'une manière invincible qu'il ne prouve rien de ſemblable. Il fait voir auſſi par la nature même des choſes, combien une telle opinion eſt abſurde. Cependant c'eſt ſur ce faux principe, que l'Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons, &c.* a bâti tout ſon ſyſtême & toutes ſes vûes *Anti-Chrétiennes;* ainſi détruire ce principe, c'eſt renverſer d'un ſeul coup tout l'édifice d'incrédulité que cet Auteur a élevé avec tant de peine,

Dans le ſecond Diſcours, Mr. *Sherlock* prouve d'abord que tous les Oracles, ſans enexcepter même les plus clairs, ſont toujours accompagnés de quelque obſcurité plus ou moins grande, & que cette obſcurité ne vient point de ce que ce ſont des Oracles, mais du ſtyle dans lequel ils ſont énoncés, ou de ce qu'ils prédiſent en termes formels des évènemens en apparence contradictoires, ou naturellement incroyables. Il montre enſuite, que cette obſcurité ſubſiſte même après l'évènement; qu'à la réſerve des prédictions littérales qui ſe trouvent expliquées par un accompliſſement littéral, tou-

tesles autres ſont encore figurées, comme elles l'étoient auparavant ; & par conſéquent que l'application qu'on en doit faire ſera toujours difficile. Mais de peur qu'on ne s'imagine que cela faſſe quelque tort à la Religion Chrétienne, & donne gain de cauſe à l'Incrédule, l'Auteur remarque avec ſoin, & fait voir clairement que les anciens Oracles n'ont pas tant été donnés pour ſervir de preuves à cette Religion, que pour ſoutenir la foi des Fidèles qui ont vêcu avant JESUS-CHRIST ; les évènemens arrivés ſous l'Evangile n'en ſeroient pas moins certains, quand même ils n'auroient jamais été pré-

dits. Cependant comme *Notre Seigneur* ne ſe contenta pas pour prouver la divinité de ſa Miſſion de faire desmiracles, mais que de plus il ſoutint qu'il étoit le *Meſſie* promis par les Prophètes, il nous importe tout à fait de ſavoir s'il eſt effectivement celui que les anciens Oracles avoient annoncé. Pour cela il n'eſt pas queſtion d'examiner ſi tous ces Oracles ſont clairs ou obſcurs, ou ſi les règles que les *Juifs* ſuivoient pour les expliquer étoient ſelon une bonne Critique, mais ſeulement, ſi ce qu'il y a de clair l'eſt aſſez pour en conclure que JESUS-CHRIST eſt certainement la per-

ſonne prédite. Et c'eſt ce que Mr. le Docteur *Sherlock* montre avec clarté & avec étenduë dans les Diſcours ſuivans, où il conſidère ces anciens Oracles d'une vûe générale, & par rapport aux divers tems où ils furent donnés (à commencer depuis la chûte d'*Adam*) & aux grands deſſeins de la Providence. De cette manière, tout ce que l'*Anonyme* a dit des Prédictions *allégoriques*, *myſtiques*, *typiques* ou *énigmatiques*, tout ce qu'il a bâti là-deſſus s'en va en fumée, & ne ſauroit faire de tort à la Religion. On peut donc bien regarder ces Diſcours *comme une Réponſe*, & une Réponſe même très-excel-

lente au Livre *des fondemens & des raiſons du Chriſtianiſme, &c.*

Les Diſſertations qui ſuivent, ont été compoſées dans le même eſprit. Celle de la *Canonicité de la ſeconde Epître de S. Pierre* a été écrite à l'occaſion de ce que dans le premier Diſcours l'Auteur, pour établir le ſens de ſon Texte, avoit comparé cette Epître avec la première du même Apôtre, & ſoutenu qu'elle lui eſt entiérement relative ; ce qui ne ſauroit avoir lieu, ſi elle n'étoit pas vraiment de celui dont elle porte le nom. La ſeconde Diſſertation qui traite *des idées que les anciens Juifs ſe faiſoient des circonſtances & des ſuites de la chute*

de nos premiers Pères, en examinant ce que l'on en trouve répandu en particulier dans les Livres de *Job*, des *Pſeaumes*, des Proverbes, de l'*Eccléſiaſte*, montre que JESUS-CHRIST eſt clairement la perſonne déſignée dans les plus illuſtres Prédictions de ces tems-là, & attendue de tous les Fidèles ſous la Loi. La dernière, qui explique fort au long *la bénédiction donnée par Jacob à Juda*, & ſur-tout ce fameux Oracle, *Le Sceptre ne ſera point ôté à Juda*, *&c.* tend encore au même but : car l'Auteur y prouve d'une manière invincible, que cet Oracle regarde proprement & à la lettre *Notre Seigneur* JESUS-CHRIST.

Sur la fin de cette même année 1725, Mr. *Samuel Chandler*, Miniſtre *Preſbytérien* à *Londres*, publia une excellente Réponſe au Livre *des fondemens & des raiſons*, &c. Elle eſt diviſée en deux Parties, dont la I. traite d'abord des *miracles* en général, de leur *nature*, de leur *uſage*, des *règles* par leſquelles on peut s'aſſûrer s'ils ont Dieu pour Auteur, (car Mr. *Chandler* prétend que les Démons, &c. peuvent auſſi en faire) & puis de ceux de JESUS-CHRIST en particulier, dont on démontre la vérité & la divinité par l'application de ces diverſes règles. Cette première Partie qui n'eſt pas fort longue,

puiſqu'elle ne contient que 147. pagg. gros caractère, *in*-8. & qu'on peut regarder comme une Pièce détachée, méritoit aſſûrément de voir le jour : car quoiqu'il y ait peu de gens qui ſoient de l'opinion de l'Auteur ſur la nature des miracles, il ne laiſſe pas d'être vrai que la matière y eſt traitée à fond, & avec beaucoup d'ordre & de netteté. Mr. *Chandler* nous apprend dans ſa Préface, qu'il y avoit plus de deux ans que cette petite Pièce étoit finie lorſqu'il l'a donnée au Public, & qu'il a crû que l'occaſion n'en pouvoit être plus favorable, l'Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons, &c.*

ayant ſoutenu que *les miracles de* JESUS-CHRIST *& de ſes Apôtres ne prouvent rien par eux-mêmes, & indépendamment des Prophéties :* que *les miracles de* JESUS-CHRIST, *quoi qu'égaux à ceux que les Juifs attendoient du Meſſie, n'étoient point une preuve qu'il fût en effet le Meſſie ; &* même (ce qu'on ne peut lire ſans horreur) que *les Juifs ont auſſi juſtement rejetté, & crucifié* JESUS, *quoi qu'il confirmât ſa Miſſion & ſa Doctrine par des miracles, qu'ils auroient pû faire aucune autre perſonne, qui à la faveur de quelques prodiges auroit voulu les porter à l'Idolâtrie* (a). Pour renverſer les fauſſes ſup-

[a] Pag. 34. 35. 36. compar.

poſitions, & tout le ſyſtême *Anti-Chrétien* de cet Auteur, Mr. *Chandler* s'attache dans la ſeconde Partie de ſon Livre qui en fait près des deux tiers, à prouver ces deux propoſitions générales, 1. que le Chriſtianiſme a d'autres preuves de ſa divinité que celle qui ſe tire des Prophéties du Vieux Teſtament; 2. que bien loin que ces Prophéties ſoient le ſeul fondement ſolide de la Religion Chrétienne, les Auteurs du Nouveau Teſtament ne les ont jamais preſſées comme *la meilleure*, & beaucoup moins comme la *ſeule* preuve de la Miſſion divine de *Notre Seigneur*. Enſuite il examine juſqu'à quel

point le *Chriſtianiſme* eſt fondé ſur le *Judaïſme* ; & il montre qu'indépendamment de la Loi, l'Evangile eſt vrai, & porte avec lui des caractères de divinité qui ſuffiſent pour le faire recevoir de toute perſonne raiſonnable, ſans en excepter les *Juifs* eux-mêmes; & que la ſeule choſe en quoi la Religion *Chrétienne* a beſoin de l'appui de la Religion *Judaïque*, c'eſt l'article particulier du titre de *Meſſie* que JESUS-CHRIST s'eſt attribué, comme prédit par les Prophètes : de ſorte qu'il eſt queſtion de ſavoir, non ſi les Apôtres ont toujours rencontré juſte dans la manière dont ils lui ont appliqué les paſſages du

Vieux Teſtament, mais ſeulement ſi les anciens Oracles qui regardent le *Meſſie* ont bien été accomplis en ſa perſonne.

De là Mr. *Chandler* paſſe à réfuter cette Propoſition de l'*Anonyme*, que *le Vieux Teſtament eſt le ſeul vrai Canon de l'Ecriture pour les Chrétiens*, (entendant par là un *Canon* établi par autorité divine.) Il prouve fort au long, que les Livres du Nouveau Teſtament étant auſſi authentiques que ceux du Vieux, forment un *Canon de l'Ecriture* entiérement diſtinct de celui-là, également vrai, & tout à fait particulier aux Chrétiens. Dans le Chapitre ſuivant, il montre que la plûpart

des Prophéties appliquées à *Notre Seigneur*, & priſes dans leur ſens naturel & littéral, ne ſe rapportoient pas uniquement aux tems où elles ont été prononcées, & n'ont point eu alors leur entier accompliſſement; mais qu'elles regardoient des tems plus éloignés. C'eſt ce qu'il fait voir en entrant dans le détail, & parcourant tous les Livres des Prophètes où l'on trouve des deſcriptions, le plus ſouvent claires & magnifiques, de quelque grand évènement qui devoit arriver dans la ſuite, de la venuë d'un Prophète extraordinaire, d'un Prince illuſtre qui procureroit à toutes les Nations les avantages

ſpirituels

ſpirituels les plus précieux ; & c'eſt ce qu'il confirme par la manière dont les *Juifs* du tems de *Notre Seigneur* entendoient ces anciens Oracles, les appliquant unanimement au *Meſſie*, comme en font foi l'hiſtoire de l'Evangile & les Paraphraſes *Chaldaïques*. Cela le conduit à parler du double ſens des Prophéties, qu'il montre n'avoir rien d'abſurde. Comme il y en a qui ſe rapportent entiérement aux tems du *Meſſie*, il y en a d'autres qui regardent en partie ces tems-là, & en partie celui où elles ont été prononcées ; & cela de deux manières. Ou elles ſont exprimées en des termes qui marquent un

double évènement, & demandent un double accompliſſement, ou bien leurs différentes parties, & non pas les mêmes termes, ſe rapportent à différens objets. Dans le premier cas, on ne peut ſavoir ſi l'Auteur a eu en vûe les deux différens ſens qu'on peut donner à ſes expreſſions, ou lequel des deux il a eu en vûe, que par la ſuite du diſcours, ou par la déclaration formelle de celui qui parle. Or quand la ſuite du diſcours ne peut rien nous apprendre là-deſſus, n'avons-nous pas les déclarations expreſſes de l'eſprit de Dieu, qui ayant parlé par les Prophètes, a auſſi parlé par JESUS-CHRIST & ſes Apô-

tres, leſquels ont appliqué cette eſpèce de Prophéties aux grands évènemens de l'Evangile ? Dans le ſecond cas, il eſt facile de découvrir le double ſens des Oracles qui regardent le *Meſſie*, comme l'Auteur le montre en particulier par le fameux paſſage d'*Iſaïe* VII. 14. que S. *Matthieu* applique à *Notre Seigneur* I. 22, 23. *Voici une Vierge ſera enceinte, &c. quoique*, dit-il, *il ne paroiſſe pas que* cet Evangeliſte *le cite comme une prédiction réelle, & en forme de preuve.*

Après cela M. *Chandler* fait voir, qu'outre ces Oracles qui ont un double ſens, il y en a d'autres qui n'ont jamais eu leur

accompliſſement littéral qu'en JESUS-CHRIST ; & il en produit un grand nombre, qu'il prouve ne pouvoir en effet convenir à aucune autre perſonne. Comme l'Auteur du *Diſcours des fondemens & des raiſons, &c.* n'a pû ſe tirer de là qu'en avançant une nouvelle ſuppoſition fauſſe, ſavoir, que *les Ecrits du Vieux Teſtament ſont fort corrompus, c'eſt-à-dire, très-différens de ce qu'ils étoient lorſqu'ils ſont ſortis des mains de ceux qui les ont compoſés* [a] ; il emploie un chapitre à démontrer le contraire, & il remarque que quand même cela ſeroit vrai l'*Anonyme* n'y gagneroit pas grand'choſe, à moins

[a] Pag. 35.

qu'il ne fît voir par de bons argumens, que les interpolations tombent préciſément ſur les Prédictions littérales du Meſſie, ou que ces Prédictions ont été faites après coup, & fourrées (par les Chrétiens ſans doute) dans le Vieux Teſtament. C'eſt à la vérité ce qu'il inſinue en plus d'un endroit, entr'autres à la page 45. où il dit expreſſément, que *la grande clarté des Prophéties a toujours paſſé dans l'eſprit des perſonnes intelligentes pour une marque qu'elles avoient été forgées après l'évènement*; mais c'eſt ce qu'il s'agit de prouver. L'Auteur traite enſuite des Oracles que JESUS-CHRIST s'appli-

que à lui-même ; & il montre qu'il n'en allègue jamais d'autres pour prouver directement qu'il eſt le Meſſie promis, que ceux qui ſe rapportent aux grands évènemens de ſes ſouffrances, de ſa mort, de ſa réſurrection, de ſon règne univerſel, &c. & que tout ce qu'il cite outre cela du Vieux Teſtament, il ne le cite que par voie d'*accommodement*, de *comparaiſon*, de *ſimilitude*. Ses Apôtres ont conſtamment ſuivi la même méthode, comme il paroît par leurs Ecrits, & comme Mr. *Chandler* le fait voir en particulier à l'égard des paſſages que l'*Anonyme* a allégués pour établir le contraire, ſur-tout *Gal.* IV.

21, &c. qu'il a eu l'audace d'appeller un *divin galimatias* que S. *Paul* n'entendoit pas lui-même [a]. L'Auteur montre enfin, que JESUS-CHRIST & ſes Apôtres ſe ſont très-ſouvent ſervis dans leur manière de citer le V. Teſtament d'argumens *ad hominem*, non pas comme de preuves directes & abſolues, mais comme de raiſonnemens capables de faire impreſſion ſur l'eſprit des *Juifs* accoutumés à cette méthode : car à l'égard des *Gentils*, il défie ſon Adverſaire de prouver qu'ils en ayent jamais fait uſage, & le convainc que c'eſt à faux qu'il a prétendu en alléguer des exemples ; d'où il con-

[a] Pag. 11.

clut que rien n'eſt plus abſurde que ce qu'il a avancé, ſavoir que le *Chriſtianiſme* eſt un *Judaïſme myſtique*, & que les *Gentils*, avant que d'embraſſer l'Evangile, devoient ſe faire *Juifs*. Cet Ouvrage de Mr. *Chandler* peut paſſer pour une Réponſe complette, & à mon avis ſans replique, au *Diſcours des fondemens & des raiſons*, &c. Auſſi a-t-il eu un applaudiſſement univerſel; & j'avoue qu'il m'a paru ſi bien écrit, ſoit pour les choſes, ſoit pour la manière de les dire, que j'ai crû faire plaiſir à mes Lecteurs de leur en donner une Analyſe un peu exacte. Si cela m'a mené plus loin qu'il ne convenoit peut-être

être dans une Préface, j'en ſuis fâché ; mais j'eſpère qu'on me le pardonnera.

Le dernier Livre que j'ai vû ſur cette matière, eſt un *Supplément* de Mr. *Whiſton* à ſon *Accompliſſement littéral des Prophéties.* On y trouve d'abord des Remarques critiques ſur les Ouvrages du Docteur *Samuel Clarke* & de Mylord Evêque de *Litchfield*, dont j'ai parlé plus haut. Mr. *Whiſton* toujours plein de ſon ſyſtême qu'il regarde comme la grande clef de tous les Oracles qui ſe rapportent au *Meſſie*, reproche vivement à ces deux illuſtres Auteurs d'avoir livré la Religion aux Incrédules, en

ſoutenant le double ſens des Prophéties. Enſuite viennent quatre Diſſertations fort ſavantes & fort curieuſes ; I. Sur le fameux Oracle d'*Iſaïe* VII. 14. *Une Vierge ſera enceinte*, &c. II. Sur les LXX. Semaines de *Daniel*. III. Sur la IV. *Eclogue* de *Virgile* comparée avec les Oracles des *Sibylles*, dans laquelle M. *Whiſton* montre que cette *Eclogue* eſt toute tirée de ces Oracles, après avoir remarqué qu'il n'y a point de preuve que *Virgile* ni les *Sibylles* ayent eu aucune connoiſſance des Prophéties du Vieux Teſtament. IV. Sur la malédiction dénoncée à *Caïn* & à *Lamech*, où il prétend prouver que

les *Africains* & les *Indiens* ſont leur poſtérité.

Qui n'eût crû que l'*Anonyme* accablé ſous le poids & le nombre des Réponſes qu'on lui avoit oppoſées, auroit pris le parti du ſilence, & ſeroit demeuré dans l'obſcurité ? Il n'en falloit pas tant pour lui fermer la bouche ſans replique ; mais réſolu de pouſſer ſa pointe à quelque prix que ce fût, il publia bien-tôt un ſecond Ouvrage ſous ce titre : *Examen du Syſtème ſur le ſens littéral des anciennes Prophéties, par rapport à la Diſpute agitée à l'occaſion d'un Livre publié depuis peu ſous le titre de* Diſcours ſur les fondemens & les

raiſons de la Religion Chrétienne. *A Londres* 1726. *in*-12. 2. Vol. qui ſont en tout 438. pages, ſans la Préface. Quoique l'Auteur ne s'y nomme point, & qu'il affecte de parler de celui qui a donné au public le *Diſcours ſur les, &c.* en tierce perſonne, il eſt aiſé de voir que c'eſt abſolument le même homme. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'Extrait de ce Livre dans le Tome XV. de la *Bibliothèque Angloiſe*, Part. I. Mr. *De la Chapelle* en a fait une ſi juſte Analyſe, & en a ſi bien marqué l'eſprit, le deſſein & la foibleſſe, que je croirois faire tort à mes Lecteurs de ne pas les renvoyer

à cet endroit de ſon *Journal* qui eſt entre les mains de tout le monde. Ainſi je me bornerai à dire quelque choſe de deux Réponſes qu'on a faites depuis peu à ce ſecond Ouvrage anonyme.

La première eſt du même Mr. *Bullock* dont j'ai parlé plus haut, ſous ce titre : *La manière de raiſonner de* Jesus-Christ *& de ſes Apôtres, en faveur du Chriſtianiſme, défendue. En deux Parties, &c. Pour répondre à un Livre intitulé*, Examen du Syſtême ſur le ſens littéral des Prophéties. *A Londres* 1728. *in*-8. pagg. 288. L'Auteur ſans ſe mettre en peine de réfuter en détail tous les ſophiſmes de ſon Adverſaire, &

ne pouvant ſe réſoudre à battre la campagne avec lui, établit d'abord l'état de la queſtion, qui ſe réduit, ſelon ſes propres paroles [a], à ceci : *Que puiſque* JESUS-CHRIST *a prétendu à la qualité de Fils de Dieu, de Meſſie prédit par les Prophètes ; & puiſque c'eſt là le grand article, l'article fondamental du Chriſtianiſme, celui qui a frayé le chemin à la réception de tous les autres ; il eſt néceſſaire avant toutes choſes d'en démontrer la vérité : Que pour cela il faut en appeller aux Livres du V. Teſtament, à la Loi & aux Prophètes ; & que c'eſt auſſi ce que* JESUS-CHRIST *lui-même & ſes Apôtres ont fait, citant les*

[a] *Examen du Syſtême ſur, &c.* Chap. IX.

anciens Oracles comme des preuves directes & abſolues de cet article particulier, & non comme de ſimples Argumens ad hominem *pour les Juifs : Que cependant il ne paroît pas que ni les uns ni les autres ayent jamais prétendu nous donner le ſens littéral de ces Oracles, mais ſeulement le ſens myſtique, &c. & qu'on ne ſauroit en trouver un ſeul littéralement accompli.* Mr. *Bullock*, pour faire ſentir ce qu'il y a de faux dans ces diverſes propoſitions, & ſapper par les fondemens tout le Syſtême de l'*Anonyme*, démontre 1°. & par la nature des choſes, & par la conduite de JESUS-CHRIST lui-même, que ce n'eſt

point le droit qu'il s'attribue au titre de *Meſſie* qui fait le grand article, l'article fondamental du Chriſtianiſme, mais la divinité de ſa Miſſion, qui ne peut ſe prouver que par ſes miracles & par ſa doctrine. Ce point une fois établi, tout le reſte ſuit de lui-même: tout ce que NOTRE SEIGNEUR a enſeigné, & en particulier ce qu'il a dit, qu'il étoit le Fils de Dieu, eſt certain & inconteſtable; par conſéquent ſa prétention à la qualité de *Meſſie* doit être enviſagée comme tout autre article de la Religion, & n'a pas beſoin d'être juſtifiée d'une manière plus particulière & plus diſtincte. L'Auteur fait voir 2°.

que cela étant ainſi, c'eſt aux Incrédules à invalider cette prétention, & non pas à nous à l'établir par des Argumens directs & particuliers à cet article, comme le voudroit l'*Anonyme* : car dès-là que nous ſommes aſſûrés que JESUS-CHRIST eſt un vrai Prophète envoyé de Dieu, nous devons croire qu'il s'eſt juſtement attribué le titre de *Meſſie*, juſqu'à ce qu'on nous démontre le contraire. Pour cela il ne ſuffit pas qu'on nous prouve, que les Oracles du V. Teſtament peuvent être appliqués à d'autres perſonnes qu'à JESUS-CHRIST ; il faut qu'on nous faſſe voir de plus, que dans l'intention de

Dieu ils ſe rapportent effectivement à ces perſonnes-là & à nulle autre. C'eſt ce que Mr. *Bullock* défie les Incrédules de prouver jamais ; & c'eſt ce qu'il montre au long que l'Auteur de l'*Examen du ſyſtême*, *&c.* a entrepris en vain à l'égard de la promeſſe faite à *Abraham : En ta ſemence ſeront bénies toutes les Nations de la terre.* Gen. XXII. 18. que cet Auteur appelle pourtant *la Pierre angulaire du Syſtême des Prédictions littérales* (a).

(a) p. 125.

Quoique cela eût pû ſuffire pour défendre la Religion contre les attaques de l'*Anonyme*, Mr. *Bullock* a jugé à propos, pour rendre ſa Réponſe plus complet-

te, d'y joindre une ſeconde Partie, dans laquelle il s'attache à prouver qu'il eſt des Oracles, & en grand nombre, qui établiſſent directement & diſtinctement le droit que JESUS-CHRIST s'eſt attribué en conſéquence à la qualité de *Meſſie*. Après avoir fait quelques réfléxions ſur la preuve qu'on tire de là en faveur du Chriſtianiſme, & ſur les fauſſes idées qu'en a donné ſon Adverſaire, il montre par la ſimple expoſition des principales Prophéties de l'Ancien Teſtament, qu'elles annonçoient de la manière la plus claire un grand changement dans l'état religieux des *Juifs* & des *Payens*; qu'elles

prédiſoient l'établiſſement d'un nouveau Culte, d'une nouvelle Alliance dans laquelle tous les Peuples de la terre devoient entrer ſans diſtinction ; qu'elles en marquoient même la manière & le tems ; qu'elles déſignoient la perſonne par qui cette heureuſe révolution devoit ſe faire, ſon caractère particulier, ſa Nation, ſa Tribu, ſa famille, le lieu de ſa naiſſance, &c. Qu'on compare toutes ces Prophéties avec ce qui eſt arrivé ſous l'Evangile, & l'on verra s'il en faut chercher ailleurs l'accompliſſement parfait, & ſi JESUS-CHRIST n'avoit pas bien raiſon de ſe les appliquer. C'eſt ce que l'Auteur juſti-

ſie enſuite, en entrant dans le détail, & faiſant voir que ſelon les règles d'une bonne critique, tous les Oracles qu'il a allégués ſe rapportent à ce divin Sauveur, & à lui ſeul, malgré tous les efforts de l'*Anonyme* en faveur du contraire, & tous les ſoins qu'il a pris de ſe couvrir de l'autorité du grand *Grotius*, qui n'eſt aſſûrément d'aucun poids ſur cette matière. De là Mr. *Bullock* paſſe à la fameuſe Prophétie des LXX. Semaines de Daniel. Mais comme l'Auteur de l'*Examen du Syſtême ſur le ſens littéral*, *&c.* n'a pû s'en tirer qu'en niant l'authenticité du Livre où ſe trouve cette Prophétie, il commence par ré-

ſuter l'un après l'autre tous les Argumens dont il s'eſt ſervi pour cela ; & il le fait en ſi peu de mots, avec tant de dextérité & d'une manière ſi ſolide, qu'on ne peut s'empêcher d'en conclure ou l'ignorance, ou la mauvaiſe foi de cet Auteur, ou plutôt l'une & l'autre tout enſemble. Après cela il entre dans l'examen des LXX. Semaines ; & pour ne rien laiſſer à déſirer ſur ce ſujet, il propoſe d'abord l'explication de ceux qui, comme l'*Anonyme*, rapportent cet Oracle aux tems d'*Antiochus Epiphanes*, & démontre qu'elle eſt entiérement incompatible avec le ſens naturel & la juſte conſtruc-

tion des termes. Enſuite il réſout les objections qu'on fait contre l'interprétation commune des Chrétiens ; & il prouve qu'en la ſuivant, la Prophétie de *Daniel* ſe trouve clairement & exactement accomplie par la venuë, la mort de JESUS-CHRIST, & la deſtruction de *Jéruſalem* qui arriva peu de tems après, ſurtout ſi on commence à compter les ſeptante ſemaines dès la ſeptième année du règne d'*Artaxerxes Longuemain*, comme il croit qu'on doit le faire.

L'Auteur de l'*Examen du Syſtême ſur le ſens littéral des Prophéties* ayant particuliérement attaqué Mr. *Bullock* ſur l'expli-

cation qu'il avoit donnée dans ſon premier Sermon de l'Oracle du Deut. XVIII. 15. &c. *l'Eternel votre Dieu vous ſuſcitera un Prophète, &c.* & recueilli toutes ſes forces pour tâcher de prouver qu'il ne s'agit là que d'une ſucceſſion de Prophètes, celui-ci rappellé tous ſes Argumens, & démontre la foibleſſe de ceux de ſon Adverſaire. Il s'attache, ſur-tout à réfuter cet étrange paradoxe, que l'*Anonyme* avoit déja avancé dans ſon prémier Ouvrage; ſçavoir, » que Dieu établit chez les *Juifs* » une ſucceſſion de Prophètes, » qui devoient leur tenir lieu des » Devins du Paganiſme, enſorte

que

» que leur Office consistoit pro-
» prement à découvrir les effets
» perdus, & à dire la bonne
» aventure à tous ceux qui s'a-
» dressoient à eux ». (*a*) Mr. *Bullock* finit en résumant l'Argument tiré des anciennes Prophéties, & faisant voir que celles qu'il a avancées, & qui sont claires & littérales, forment une preuve démonstrative en faveur de JESUS-CHRIST & de sa Doctrine. A l'égard des autres qu'on ne peut entendre que dans un sens *mystique*, *typique*, *&c.* & sur lesquelles l'*Anonyme* a bâti tout son Système, il remarque en peu de mots, que quand même on ne pourroit justifier l'ap-

(*a*) *Discours sur les fondemens*, &c. p. 28. 29. *Examen du Système sur le sens*, &c. p. 235. 238. 247.

plication qui en eſt faite dans le Nouveau Teſtament à *Notre Seigneur*, cela ne fauroit faire de tort à la cauſe Chrétienne ; & c'eſt ce qu'il nous fait eſpérer de prouver plus au long dans la ſuite. Au reſte on voit régner partout dans cet Ouvrage la même clarté, la même exactitude, & la même force de raiſonnement que dans les Sermons dont nous avons parlé plus haut ; ce qu'on y remarque de plus, c'eſt un certain tour aiſé & vif, qui ne peut que plaire aux Lecteurs, & qui convient au ſtyle d'une Réplique.

La Seconde Réponſe dont j'ai deſſein de faire mention, eſt celle de Mylord Evêque de *Co-*

ventry & de *Litchfield*, qui vient de paroître ſous ce titre : *Apologie de la Défenſe des preuves qu'on tire des anciens Oracles en faveur du Chriſtianiſme : Pour répondre à* l'Examen du ſyſtême ſur le ſens littéral des Prophéties, en deux vol. *in*-8. qui ſont en tout 514. pages, ſans la Préface & l'Epître dédicatoire. Dans le premier volume, l'Auteur fait ces quatre choſes. 1°. Il examine toutes les objections que l'*Anonyme* a alléguées contre l'authenticité du Livre de *Daniel*, & fait voir en détail que rien n'eſt plus mal fondé. 2°. Il produit les preuves externes qui nous reſtent en faveur de ce Livre. 3°. Il déve-

loppe les caractères internes qu'il nous fournit de ſa divinité, & qui renverſent entièrement l'hypothèſe de l'Adverſaire. 4°. Enfin il réfute l'explication que l'Auteur de l'*Examen du Syſtême*, *&c.* a donnée des ſeptante ſemaines de *Daniel*, & il prouve que cet Oracle ſe rapporte manifeſtement à *Jeſus-Chriſt*. Le ſecond Volume roule tout entier ſur l'attente générale de l'apparition du *Meſſie* au tems que *Notre Seigneur* vint au monde. C'eſt ce que le Prélat avoit déja établi dans le 1. Chap. de ſa *Défenſe du Chriſtianiſme*, *&c.* Mais comme l'*Anonyme* a nié en partie le fait dans ſon dernier Ouvrage,

& tâché d'invalider la preuve qu'on en tire, il s'eſt crû obligé d'entrer de nouveau dans cette diſcuſſion, & de ne rien omettre de tout ce qui pouvoit y répandre quelque jour. Pour cela il montre I. que cette attente d'un *Meſſie* étoit commune probablement à pluſieurs d'entre les *Sadducéens*, certainement à la Secte des *Scribes* ou *Karaïtes*, & généralement au reſte des *Juifs*, ſuivant le témoignage de *Joſephe*, & qu'elle ſe trouvoit auſſi chez les *Samaritains*. II. que la même notion ſe répandit par le moyen des *Juifs* parmi les autres Peuples, & en particulier parmi les *Arabes*; & à cette occaſion

Mylord Evêque de *Litchfield* défend l'Hiſtoire des *Mages* contre les attaques de l'*Anonyme*, qui la traite de fable. Il montre auſſi dans quel ſens on doit entendre ce qui eſt dit, Matth. II. 3. qu'*Herode & toute la Ville de Jéruſalem furent troublés* à la nouvelle de la naiſſance de *Jeſus-Chriſt* : il juſtifie l'explication que les *Principaux Sacrificateurs* & les *Scribes* donnerent alors à l'Oracle de *Michée* V. 2. l'alléguant comme une preuve que le Meſſie devoit naître à *Béthléhem* ; & il répond à quelques autres mauvaiſes difficultés de l'*Anonyme* ſur la vérité des faits rapportés dans ce ſe-

cond Chapitre de St. *Matthieu*, qu'il prétend être ſuppoſé. L'Auteur vient enſuite à la Tradition répanduë dans ce tems-là chez les *Grecs* & les *Romains*, touchant un grand Prince qui devoit bientôt paroître & gouverner tout le Monde. A ce ſujet il avoit allégué dans ſon premier Ouvrage les *Vers Sibyllins*, ſoutenant avec pluſieurs Savans qu'ils tiroient leur Origine des *Juifs*; il réhabilite ici ſon opinion, & la défend contre toutes les chicanes de ſon Adverſaire. Il produit encore là-deſſus la IV. Eclogue de *Virgile*, & les témoignages de *Joſephe*, de *Tacite* & de *Suétone*, qu'il juſtifie pleine-

ment. Il finit par quelques réflé-xions ſur l'uſage qu'on peut faire de cette Tradition preſque univerſelle en faveur du Chriſtianiſme.

On trouve à la ſuite de cette *Apologie* une Diſſertation de M. *Maſſon* ſur le Maſſacre des Enfans de *Béthlehem*, &c. qui contient 53. pages. L'Auteur déja connu dans la République des Lettres nous apprend dans ſon Epître dédicatoire à Mylord Evêque de *Litchfield*, qu'il avoit conçu le deſſein & les principales idées de cette Diſſertation après avoir lû l'*Examen du Syſtéme*, *&c.* où l'*Anonyme* n'a rien négligé pour détruire la vérité

de

de ce fait particulier ; & que ce Prélat la lui ayant demandée pour la joindre à ſon Ouvrage, il s'eſt mis auſſi-tôt en devoir de lui obéir. Il prouve 1°. Que le ſilence de *Joſephe* ſur le maſſacre de *Béthlehem* n'eſt d'aucun poids contre le témoignage exprès de S. *Matthieu*. 2°. Que ce témoignage eſt ſoutenu de celui de *Macrobe*, qui ne peut être révoqué en doute. 3°. Que l'autorité de *Macrobe* a d'autant plus de force dans ce cas, qu'il étoit Payen, & par conſéquent ennemi du Chriſtianiſme, & qu'il paroît manifeſtement qu'il n'a pas tiré ce qu'il dit de *S. Matthieu*. M. *Maſſon* établit ces trois chefs

en peu de mots, & réfute ſi ſolidement l'*Anonyme* qui a ſoutenu le contraire, que je ne vois pas qu'il puiſſe y répliquer la moindre choſe. Il a joint à cette Diſſertation un *Poſtcrit* de 8. à 9. pages, ſur la IV. Eclogue de *Virgile*, dont voici l'occaſion. Mylord Evêque de *Litchfield* avoit allégué cette Eclogue qu'il prétend être tirée des vers *Sibyllins*, comme une preuve de la Tradition généralement répandue alors touchant la naiſſance d'un Conquérant univerſel. L'Auteur de l'*Examen du Syſtême ſur le ſens*, *&c.* voulant réfuter le Prélat ſur ce point, cite dans une Note exprès une Diſſertation ma-

nuſcrite de Mr. *Maſſon*, *de Carmine Cumæo*, *quartoque Virgilii Idyllio*, *&c.* (dont il avoit fait mention dans ſon *Jani Templum Chriſto naſcente reſerat. &c. Roter. anno* 1700.) à laquelle il le renvoie pour ſa propre conviction, ſachant qu'il a l'avantage de pouvoir la conſulter. Mr. *Maſſon* relève ici l'impertinence de cette Note, & donne le plan de ſa Diſſertation, qui ne détruit point la conjecture du Prélat.

Au reſte Mylord Evêque, dans une excellente Préface qu'il a miſe à la tête de ſon Ouvrage, nous apprend que pour rendre ſa Réponſe à l'*Examen du Syſtême ſur le ſens littéral des Prophé-*

ties plus complette, il s'étoit propoſé d'établir ces trois choſes, 1°. que les anciens Oracles, quoique prononcés en différens tems, avoient tous en vûe une ſeule & même perſonne, qui devoit ſortir de la Tribu de *Juda*, de la famille de *David*, & être l'Auteur des plus grandes bénédictions. 2°. Qu'en expliquant littéralement du *Meſſie* pluſieurs paſſages du Vieux Teſtament, on ne fait rien qui ne ſoit conforme aux règles de la plus exacte Critique. 3°. Que les Auteurs *Juifs* ſont vraiment ceux qu'il convient d'alléguer ſur cette matière, puiſqu'il s'agit d'un Article qui a un rapport immédiat à leur Nation

& à leur Religion. Mais l'Ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui ayant groſſi ſous ſa main au-delà de ce qu'il avoit d'abord crû, par les fautes ſans nombre & de toute eſpèce qu'il y avoit à relever dans ſon Adverſaire, il s'eſt vû obligé de renvoyer à un autre tems la diſcuſſion de ces trois Chefs ; ce qu'il nous promet d'exécuter auſſi-tôt, ſi Dieu lui conſerve la vie & la ſanté. Il eſt à ſouhaiter qu'il tienne ſa promeſſe : on ne peut qu'en bien augurer, quand on a lû ce qu'il a déja publié ſur ce ſujet.

Je reviens, il en eſt tems, à l'Ouvrage dont j'ai entrepris la

Traduction. Ce ſeroit ici le lieu d'en étaler tout le mérite, & de faire l'éloge de ſon illuſtre Auteur ; mais outre que je ne me ſens pas aſſez de force pour cela, la modeſtie de Mylord Evêque de *Bangor* * ne s'en accommoderoit nullement. Je dirai ſeulement pour faire plaiſir aux Etrangers, que ce Prélat eſt fils du fameux M. *Guillaume Sherlock* Doyen de *S. Paul*, & *Maître du Temple*, dont nous avons traduits en notre Langue les excellens Traités de la *Mort*, du *Jugement*, de l'*Immortalité de l'ame*, de la *Providence*, & deux Volumes de *Sermons*. Héritier du profond ſa-

* Actuellement Evêque de Londres.

voir & des rares vertus de ſon Père, Mr. *Thomas Sherlock* s'eſt diſtingué de bonne heure dans l'Egliſe, & on l'a vû par degrés parvenir enfin à la dignité *Epiſcopale*. Il y a environ une année qu'il fut promû au Siége de *Bangor* *, j'oſe le dire, au grand contentement de tout le monde ; & par une diſtinction marquée la Cour lui a conſervé ſa Cure du *Temple*, dont le revenu eſt conſidérable. Quand on aura lû ſon Ouvrage, on ne me ſoupçonnera pas d'exagérer, en diſant qu'il a eu l'applaudiſſement univerſel. Les Partiſans même de l'Auteur

* M. le Moine écrivoit ceci en 1728. dans la ſuite, M. Sherlock a été transferé à l'Evêché de Londres.

Anonyme n'ont pû s'empêcher d'en parler avantàgeuſement ; & quoiqu'il n'y ait pas encore trois ans qu'il paroît, l'on en a déja fait deux Editions*, & bien-tôt l'on paſſera à une troiſième, tant le débit en a été rapide. Les ſix *Diſcours* qui en compoſent la meilleure partie, ont été prononcés devant les deux Sociétés des Avocats du *Temple* ** dans l'Egliſe, de ce quartier-là, dont Mr. le Docteur

* Depuis 1728 que M. le Moine écrivoit ceci, il y a eu pluſieurs autres Editions de cet excellent ouvrage ; mais il n'y en a aucune qui ſoit auſſi ample que celle-cy.

** C'eſt un fameux Collège de *Droit* à *Londres*, & le plus ancien de tous. Il eſt ſitué dans un quartier aſſez grand, & fermé de murailles, où l'on compte outre l'Egliſe plus de 200. Maiſons particulières à l'uſage des Juriſconſultes & des Etudians en *Droit*. Il

Sherlock eſt le Miniſtre ordinaire, ou le *Maître*, titre affecté à ce poſte. Ceux qui connoiſſent la manière de prêcher des *Anglois*, & qui feront attention au caractère des Auditeurs de ce Prélat, ne feront pas ſurpris que ce ſoient ici des Sermons. Les deux Societés dont je viens de

appartenoit autrefois à un Ordre de Chevaliers *Religieux*, qu'on appelloit les *Templiers*; & c'eſt de là qu'il tire ſon nom. Enſuite cet Ordre ayant été aboli, il fut donné avec toutes ſes dépendances aux Chevaliers de S. *Jean de Jéruſalem*, qui en jouirent juſqu'au tems de la Réformation; & alors quelques Profeſſeurs en Droit & Avocats, qui en occupoient déja une partie par accord avec ces Chevaliers, en demeurerent ſeuls poſſeſſeurs : le Miniſtre ordinaire de l'Egliſe, par une diſtinction ſingulière, retint le titre de *Maître* de l'Ordre. Dans la Patente que le Roi, à qui appartient la nomination de ce Bénéfice, fait expédier, celui qui doit remplir la place eſt appellé, *Magiſter Novi Templi.*

parler, compoſées de gens d'eſprit très-verſés, non-ſeulement dans le Droit *naturel* & *civil*, mais encore pour la plûpart dans les autres Sciences, furent charmés de ces *Diſcours*, & en ſolliciterent auſſi-tôt la publication. Mr. *Sherlock*, pour faire un juſte volume, & dire cependant quelque choſe qui eût du rapport à à la matière qu'il venoit de traiter, y joignit les trois Diſſertations qui ſuivent *. Il dédia ſon Ouvrage, comme il étoit naturel, à ces deux mêmes Societés, qui lui en témoignerent auſſi leur reconnoiſſance d'une manière

* Il y a dans cette Edition deux nouvelles Diſſertations données par l'Auteur.

peu commune : car elles allerent le remercier en corps, & lui firent préſent d'un magnifique vaſe de vermeil.

Toutes ces circonſtances que je viens de raſſembler, forment ſans doute un grand préjugé en faveur de ce Livre ; mais il n'a pas beſoin qu'on le relève par cet endroit : il porte avec ſoi ſa propre recommandation, comme s'en convaincra tout Lecteur judicieux. C'eſt-ce qui m'a fait penſer à le traduire ; d'ailleurs j'y ai été porté par le conſeil d'une perſonne de mérite très-connue dans la République des Lettres, & au jugement de qui je me ferai toujours une gloire de défé-

rer. Je ſouhaite ſeulement que ma Traduction conſervant tout le prix intrinſéque de l'Ouvrage, ſe faſſe lire des Etrangers avec autant de plaiſir, que l'Original s'eſt fait lire en *Angleterre*. Ce ſouhait paroîtra peut-être un peu vain ; mais je puis dire que je n'ai rien négligé pour le voir accompli. J'avoue que je n'ai pas toujours été le maître de rendre mon ſtyle auſſi coulant que je l'aurois voulu ; celui de Mr. *Sherlock* eſt ſi ſerré, ſes raiſonnemens ſont ſi concis, il ſe permet ſi peu d'écarts, qu'il n'étoit pas poſſible de prendre la moindre liberté. Cela a fait que je me ſuis attaché plutôt à me rendre

intelligible, en ſuivant de près mon Original, qu'à polir mon langage. C'eſt ici mon coup d'Eſſai : ſi je réuſſis au gré du public, je m'eſtimerai fort heureux ; ſi j'ai le malheur de lui déplaire, j'en profiterai avec ſoin, pour ne pas m'expoſer de nouveau à ſa juſte cenſure.

A *Londres* le 9. Décembre 1728.

PRÉFACE
DE
L'AUTEUR.

J'Ai rien à dire de plus pour la publication de cet Ouvrage, que ce qu'on en voit au Titre. Seulement, de peur que le Lecteur ne s'y trompe, il eſt à propos de l'avertir ici, qu'il ne doit pas s'attendre dans les Diſcours ſuivans à une Réponſe directe * *au Livre publié depuis*

* J'ai ajouté ce mot, parce qu'après tout cet Ouvrage combat très-ſolidement le Livre

peu ſous le Titre de Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne, &c. * *Une plume plus habile* ** *s'eſt chargée de cet Ouvrage, & s'en eſt aquittée à la ſatisfaction du Public. En formant le deſſein de compoſer ces Diſcours, j'ai eu en vûe de montrer* l'Uſage & les fins de la Prophétie dans les divers âges du monde, *comme auſſi* la connexion manifeſte qu'il y a entre les Prophéties de chaque âge. *Ceux qui ne conſidèrent les*

dont il s'agit, & qu'il eſt certain qu'il a été compoſé a cette occaſion. Voyez là-deſſus la *Préface du Traducteur.*

* On en a donné une idée dans la *Préface* citée.

** C'eſt *Mylord Evêque de Litchfield.* Voyez la même Préface.

Prophéties du Vieux Teſtament que comme tout autant de prédictions indépendantes les unes des autres, ne ſauroient jamais bien juger de l'argument que l'on en tire pour la vérité du Chriſtianiſme, ni être en état de ſe ſatisfaire eux-mêmes, quand on leur oppoſe les objections des Incrédules. Il eſt facile à des gens qui ont du loiſir & quelques talens, de trouver des difficultés dans des prédictions particulières, & dans l'application qu'en ont faites des Ecrivains qui vivoient il y a pluſieurs ſiécles, & qui avoient en main divers Livres & Monumens de l'Egliſe Judaïque, d'où ils ont tiré pluſieurs paſſages, & peut-

être

être même quelques Prophéties (Livres & Monumens qui nous manquent pour pouvoir entendre & juſtifier la méthode qu'ils ont ſuivie à cet égard ;) mais il n'eſt pas également facile de prouver ou de perſuader au monde, qu'une longue ſuite de Prophéties qui s'étendent au delà de pluſieurs milliers d'années, qui ont été prononcées en différens tems, & qui néanmoins ſervent à une ſeule & même diſpenſation de la Providence depuis le commencement juſqu'à la fin, ſoit l'effet de l'artifice & d'une fraude pieuſe. Eſt-il croyable que pendant tant de ſiécles ſucceſſivement, on ait pû trouver des perſonnes propres

à ménager cette impoſture, ſans qu'il s'en ſoit jamais rencontré aucune qui ait eu intérêt à la découvrir, ou aſſez de bonne foi & d'attachement à la vérité pour le faire ?

Ce que l'on dit dans le IV. Diſcours de la malédiction de la terre, qui fut abolie après le déluge en vertu de l'Alliance que Dieu traita avec Noé *& ſes deſcendans, ſera regardé peut-être comme un jeu d'imagination, vû le grand nombre de préjugés qui s'y oppoſent ; j'ajouterai ſeulement à ce que j'en ai dit, que ſi on admet cette hypothèſe, l'on verra qu'elle conduit la ſuite des diſpenſations de Dieu envers le genre humain dans une gradation naturelle, & qu'el-*

le ouvre une nouvelle ſcène d'évè-nemens dirigés par la Providence préciſement où il paroît qu'il y ait de grandes raiſons d'en attendre, je veux dire, au commencement du nouveau Monde. Que ſi au contraire on la rejette, il ſemble qu'il y ait un grand vuide dans l'Hiſtoire ſainte, & que le nouveau Monde ſuccède immédiatement & dans toutes ſes qualités à l'ancien Monde; & cependant qui ne s'attendroit à voir une ſi grande révolution ſuivie de quelque nouveau degré de lumière, pour conſoler & ſoutenir les pauvres reſtes du Genre humain ? Si cette notion n'eſt pas approuvée comme juſte, du moins elle ne ſera pas condamnée comme

criminelle, & je n'en ſuis pas aſſez épris pour la défendre à outrance.

A l'égard des Diſſertations *qui ſuivent, ceux qui les croiront dignes d'être lûes, appercevront bientôt le rapport qu'elles ont au ſujet de ces Diſcours * ; & pour les autres, il ſeroit inutile de leur en rendre compte.*

* Voyez ce qu'on en a dit dans la *Préface* du Traducteur.

AVERTISSEMENT.

N'ayant pas pû mettre la pièce ſuivante à la ſuite de la 4e. Diſſertation de Mr. Sherlock ſur l'entrée triomphante de Notre Seigneur dans Jéruſalem, qui ſe trouve au ſecond Volume, nous avons jugé à propos de la placer à la tête de ce premier Volume, & d'en prévenir le Lecteur par ce petit avertiſſement. Nous nous flattons que cette pièce lui fera plaiſir.

EXTRAIT

EXTRAIT

DE LA BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE.

Remarques ſur la IVe. Diſſertation de Mylord Evêque de Bangor (M. Sherlock) à préſent Evêque de Londres, dans une Lettre humblement adreſſée à ce Prélat.

A Londres, 1732. *Broch. in-8°.*

Cette Brochure n'a pas demeuré long-tems ſans réplique ; & comme l'Auteur ne s'étoit propoſé que de réfuter l'hypothèſe particulière de M. l'Evêque, un autre Anonyme lui a répondu dans un petit écrit publié l'hiver dernier ſous ce titre :

DISSERTATION,

Où l'on prouve qu'il n'étoit pas permis aux Juifs de ſe ſervir de Chevaux & de Chariots de guerre, à l'occaſion

d'une Brochure intitulée, Remarques ſur la IV. Diſſertation de Mylord Evêque de Bangor.

A Londres, in-8°. pp. 66.

NOus joignons enſemble ces deux Brochures pour en donner l'Extrait, l'une n'étant proprement que la réfutation de l'autre. Nous ne nous arrêterons point à ce qu'il y a de perſonnel, & qui ne fait rien au fait; mais nous rapporterons fidèlement, & en peu de mots, ce qui s'eſt dit d'eſſentiel de part & d'autre.

L'Auteur des *Remarques* ſoutient d'abord qu'il n'y a rien dans le paſſage du *Deutéronome* XVII. 16. que Mr. l'Evêque de *Bangor* avoit allegué comme une preuve fondamentale de ſon hypothèſe, qui prouve que la défenſe de *faire amas de chevaux* emporte celle de s'en ſervir en guerre. Mais l'Auteur de la *Diſſertation* répond 1°. que c'eſt ce que renferme le mot de l'Original *multiplier*, ou *faire amas*. » Un Roi, » dit-il, a des Gardes pour la ſûreté de » ſa perſonne, & pour la pompe;

» mais quand il *multiplie* ou qu'il *au-*
» *gmente* conſidérablement ſes forces,
» il eſt aiſé de juger qu'il veut s'en ſer-
» vir en guerre. 2°. La raiſon de cette
» Loi du *Deutéronome* n'étant marquée
» qu'indirectement, il faut néceſſaire-
» ment l'expliquer par l'hiſtoire des
» tems qui ſuivirent. Or il paroît clai-
» rement par là, comme l'a très-bien
» remarqué Mr. l'Evêque de *Bangor*,
» que le but de Dieu étoit d'empêcher
» les *Iſraelites* de ſe ſervir de chevaux
» & de chariots en guerre, par oppoſi-
» tion à la conduite des autres Peu-
» ples, cet Etre ſuprême s'étant lui-
» même chargé du ſoin de les défen-
» dre contre tous leurs Ennemis, &
» voulant convaincre toute la terre que
» lui ſeul étoit l'Auteur de leurs Vic-
» toires. Les chevaux ne leur étoient
» certainement pas défendus pour l'u-
» ſage ordinaire, ou pour la parade,
» puiſque pluſieurs Rois, & en parti-
» culier *David*, en ont eu un aſſez
» grand nombre, ſans que jamais cela
» leur ait été reproché; au lieu qu'ils
» ont été conſtamment cenſurés & pu-
» nis, pour s'en être ſervis en guerre »,

Mais l'Auteur des *Remarques* allègue une autre raiſon de cette défenſe, ſavoir *le danger de l'Idolâtrie, ſi les Iſraelites renouvelloient leur ancienne correſpondance avec les Egyptiens*; & il prétend que cette raiſon eſt renfermée dans ces paroles qui ſuivent immédiatement la défenſe, *d'autant que l'Eternel vous a dit, Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin là.* A cela l'Auteur de la *Diſſertation* oppoſe, 1°. qu'il n'eſt point parlé d'Idolâtrie dans le Texte. 2°. que la Conjonction de l'Original (ו), que nos verſions ont exprimée par *d'autant que*, ne ſignifie proprement qu'*et*; ou ſi elle emporte quelque choſe de plus, elle peut être rendue par *principalement*, auſſi bien que par *d'autant que. Il ne fera point retourner le peuple en Egypte pour faire amas de chevaux*, principalement, ou, ſur tout après que l'*Eternel vous a dit, vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là.* Et alors ces dernières paroles doivent être conſiderées, non comme la raiſon de la défenſe que Dieu fait aux Rois d'*Iſrael* d'envoyer le peuple en *Egypte* pour faire amas de che-

vaux, mais comme une nouvelle conſidération, dont *Moïſe* ſe ſert pour engager d'autant plus efficacement ces Princes à obſerver cette Loi. C'eſt ainſi que le P. *Calmet* entr'autres a traduit ce paſſage d'après la *Vulgate*. 3°. Ce ne peut pas être le danger de l'Idolâtrie qui a porté Dieu à défendre dans cet endroit aux *Juifs* de retourner en *Egypte* pour y faire amas de chevaux, puiſqu'ils pouvoient auſſi en tirer de pluſieurs autres pays voiſins, comme de l'*Armenie*, de la *Perſe*, de *Tyr*, &c. où il étoit également à craindre qu'ils ne ſe corrompiſſent par les ſuperſtitions qui y régnoient. De là vient que les Rabins étendent cette défenſe à tout autre Pays indifféremment *. S'il eſt fait mention en particulier de l'*Egypte*, ce n'eſt que parce qu'elle étoit plus à portée, & plus abondante en chevaux, & en meilleurs chevaux **. D'ailleurs les *Egyptiens* ſont les premiers peuples qui ſe ſoient ſervis de chevaux en guerre,

* Vid. int. al. Moſes B. Nachman in ſuo Peneſch. ſuper h. l.

** Vid. Boch. Hieroz. Lib. II. cap. 9.

comme nous l'apprenons de *Plutarque*, ſur *Iſis* & *Oſiris*. Ainſi il étoit à craindre que les Rois d'*Iſrael* n'envoyaſſent le peuple en *Egypte*, plûtôt que dans tout autre Pays, pour y acheter des chevaux, & pour y apprendre la manière de s'en ſervir avec avantage en guerre. Voilà pourquoi Dieu leur défend particulièrement d'y retourner dans cette vûe.

L'Auteur remarque 4°. que cette défenſe n'étoit pas abſolue & illimitée, puiſqu'elle n'avoit pour but que d'empêcher les *Iſraelites* de s'établir de nouveau en *Egypte*, au mépris du Pays de *Canaan*, des merveilles que Dieu avoit operées pour les y introduire, & des bénédictions particulières qu'il y avoit attachées. C'eſt ce qui paroît par les chapitres XLII. XLIII. & XLIV. de *Jeremie*, auſſi bien que par le Talmud de *Jéruſalem* *. C'eſt le ſentiment d'*Aben Ezra*, de *Maimonides*, & de pluſieurs Interprètes Chrétiens **. C'eſt ce que confirme l'exemple de quel-

* In Maſech Sanhedrin.

** Vid. int. alios, Gerundenſis in loc. Carp. zov. in Schickard.

ques saints hommes, qui en tems de persecution sont allés chercher un azyle en *Egypte*, & y ont demeuré, même avant la destruction du premier Temple, sans encourir la colère de Dieu, comme un *Urie*, un *Jeremie*, &c *. 5°. Enfin l'Anonyme soutient que son Antagoniste a tout à fait mal pris le sens du passage du *Deutéronome* dont il est ici question: car il raisonne comme si Dieu avoit défendu aux *Israelites* de faire amas de chevaux, de peur qu'ils ne retournassent en *Egypte*; au lieu que c'est tout le contraire. Dieu leur défend de retourner en *Egypte*, de peur qu'ils ne fissent amas de chevaux: *Il* (le Roi) *ne fera point retourner le peuple en Egypte, pour faire amas de chevaux.* Se peut-il rien de plus clair? Ajoutés à cela, que si le danger de l'Idolâtrie eût été la vraie raison de la défense que Dieu fait aux *Israelites* d'aller en *Egypte*, cette défense n'auroit pas dû être limitée, comme elle est ici, au seul cas d'amasser des chevaux: elle auroit dû s'étendre à toute

* Voy. Jeremie. XXVI. XLIII.

ſorte de cas indifféremment; & il n'auroit pas été permis aux *Juifs* d'aller en *Egypte* pour quelque ſujet que ce fût, non pas même pour voyager, pour trafiquer, ou pour y chercher un azyle contre la perſécution, ce que nous avons vû pourtant qu'ils pouvoient faire, & qu'ils ont fait ſans crime.

Mais l'Anonyme, pour achever de ruiner la prétention de l'Auteur des *Remarques*, propoſe une nouvelle explication ſur ce ſujet. Il croit que la défenſe de *retourner en Egypte* doit être priſe, non dans un ſens littéral, mais dans un ſens figuré; & voici les preuves qu'il en allégue. 1°. Il faut bien diſtinguer l'indignation que Dieu fit paroître contre les *Iſraelites*, qui preſſés de la faim & de la ſoif dans le deſert vouloient retourner en *Egypte*, où ils auroient été bien moins en danger d'Idolâtrie, que d'être paſſés au fil de l'épée, comme des voleurs, des brigands, & des rebelles; il faut, dis-je, bien diſtinguer cette indignation, à laquelle on rapporte communément ces paroles de *Moïſe*, *car l'Eternel vous a dit, vous ne retournez jamais plus par*

ce chemin-là, de l'ordre que Dieu donne aux Rois *de ne pas faire retourner le peuple en Egypte*, puiſque les Rois ne furent établis en *Iſrael*, que quelques centaines d'années après la conquête du Pays de *Canaan*. Si les *Juifs*, pour obéir à leurs Princes, fuſſent retournés en *Egypte*, & s'y fuſſent établis comme ſujets, ils auroient été ſans doute en très-grand danger de tomber dans l'Idolâtrie; mais eſt-il croyable qu'aucun Roi d'*Iſrael* eût été aſſez fou pour ſe rendre avec tout ſon Peuple à diſcrétion aux *Egyptiens*? Si au contraire les *Iſraelites* étoient allés en *Egypte* pour en faire la conquête, leur eût-il été plus difficile de ſe garantir de l'Idolâtrie qui y règnoit, qu'il ne leur fut difficile de le faire par rapport aux *Cananéens* qu'ils dépoſſederent?

Si l'on dit qu'il n'eſt pas queſtion dans cet endroit de tout le Peuple en général, mais ſeulement de ceux qui pourroient aller en *Egypte* pour y faire amas de chevaux; l'Auteur répond qu'il ne conçoit pas comment quelques Maquignons auroient jamais pû corrompre le culte du vrai Dieu établi

en Judée, quand même on supposeroit qu'ils se seroient laissés séduire par les superstitions des *Egyptiens*. Ainsi il conclut de tout ce qu'il vient de dire, que le *retour en Egypte* dont il s'agit ici, n'est pas un retour du corps, mais du cœur. Le mot Hébreu שוב marque très-souvent un changement d'inclinations, soit en bien soit en mal. D'ailleurs, les paroles suivantes conduisent naturellement à ce sens: *Vous ne retournerez jamais plus par ce chemin-là.* Quel chemin? Est-ce le même chemin par lequel les *Israelites* vinrent d'*Egypte* au travers de la Mer rouge dans le desert? Mais cela étoit impossible: il faut donc nécessairement prendre le terme de l'original דרך dans un sens figuré, comme en plusieurs autres endroits de l'Ecriture. *Vous ne retournerez plus par ce chemin-là*, c'est-à-dire, vous n'imiterez plus les manières des *Egyptiens*, vous renoncerés pour jamais à leurs coutumes, & en particulier à celle de faire amas de chevaux, d'avoir une nombreuse Cavalerie & des chariots de guerre en quantité.

L'Anonyme ajoute, que ſoit qu'on donne au paſſage du Deutéronome dont il s'agit, un ſens littéral, ou un ſens métaphorique, il paroît clairement que le danger de l'idolâtrie n'eſt pas la raiſon de la défenſe que Dieu fait aux *Iſraelites* de retourner en *Egypte*; & par conſéquent que ce danger ne ſauroit être conſideré comme le vrai motif de l'ordre donné aux Rois de *ne pas faire amas de chevaux*. Il faut néceſſairement le chercher, ce motif, dans la nature de la *Théocratie* établie chez les *Juifs*, comme l'a fait M. l'Evêque de *Bangor*. Dieu étant le vrai Roi de ce peuple, il n'avoit beſoin ni de chevaux ni de chariots pour les défendre contre leurs Ennemis. D'ailleurs il étoit à propos qu'il leur en interdisît l'uſage, afin qu'il parût clairement aux yeux de toutes les Nations qu'il les gouvernoit d'une manière immédiate, & afin qu'eux-mêmes ne miſſent pas leur confiance dans les moyens humains, & qu'ils ſe ſouvinſſent que Dieu ſeul étoit leur Libérateur. Auſſi voyons-nous que cet Etre ſuprême faiſoit, pour ainſi dire, la

fonction de leur Général d'armée. Il ne leur étoit pas permis d'entreprendre aucune guerre ſans le conſulter. C'étoit lui qui dirigeoit toutes choſes pour le combat. L'Arche de l'Alliance, ſymbole viſible de ſa préſence, marchoit à la tête du camp. De pluſieurs milliers d'hommes qui s'aſſembloient pour aller à l'ennemi, il n'en prenoit pour l'ordinaire qu'un petit nombre Les *Hébreux* n'avoient ni Troupes réglées, ni Magaſins d'armes & de munitions. *David* lui-même, quoi qu'engagé dans des guerres continuelles, n'eut jamais que de la Milice. *Salomon* eſt le premier qui ait entretenu de la Cavalerie & des chariots de guerre.

Cette *Théocratie Judaïque* n'eſt point une choſe faite à plaiſir, comme on le prouve par le ſuffrage de tous les Auteurs qui ont traité cette matière, & par divers paſſages formels de l'Ecriture, qu'on rapporte tout au long. On ſoutient même que les Rois d'*Iſrael* n'étoient à la lettre que des Vice-Rois, que des Lieutenans de Dieu, qu'il établiſſoit, ou dépoſoit ſelon ſon bon

plaiſir, qui étoient obligés de le conſulter ſur toutes les affaires importantes, & qui ne pouvoient en particulier entreprendre aucune guerre que par ſes ordres. C'eſt ce qui paroît clairement par l'hiſtoire de *Saül*, de *David*, de *Salomon*, & de la plûpart de leurs Succeſſeurs. Cela poſé, il eſt manifeſte que la raiſon pour laquelle Dieu défend aux Rois d'*Iſrael* de faire amas de chevaux, c'eſt qu'il ne vouloit point avoir de Cavalerie ni de chariots de guerre dans des armées dont il étoit proprement le Général, de peur que ce Peuple n'y mît ſa confiance, & ne fût porté à attribuer ſes victoires à ſes propres forces. L'Auteur montre que c'eſt auſſi là la penſée de la plûpart des Commentateurs Juifs & Chrétiens, tant anciens que modernes, & il finit cet Article en remarquant qu'il s'y eſt un peu plus arrêté qu'il n'avoit d'abord deſſein, mais que cela lui a paru néceſſaire, parce que c'eſt proprement là le nœud de la queſtion, & le point eſſentiel d'où dépend toute l'hypothèſe de M. l'Evêque de *Bangor*.

Mais pour la confirmer, ce Prélat avoit allégué pluſieurs autres paſſages & quelques traits d'hiſtoire du V. Teſtament, que ſon Critique tâche de lui enlever l'un après l'autre, & ſur leſquels ſon Champion entreprend de le juſtifier. Nous ne ſaurions les ſuivre dans tout ce détail, ſans tomber dans une longueur exceſſive ; ainſi nous nous contenterons de rapporter en peu de mots ce qui s'eſt dit de plus eſſentiel ſur certains articles propres à mettre les Lecteurs en état de juger du fond de cette Diſpute.

L'Auteur des *Remarques*, &c. demande quelle raiſon Mr. l'Evêque de *Bangor* a eu de prendre pour un commandement ces paroles de Dieu à *Joſué*, *Tu couperas les jarrets à leurs chevaux, & tu brûleras leurs chariots* [*Joſ.* XI. 6.] Il prétend que ce n'eſt là qu'une ſimple prédiction de la victoire complète que *Joſué* devoit remporter le lendemain ſur les Rois de *Canaan*. Mais l'Auteur de la *Diſſertation*, &c. lui répond que dans toutes les langues, & particulièrement dans la langue Hébraïque, le *futur* eſt ſouvent

mis pour l'*Imperatif*, comme il le prouve entr'autres exemples, par les termes de l'Inſtitution de la Pâque (Exod. XII. 43. &c.) Il ajoute que les *Septante*, & tous les Commentateurs prennent ces paroles pour un ordre abſolu, & que leur ſentiment eſt de plus confirmé par l'exécution ; car il eſt expreſſément remarqué au verſet neuviéme du même chapitre, que *Joſué fit comme l'Eternel lui avoit ordonné : il coupa les jarrets à leurs chevaux & il brûla leurs chariots.* Il eſt vrai que le *verbe* אמר ne ſignifie ordinairement que *dire ;* mais à l'égard de Dieu, il emporte très-ſouvent quelque choſe de plus, comme un commandement, ou un acte de ſa puiſſance. *Et Dieu* dit *que la lumière ſoit, & la lumière fut* *. L'Auteur rapporte à cette occaſion un long paſſage du Rabin *Kimchi* qui eſt entiérement dans les idées de Mr. l'Evêque de *Bangor*, & qui s'étend à faire voir que ce que *Joſué* fit en coupant les jarrets aux chevaux, & en brûlant les chariots des *Cananéens*, il le fit par

* Gen. I. 3. Voy. le diction. de Pagnin. in vocem.

l'ordre exprès de Dieu, & pour rendre ces moyens humains inutiles non ſeulement aux ennemis, mais encore aux *Iſraelites* eux-mêmes.

L'Auteur des *Remarques* &c. prétend que cela étoit néceſſaire, parce que les *Iſraelites* ignoroient l'art de ſe ſervir des chevaux & des chariots de guerre. Mais on lui répond que ſuppoſé que le fait fût vrai, *Joſué*, *Caleb*, & tous ceux qui avoient environ vingt ans quand ils ſortirent d'*Egypte*, & qui vivoient encore alors, pouvoient aiſément leur apprendre à les manier. N'en avoient-ils pas vû un grand nombre en *Egypte*, & eſt-il croyable qu'ils ignoraſſent tous abſolument la maniére de s'en ſervir? D'ailleurs il ne faut pas douter que leurs Pères, & les *Egyptiens* qui les avoient ſuivis en grand nombre *, n'euſſent amené avec eux dans leur tranſmigration quelques centaines, ſi non quelques milliers de chevaux, pour porter ou voiturer une partie de leur bagage. Et pourquoi la race de ces animaux n'auroit-elle pas pû ſe conſerver dans le deſert, auſſi bien

* Voy. Exod. XII. 38.

que

que celle des brebis & des bœufs? Si donc *Josué* détruisit les chevaux & les chariots des *Cananéens*, au lieu de s'en servir en guerre, suivant toutes les règles de la prudence humaine, il faut nécessairement que ce fût pour obéir à l'ordre exprès de Dieu. La conduite de *David* qui fit précisément la même chose dans un cas tout semblable, * prouve encore qu'il y avoit un tel ordre, & que l'usage des chevaux & des chariots de guerre étoit défendu aux *Israelites*.

Mais le Censeur de Mr. l'Evêque de *Bangor* fait là-dessus une nouvelle réflexion. Il dit que de ce que *Josué* & *David* coupérent les jarrets aux chevaux de leurs ennemis, il ne s'ensuit pas qu'ils n'en eussent point dans leurs Armées; tout comme l'on ne peut pas conclurre de ce qu'aujourd'hui l'on encloue quelquefois le Canon des Ennemis, & l'on détruit leurs munitions, que ceux qui le font ne se servent ni de Canons ni de Munitions en guerre. A cela l'Auteur de la *Dissertation*, *&c.* replique, qu'on n'encloue le Canon,

* 2. Sam. VIII. 4.

&c. que quand on ne peut pas en tirer parti ; au lieu que *Joſué* & *David* pouvoient aiſément faire uſage des chevaux & des chariots qu'ils avoient pris en guerre. Ne leur étoit-il pas auſſi facile de les emmener avec eux, que d'emmener les priſonniers & le butin, comme ils firent alors ? Et la prudence ne leur dictoit-elle pas de s'en ſervir contre leurs Ennemis, ſi la choſe leur eût été permiſe ? D'ailleurs, s'ils euſſent fait uſage de chevaux & de chariots de guerre, l'Ecriture n'auroit pas manqué d'en faire mention en parlant de leurs guerres, de leurs Troupes, & ſur-tout en faiſant le dénombrement de leurs forces ; & cependant on n'en voit pas la moindre trace nulle-part. Un ſilence auſſi ſoutenu & auſſi marqué vaut une preuve directe, ſans quoi on introduiroit bien-tôt dans l'Hiſtoire un Pyrrhoniſme univerſel.

Mr. l'Evêque de *Bangor* avoit remarqué qu'il paroît par l'Hiſtoire, que *David* fut le dernier des Conducteurs d'*Iſrael*, qui obſerva la Loi qui leur défendoit de faire amas de chevaux & de chariots. Là-deſſus ſon Antagoniſ-

te, après avoir relevé la pieté de *Josaphat* & de *Josias*, demande si l'on a la moindre apparence de preuve qu'ils ayent été censurés pour avoir violé cette Loi. Mais l'Auteur de la *Dissertation*, *&c.* observe que s'ils ne l'ont pas été directement, le mauvais succès de leurs armes a dû les convaincre qu'une telle conduite étoit très-désagréable à Dieu. *Josaphat* fait alliance avec *Achab* pour reprendre *Ramoth de Galaad* sur le Roi de *Syrie*. Ils mènent tous deux à cette expédition un grand nombre de chevaux & de chariots; mais ils sont entiérement défaits, le Roi d'*Israel* perd la vie dans le combat, & *Josaphat* lui-même ne se sauve qu'avec beaucoup de peine *. *Josias* se met en campagne contre *Necho*, avec des chevaux & des chariots, comme l'a fait voir Mr. l'Evêque de *Bangor*; mais il est mortellement blessé dans la bataille **. Cette observation est d'autant mieux fondée, que sous la Loi, la mort violente & prématurée des Princes, & le mauvais succès de leurs ar-

* 1. Rois XXXII. 2. Chron. XVIII.
** 2. Chron. XXXV.

mes, étoient toujours une marque de la colère de Dieu, & une punition manifeſte du Ciel.

Après tout, Dieu n'avoit-il pas ſuffiſamment fait connoître ſa volonté à cet égard, par le précepte du *Deutéronome*, par l'ordre donné à *Joſué*, par la conduite de ce Général, & celle de *David*, & enfin par les déclarations de ſes Prophètes ? *David* dans ſes *Pſeaumes*, *Salomon* dans ſes *Proverbes*, *Iſaïe*, *Oſée*, *Amos*, *Michée*, & quelques autres ſe ſont exprimés aſſez clairement là-deſſus. *Joſaphat* & *Joſias* ne pouvoient donc ignorer que l'uſage des chevaux & des chariots en guerre ne leur fût défendu ; & les cenſures des Prophètes à ce ſujet doivent être cenſées les regarder, auſſi bien que les autres Princes qui ont péché contre cette défenſe. Quelque grande que fût leur piété, l'on n'en peut pas conclurre, comme fait l'Auteur des *Remarques*, que s'ils avoient entendu le précepte du *Deutéronome* dans le ſens que Mr. l'Evêque de *Bangor* y attache, ils ne l'auroient jamais violé. Les plus grands Saints n'ont-ils pas eu leurs

foibleſſes & leurs chutes ? *Joſaphat* ne commit-il pas une grande faute en s'alliant avec *Achab* & *Achazia*, comme cela lui eſt vivement reproché * ? Ne maria-t-il pas ſon fils *Joram* avec *Athalie* fille d'*Achab*, & de *Jeſabel* qui étoit idolâtre ? Mariage qui ne pouvoit que déplaire ſouverainement à Dieu, puiſqu'il eſt dit que *Joram* ſe laiſſa corrompre par ſa femme, enſorte qu'il ſuivit toutes les abominations de la maiſon d'*Achab* **. Enfin, n'eſt-il pas expreſſément remarqué que malgré la pieté de *Joſaphat*, *les hauts lieux ne furent point ôtés ; le peuple ſacrifioit encore, & faiſoit des encenſemens aux hauts lieux* *** ? Pour ce qui eſt de *Joſias*, l'Auteur de la *Diſſertation* croit qu'il ſe rendit coupable de péché, en s'oppoſant au paſſage de *Necho* Roi d'*Egypte*, malgré la déclaration de ce Prince qui lui fit dire qu'il avoit ordre de Dieu-même de faire la guerre aux *Aſſyriens*. Il fonde ſa conjecture ſur ce que dit l'Hiſtoirien ſacré, que *Joſias*

* 2. Chron. XIX. XX.
** Ibid. XXI. 6
*** 1. Rois XXII. 44.

n'écouta point les paroles de Necho, qui procedoient de la bouche de Dieu *. Il n'ignore pas que quelques Interprètes, & en particulier le ſavant Mr. *Prideaux* dans ſon *Hiſtoire des Juifs*, liv. 1. prétendent qu'il ne s'agit là que des faux Dieux d'*Egypte*, dont *Necho* pouvoit avoir conſulté les Oracles, avant que d'entreprendre cette expédition: mais il dit, qu'outre que l'Auteur ſacré auroit dû s'exprimer plus clairement ſi ç'avoit été ſa penſée, il n'y a point d'apparence que ce Prince qui devoit ſavoir quelle étoit la Religion de *Joſias*, crût pouvoir l'intimider par les réponſes de ſes faux Dieux.

D'ailleurs, ſi l'on en juge par l'événement, l'on ne ſauroit douter que l'Etre ſuprême n'intervint en effet dans cette occaſion; car *Joſias* fut défait, & même bleſſé à mort par les *Egyptiens*, comme *Necho* l'en avoit menacé de la part de Dieu, s'il s'obſtinoit à s'oppoſer à ſon paſſage. *St. Jérôme*, *Tirinus*, *Grotius*, le *P. Calmet*, & quelques autres Commentateurs, croient que ce fut par *Jeremie* qui prophétiſoit alors,

* Voy. 2. Chron. XXXV. 20. &c.

ou par quelque autre Prophète, que *Necho* fut instruit des desseins de Dieu dans cette rencontre. Aussi l'Auteur du troisième livre d'*Esdras*, dont le témoignage ne doit pas être absolument rejetté sous prétexte qu'il est Apocryphe, dit en termes exprès, que *Josias livra bataille à Necho, sans avoir égard aux paroles de Jeremie le Prophète, qui procédoient de la bouche du Seigneur* *. Mais de quelque manière que *Necho* eût appris la volonté de Dieu touchant son expédition, il suffit qu'il en fût effectivement instruit; & la plûpart des Interprètes, entr'autres le savant Mr. *Le Clerc* dans son *Commentaire sur la Bible*, conviennent que c'est le meilleur sens qu'on puisse donner aux paroles de l'Historien sacré. Ainsi, il paroît que *Josias* agit directement dans dans cette occasion contre les ordres de Dieu, d'autant plus coupable à cet égard, qu'il lui eût été facile de s'assurer de la vérité, en consultant l'Eternel par ses Prophètes, ou par le Souverain Sacrificateur. D'où l'Auteur de la *Dissertation* conclut, comme de ce

* Esdr. I. 28.

qu'il a dit précédemment, que puiſque *Joſaphat* & *Joſias* ont commis de ſi grandes fautes malgré leur éminente vertu, il n'y a point d'abſurdité à ſuppoſer qu'ils ont auſſi violé la Loi qui leur défendoit de ſe ſervir de chevaux & de chariots en guerre. Quoique cet Article tienne un peu de la digreſſion, il nous a paru aſſez curieux pour mériter d'avoir place dans cet Extrait.

L'Auteur des *Remarques* demande ſur quel fondement on prétend que *Salomon* ait fait uſage de chevaux & de chariots en guerre. Mais la réponſe eſt aiſée. *Salomon* eut des guerres, & y fit ſans doute ſervir ſes chevaux & ſes chariots. N'eſt-il pas dit expreſſément du Roi des *Idumées*, & du Roi de *Syrie*, qu'ils furent ennemis de ce Prince tout le tems qu'il vécut, depuis qu'il ſe fut adonné aux femmes & à l'idolâtrie, & qu'ils firent même beaucoup de mal à *Iſrael* * ? Il conquit des Villes, & des Ports de mer **; mais les prit-il ſans coup férir ? L'E-

* 1. Rois XI.
** 2. Chron. VIII.

criture

criture nous apprend qu'il avoit douze mille hommes de cheval, & quatorze cens chariots * ; eſt-il croyable qu'il ne s'en ſervit que pour la ſureté de ſa perſonne, ou pour la magnificence, & qu'il n'en fit aucun uſage en guerre ? Une preuve du contraire, c'eſt qu'il les répandit en diverſes villes fortes, qu'il avoit bâties ſur les frontières de ſes Etats, & qui à cauſe de cela furent appellées les *villes des chariots*, & les *villes des gens de cheval* ** : deſorte qu'il paroît manifeſtement que ſon but étoit de les faire ſervir à la défenſe du pays, & à retenir dans leur devoir les peuples que lui ou ſon père avoient ſubjugués. L'Ecriture ne dit pas combien il en réſerva pour ſa garde, ou pour ſon équipage ; mais s'il en faut croire *Joſephe*, il garda la moitié des gens de cheval, & très-peu de chariots. L'Auteur des *Remarques* prétend que la plûpart des chevaux & des chariots de *Salomon* ſervoient à ſes courtiſans, à ſes femmes, & à ſes concubines,

* 1. Rois IV. X.

** 1. Rois IX. 19. X. 26.

dont il avoit bon nombre. Mais on lui demande de quel uſage les chevaux & les chariots qui étoient ſur les frontières du Royaume, pouvoient être à des gens qui demeuroient à *Jeruſalem*, ou auprès du Roi, & on le défie de produire un ſeul paſſage de l'Hiſtoire ſainte ou prophane, qui prouve que les chariots fuſſent dans ce tems-là une voiture auſſi commune, que les caroſſes le ſont aujourd'hui, comme il ſemble le croire. On ajoute, que pour ce qui regarde les femmes en particulier, il eſt très probable qu'elles étoient toutes renfermées dans une eſpèce de Serrail, ſelon la coutume des Orientaux, de ſorte qu'elles avoient fort peu occaſion de ſe ſervir de chevaux & de chariots.

Le Critique de Mr. l'Evêque de *Bangor* dit dans un endroit, que les *Iſraelites* étant obligés d'acheter tous leurs chevaux des Etrangers, Dieu leur avoit défendu d'en faire amas, de peur que les Rois pour ſatisfaire à leur dépenſe exceſſive où cela les engageroit néceſſairement, ne fuſſent tentés de

charger le peuple d'impôts. Mais voici comment l'Auteur de la *Dissertation* le réfute » : Tous ceux, dit-il, qui ont » lû l'Ecriture sainte avec quelque at- » tention, ou qui ont quelque tein- » ture de la Géographie, savent que » la *Palestine* abondoit en excellens pâ- » turages, & en toute sorte de bétail ; » & pourquoi n'y auroit-on pas pû » élever des chevaux, aussi facilement » que des brebis & des bœufs, & en » aussi grand nombre ? Supposé qu'il » n'y en eût point lorsque les *Israeli-* » *tes* conquirent le pays, un petit » nombre d'haras auroient suffi pour » en peupler en peu de tems toutes les » Provinces. Mais il est dit expressé- » ment dans le Livre de *Josué* *, que » les Rois de *Canaan* avoient *des che-* » *vaux & des chariots en très-grand* » *nombre* ; de sorte qu'il fut très-facile » aux *Juifs* d'en conserver, & d'en mul- » tiplier la race. S'ils ne le firent pas, ce » fut sans doute pour obéïr à la Loi » du Deutéronome : car l'on ne sau- » roit rendre d'autre raison d'un pro-

* Voy. entre autres Jos. XI.

» cedé ſi contraire à toutes les règles » de la prudence humaine. Si Salomon » & ſes Succeſſeurs eurent des chevaux » d'*Egypte*, ce n'eſt pas qu'il ne leur » fût facile d'en avoir de leur propre » pays ; mais c'eſt parce que ceux d'*E-* » *gypte* étoient beaucoup plus beaux » & plus eſtimés. Il n'y avoit donc pas » la moindre néceſſité que pour avoir » des chevaux, les *Juifs* entretinſſent » commerce avec les Nations voiſi- » nes, ni le moindre danger que pour » fournir à cette dépenſe, les Rois » foulaſſent leurs Sujets, &c «.

Mr. l'Evêque de *Bangor*, pour confirmer ſon hypothèſe, avoit allégué le paſſage d'*Iſaïe* XI, 6, 7. 8. où ce Prophète met la coutume de faire amas de chevaux & de chariots au rang des péchés qui avoient irrité Dieu contre les *Juifs*, au rang même de la magie, & de l'idolâtrie ; mais l'Auteur des *Remarques* prétend que ce n'eſt que par rapport à l'orgueil & au luxe, qui éclatent dans la multitude des chevaux & des chariots ; & il ſe fonde pour cela ſur les paroles qui ſuivent immédiate-

ment, *leur pays eſt auſſi rempli d'argent & d'or, & il n'y a point de fin à leurs tréſors.* L'Auteur de la *Diſſertation* replique que ces paroles ſont plûtôt une preuve du contraire; car, ſelon lui, c'eſt parce que l'argent eſt le nerf de la guerre, que *l'argent & l'or* ſe trouvent ici joints avec *les chevaux & les chariots*, comme étant en effet également défendus par la Loi du Deutéronome dont on a parlé ci-devant. Et comme il a fait voir que le grand but de Dieu en défendant de faire amas de chevaux & de chariots, n'étoit pas de prévenir le luxe, il croit qu'on peut dire la même choſe de la défenſe de multiplier l'or & l'argent. Il n'étoit pas plus permis aux Rois d'*Iſrael* de prendre des Troupes à leur ſolde par une défiance du ſecours de Dieu, qu'il ne leur étoit permis de faire des levées de Cavalerie. C'eſt ce que l'Auteur confirme par l'exemple d'*Ezechias*, lorſqu'il montra ſes tréſors & ſes Arſenaux aux Ambaſſadeurs de *Babylone* *; & il ajoute que *Foreſius*,

* Voy. 2. Chron. XXXII.

Vatable, & quelques autres Commentateurs expliquent de la même manière le paſſage d'*Iſaïe*, dont il s'agit ici.

L'Auteur des *Remarques*, &c. finit ſa Critique par quelques obſervations générales, qu'il croit mériter une attention toute particulière. Et d'abord il en appelle à l'expérience, pour faire voir que de tout tems l'Infanterie a fait de plus grands exploits que la Cavalerie, & par conſéquent que Mr. l'Evêque de *Bangor* a eu tort de repréſenter les chevaux comme un ſecours de la dernière importance en guerre. Mais on lui répond 1°. que perſonne n'ignore de quelle utilité eſt aujourd'hui la Cavalerie, ſoit pour aller en parti, ſoit pour de promptes expéditions, ſoit pour renverſer & pourſuivre l'ennemi dans les combats généraux. Tous les Princes en ont à leur ſervice, & s'ils n'en entretiennent pas autant que d'Infanterie, ce n'eſt pas parce qu'ils la jugent moins néceſſaire, mais parce qu'elle coûte beaucoup plus, & & qu'on ne peut pas s'en ſervir par tout. 2°. Il n'eſt pas queſtion de ſavoir

ce qui ſe pratique de nos jours, mais ce qui ſe faiſoit il y a environ trois mille ans. Or comme l'a très-bien remarqué Mr. l'Evêque de *Bangor* dont on cite ici les paroles ; *l'on ſait aſſez que c'étoit en cela*, (c'eſt-à-dire dans la Cavalerie & les chariots de guerre) *que conſiſtoit principalement la force des Armées dans ces tems reculés, comme il paroît par l'Hiſtoire ancienne, tant ſainte que profane. Telle étoit la force des Egyptiens, des Aſſyriens & des autres peuples d'Orient. Et c'eſt une choſe digne de remarque, que quand Dieu eſt introduit dans le livre de Job*, (qui très-probablement vivoit du tems des Patriarches *) *étalant les grandes œuvres de la Création, il décrit le cheval comme s'il avoit été fait exprès pour le jour de la bataille* **. On joint à cela l'exemple de pluſieurs Princes voiſins de la *Judée*, dont l'Hiſtoire ſainte fait mention, & qui avoient

* Voy. la II. Diſſertation de ce Prélat dans ſon Livre de l'*Uſage & des fins de la Prophetie dans les divers âges du monde*, traduit par Mr. le Moine.

** Job. XXXIX. 22. &c.

dans leurs armées un très-grand nombre de chevaux & de chariots de guerre, comme *Pharao* qui pourſuivit les *Iſraelites* au travers de la mer rouge, les Rois de *Canaan* que *Joſué* défit; *Siſera* dont *Barac* mit en déroute la formidable armée; les *Philiſtins* au commencement du règne de *Saül*, le Roi de *Tſoba* que *David* rendit tributaire, & *Seſac* qu'on croit généralement être le fameux *Seſoſtris*, lorſqu'il prit *Jéruſalem* du tems de *Roboam*. Les plus anciens Auteurs profanes, tels qu'*Homere*, *Virgile*, *Diodore de Sicile*, &c. nous fourniſſent une infinité d'exemples de cette nature dans les guerres qu'ils décrivent *, comme le ſavent tous ceux qui les ont lûs. L'Auteur de la *Diſſertation* remarque enfin, que le deſſein de Mr. l'Evêque de *Bangor* n'a point été, comme ſon Antagoniſte l'inſinue, d'élever l'utilité de la Cavalerie au-deſſus de celle de l'Infanterie, & qu'il n'a pas même dit un ſeul mot qui tendît à cela. Il n'a eu en vûe que d'établir ſa Thèſe générale,

* Voy. Scheffer. de Re vehiculari.

ſavoir que Dieu avoit défendu aux *Iſraelites* l'uſage des chevaux & des chariots en guerre, parce qu'il avoit hautement pris leur défenſe, & qu'il vouloit les délivrer par ſon pouvoir immédiat, & non par ces moyens humains, dans leſquels les autres Nations mettoient toute leur confiance, ſans en exclurre l'Infanterie, ni aucun autre ſecours militaire.

Mais pour faire voir que l'uſage qu'on faiſoit anciennement des chevaux en guerre, n'étoit pas auſſi conſidérable que M. l'Evêque de *Bangor* l'a ſuppoſé, l'Auteur des *Remarques*, *&c.* dit que l'on ignoroit l'art de les ferrer, de ſorte qu'on ne pouvoit pas en tirer grand parti. L'Auteur de la *Diſſertation*, *&c.* convient du fait, & il le confirme même en montrant que ſi *Homere* appelle de certains chevaux χαλκόποδας*, ce n'eſt que pour marquer la dureté de leur corne. Mais il ajoute que les Anciens avoient le ſecret de durcir la corne des chevaux, comme

*Iliad Θ. 41.

il paroît par les recettes que *Theomneſte* donne pour cela ** : ce qui revenoit exactement à nos fers : car ſi on ferre aujourd'hui les chevaux, ce n'eſt pas tant pour les rendre plus fermes, que pour conſerver leur corne qui ſans cela s'uſeroit inſenſiblement. Et puis, de ce qu'on ne ferroit pas autrefois les chevaux, s'enſuit-il à conſiderer la choſe en elle-même, qu'on ne s'en ſervît que très-peu en guerre ? C'eſt comme ſi quelqu'un diſoit, on ne ferre pas les bœufs, donc ils ne ſont pas de grand uſage pour charrier ou pour labourer ? Cependant il eſt certain qu'on s'en ſert communément pour cela en pluſieurs pays, ſans les ferrer. Après tout, qu'on liſe la guerre de *Troye*, le plus ancien morceau d'Hiſtoire que nous ayons après les livres de *Moïſe*, & l'on verra ſi on ne s'y ſervoit pas avec avantage des chevaux, quoi que non ferrés.

Une autre remarque generale que

* Abſyrto Cap. 106. Voy. auſſi Boch. Hieroz. cap. 9.

le Critique de Mr. l'Evêque de *Bangor* fait contre ſon hypothèſe, c'eſt que la *Judée* étant un pays montagneux, la Cavalerie & les chariots de guerre n'y convenoient point, de ſorte que Dieu avoit eu raiſon d'en défendre l'uſage aux *Iſraelites*. Mais on lui répond 1°. que s'il y avoit des montagnes dans la *Judée*, il y avoit auſſi de grandes vallées & des plaines d'une vaſte étenduë, où la Cavalerie & les chariots de guerre pouvoient ſervir. 2°. Les *Cananéens* que *Joſué* vainquit & dépoſſeda, n'avoient-ils pas dans leurs armées un grand nombre de chevaux & de chariots ? Pluſieurs Rois après *David*, & ſur tout *Salomon*, n'en ont-ils pas eu en quantité ? *Tite*, quand il vint aſſieger *Jéruſalem*, n'amena-t-il pas avec lui un corps conſidérable de Cavalerie, qui lui fut d'un très grand uſage ? Enfin, pour ne pas alléguer un plus grand nombre d'exemples, *Sennacherib* ſe moquoit-il, ou vouloit-il ſe faire moquer de lui, quand il envoya dire à *Ezechias*, *Avec la multitude de mes chariots je ſuis monté au*

haut des montagnes, aux côtés du Liban ? 3°. Quoique nous ne sachions pas bien comment on se servoit des chariots de guerre, il est facile de comprendre que de pareilles machines armées de faux, comme elles l'étoient generalement, & se mouvant avec une très-grande rapidité dans le penchant des montagnes ou des collines, devoient renverser comme un torrent tout ce qui se rencontroit dans leur chemin, & faire un terrible carnage parmi les Ennemis. C'est ce que l'Auteur de la *Dissertation* illustre par un passage remarquable des *Commentaires de Cesar*, où il est fait mention des chariots de guerre des anciens *Bretons*, & de leur manière de s'en servir **. Bien qu'il ne prétende pas que ces chariots fussent précisément comme ceux des Orientaux, cependant comme il paroît par ce passage qu'on s'en servoit dans des lieux montagneux, & dans de rudes descentes, il s'ensuit qu'on pouvoit faire usage de

* 2. Rois XIX. 23.

** Lib. IV. de Bello Gallico.

chariots de guerre dans la *Judée*, malgré les montagnes & les collines qui la coupoient.

L'Auteur des *Remarques*, &c. soutient encore que le commerce des *Israelites* étant fort peu considérable, ils se seroient insensiblement ruinés, s'ils s'étoient mis sur le pied de faire amas de chevaux d'*Egypte*, & que c'est pour cela que Dieu le leur avoit défendu. Mais cette remarque, dit l'Auteur de la *Dissertation*, &c. n'est fondée que sur deux suppositions qui sont également fausses; la première, que les *Juifs* ne pouvoient avoir des chevaux que de l'*Egypte*, & qu'ils leur coûtoient beaucoup à nourrir, la *Judée* n'étant pas propre à cela, toutes choses dont on a déja démontré le contraire; la seconde, que leur commerce étoit très-peu étendu, au lieu qu'il est certain que sous leurs Rois à qui la défense de faire des amas de chevaux s'adressoit particuliérement, il étoit si considérable, que *le pays de Canaan*, & *le pays de commerce* étoient des ex-

preſſions ſynonimes *. N'avoient-ils pas le commerce de la Méditerranée, par le moyen duquel *David* & *Salomon* amaſſerent des richeſſes immenſes ? Ne trafiquoient-ils pas avec les *Egyptiens*, les *Phéniciens*, les *Syriens*, les *Philiſtins*, &c. outre tous les peuples qui étoient tributaires de la *Judée*, auſquels ils vendoient leurs denrées, & deſquels ils recevoient en échange de l'or, de l'argent, & des pierres precieuſes ? Voyez les vaſtes threſors que *David*, & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs aquirent par cette voie, & jugez ſi le commerce des *Iſraelites* étoit ſi peu conſidérable **. Il eſt donc inconteſtable qu'ils pouvoient faire amas de chevaux, même de chevaux d'*Egypte*, ſans ſe ruiner. *Salomon* n'eut-il pas un très-grand nombre de ces derniers, & cependant les *Juifs* furent-ils jamais plus opulens que ſous ſon règne ?

* Voi. Ezech. XVII. 4. Oſée XII. 7. Soph. I. 11. &c.

* Voy. I. Chron XXIX. 2. Chron. I. l'*Hiſtoire des Juifs* de Mr. Prideaux. Tom. I. liv. I. & les Antiq. Jud. de Joſephe.

Le Critique de Mr. l'Evêque de *Bangor* finit ſes remarques en appliquant à ce Prélat ces paroles du fameux *Tillotſon*, *Les Interprétations de l'Ecriture qui demandent beaucoup d'eſprit & de recherches critiques, m'ont toujours été les plus ſuſpectes*, & en inſinuant qu'il s'agit ici d'un précepte moral, dont le ſens devroit être par conſéquent clair & intelligible. Mais ſon Antagoniſte lui fait voir en deux mots, que ſa cenſure porte à faux, puiſqu'il eſt uniquement queſtion de l'explication d'une Loi politique, qui n'a été en force qu'auſſi long-tems que la *Théocratie* a ſubſiſté parmi les *Juifs*, c'eſt-à-dire tout au plus juſqu'à la captivité de *Babylone*. Ce n'eſt que par la diſtance des tems & des lieux, par l'ignorance de certaines coutumes anciennes, ou le défaut de monumens néceſſaires, que cette loi eſt devenue difficile à entendre. Et de ce qu'il faut aujourd'hui beaucoup de pénétration & de Critique pour l'expliquer, s'enſuit-il qu'elle ne fût pas intelligible pour ceux qu'elle regardoit? Combien

n'y a-t-il pas de paſſages dans l'Ecriture Ste. ſur tout par rapport à l'hiſtoire, aux coutumes, & aux loix politiques & cérémonielles de l'ancien peuple *Juif*, qui ſont accompagnés de difficultés qu'un petit nombre de Savans ſont à peine capables de réſoudre? Faut-il pour cela ſeul rejetter les ſolutions qu'ils en donnent? Il eſt facile d'appliquer cette réflexion à l'hypothèſe de Mr. l'Evêque de *Bangor*,

DE L'USAGE

DE L'USAGE ET DES FINS DE *LA PROPHETIE* DANS LES DIVERS AGES DU MONDE.

En ſix Diſcours, prononcés dans l'Egliſe du Temple.

DISCOURS PREMIER.

NOus avons d'ailleurs les Oracles des Prophètes qui ſont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau

qui éclaire dans un lieu obſcur, juſqu'à ce que le jour commence à paroître, & que l'Etoile du matin ſe leve dans vos cœurs. * 2. *Pierre* I. 19.

Liaiſons de ces paroles avec les précédentes.

COMME il y a manifeſtement dans ce texte une comparaiſon entre *les Oracles des Prophètes*, & l'argument dont S. *Pierre* venoit de faire mention, ou du moins qu'il avoit en vûe, il eſt néceſſaire de remonter plus haut, pour voir la liaiſon qu'il y a entre ces

* J'ai ſuivi dans la traduction de ces paroles mon original, parce que l'explication qu'en donne l'Auteur, demande néceſſairement qu'on les tourne comme il a fait. D'ailleurs, cette traduction n'a rien que de conforme au Texte Grec. Dans une vieille Verſion de l'Edition de *S. Lo*, on trouve ce paſſage conſtruit préciſément de la même maniere.

deux choses, & pour connoître la nature de l'objet auquel l'Apôtre compare & préfere *les Oracles des Prophètes. Ce n'est point en suivant des fables composées avec art*, dit-il dans les versets précédens, (a) *que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avenement de notre Seigneur Jesus-Christ.* Renonçant ainsi à toute sorte d'artifices & de tromperies dans la déclaration des promesses & des espérances Evangéliques, il montre quelle est l'évidence, & l'autorité sur laquelle étoit fondée l'attente qu'il avoit fait naître en eux, *Mais nous avons été nous-mêmes les témoins oculaires de sa gloire & de sa Majesté.* (b) *Ce fut en effet un témoignage bien honorable & bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu son Pere, lorsqu'une voix sortant du sein de la Majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée : c'est ici mon Fils bien*

(a) Vers. 16

(b) Vers. 17.

aimé, en qui j'ai mis mon bon plaiſir. Et nous avons nous-mêmes, continue-t'il, [a] Verſ. 18 [a] *entendu cette voix venant du Ciel, quand nous étions avec lui ſur la Montagne ſainte.* * Immédiatement enſuite il ajoute dans notre texte, *Nous avons d'ailleurs les Oracles des Prophètes, qui ſont plus authentiques.*

C'eſt ſur cette liaiſon que ſe fondent, ceux qui ſoutiennent que la preuve des Prophéties eſt la meilleure que nous ayons en faveur du Chriſtianiſme

De là certaines gens ſe croient en droit de conclurre, que la preuve que les Chrétiens tirent des Prophéties pour la confirmation de leur foi & de leur eſpérance, comparée à celle que

* C'eſt la Montagne de *Thabor*, ſur laquelle N. S. fut transfiguré. Tout le diſcours de S. *Pierre* a manifeſtement rapport à ce merveilleux évenement.

leur fournit la prédication des Apôtres (qui ont été les témoins de ce qu'ils rapportent touchant la gloire de Jeſus-Chriſt) eſt plus grande & plus convaincante, ou, pour me ſervir des paroles d'un Auteur moderne, * *Que les Prophéties forment un argument plus démonſtratif que les miracles, qui tirent leur force d'une évidence extérieure, & du témoignage.* Cet Auteur a fait de grands efforts pour montrer, que la preuve qu'on tire des Oracles des Prophètes en faveur du Chriſtianiſme, de la maniere que les Ecrivains ſacrés du Nouveau Teſtament les emploient, eſt abſurde & ridicule; & de peur que nous ne nous flations de l'eſpérance de tirer avantage de quelques autres argumens, il allegue les paroles de S. *Pierre* que nous avons en main, pour

* C'eſt l'Auteur anonyme du Livre *des fondemens & des raiſons*, &c. pag. 27. Nous en avons parlé dans l'*Avertiſſement.*

nous convaincre par l'autorité de nos propres Ecritures que la preuve des Prophéties, toute mauvaiſe qu'elle eſt, eſt cependant la meilleure que notre cauſe nous fourniſſe. Mais quelles qu'ayent été ſes vûes, où nous ne voulons point entrer, nous verrons bientôt ſi le ſens qu'il donne à ces paroles, & l'uſage qu'il en fait ſont conformes à la vérité.

Mais c'eſt là donner au texte un ſens tout-à fait inſoutenable. Car 1. *tous les Interprètes s'accordent à rejetter ce ſens; & d'ailleurs il eſt contraire à la nature des choſes.*

Les Interprètes différent beaucoup dans la maniere de les expliquer; mais cependant ils s'accordent tous, autant que j'ai pû m'en inſtruire, à rejetter le ſens qui donne à l'argument tiré des

Prophéties la supériorité sur toutes les autres preuves qui confirment la vérité de l'Evangile. Et en effet, prendre notre texte dans ce sens, c'est non-seulement heurter de front l'opinion générale des hommes sur ce sujet, mais encore faire tomber l'Apôtre en contradiction avec lui-même, & avec plusieurs autres passages de l'Ecriture sainte. Car premierement, voyons sur quoi est fondée l'autorité de la *Prophétie*, considerée en elle-même. Quelle plus grande preuve un Prophète peut-il donner de la divinité de sa mission, que le pouvoir de faire des miracles? & si ce pouvoir est la preuve définitive & la plus authentique qu'il puisse alléguer pour montrer qu'il est envoyé de Dieu, comment l'argument tiré des Prophéties pourroit-il jamais l'emporter en évidence & en force sur celui que fourniſſent les miracles, & au-

quel il faut enfin néceſſairement avoir recours, pour établir ſon autorité ? Quand *Gédeon* fut appellé à délivrer le Peuple d'Iſraël, l'Ange du Seigneur lui apparut, & lui dit : [a] *Très-fort & vaillant homme, l'Eternel eſt avec toi. Va avec cette force que tu as, & tu délivreras Iſraël de la main des Madianites ; ne t'ai-je pas envoyé ?* C'étoit là ſans doute une prédiction que Dieu lui faiſoit annoncer pour l'animer à cette entrepriſe ; mais que répond *Gédeon ?* Il demande un miracle. *Je te prie*, dit-il, [b] *ſi j'ai trouvé grace devant toi, de me donner un ſigne pour montrer que c'eſt toi qui parles avec moi.* Auſſi-tôt il eſt exaucé, il eſt convaincu, il ſe diſpoſe à exécuter ſa commiſſion ; & il y eſt encore plus fortement encouragé par deux *nouveaux* miracles opérés *peu après* à ſa priere[c] ? Qu'en penſez-vous maintenant ? La Prophétie annoncée

[a] *Jug.* VI. ℣. 14.

[b] Ib. verſ. 17.

(c) Voyez *Jug.* VII.

par l'Ange n'étoit pas moins une Prophétie avant les miracles produits pour sa confirmation, qu'après. Je l'avouë; mais peut-on dire qu'elle fût plus évidente, & plus certaine dans le premier de ces tems que dans le second? Si elle étoit plus évidente & plus certaine, d'où vient que *Gédeon* demande un signe; & pourquoi sa demande lui est-elle accordée? Est-ce pour complaire à la folie des hommes, ou pour confirmer leur foi, que Dieu fait des miracles; Si c'est pour confirmer leur foi, la créance que nous donnons aux Prophètes dépend donc de l'autorité des miracles, & comme un ruisseau ne sauroit jamais remonter plus haut que sa source, aussi l'évidence de la Prophétie ne peut-elle l'emporter sur l'évidence des miracles. Mais prenons un exemple plus considérable encore. *Moïse* a été le premier & le plus grand Prophète de

la Loi, auquel *Dieu a parlé face à face* (*a*). Il fut appellé de cet Etre ſuprême à délivrer les enfans d'*Iſraël* de la dure ſervitude ſous laquelle ils gémiſſoient en *Egypte ;* & il en reçut la commiſſion de les aſſurer de ſa protection immédiate. Cela, je penſe, ſuffiſoit pour l'établir Prophète au milieu de ce peuple. Cependant que dit-il à Dieu ? *Voici, ils ne me croiront point, & n'obéiront point à ma parole ; car ils diront, l'Eternel ne t'eſt point apparu* (*b*). Etoit-ce là une objection folle & ridicule ? Si elle étoit folle, & ridicule, d'où vient que Dieu y fit attention, & qu'il y fournit lui-même une réponſe au-deſſus de toute exception, en revêtant ce S. Homme du pouvoir de faire des miracles pour la confirmation de ſon Miniſtère ? Cette conduite de Dieu ne montre-t'elle pas pleinement, que les miracles ſont les

[a] *Exod.* XXXIII. 11.

[b] Ibid. IV. 1.

plus authentiques Lettres de créance que les Prophètes puissent avoir ? Où est donc cette évidence supérieure des Prophéties, que l'on dit excéder si fort l'évidence des miracles ? Mais poursuivons. La comparaison que le texte que nous avons en main exprime, (eu égard à *S. Pierre* lui-même) est entre *les Oracles des Prophètes*, & *la parole immédiate de Dieu.* Ainsi, suivant l'explication que nous combattons, on feroit dire à cet Apôtre, qui déclare avoir entendu la voix de Dieu *lui-même* sur la Montagne, que les Prophéties obscures du Vieux Testament étoient pour lui, comme pour tous les autres Chrétiens, (car il s'exprime ainsi : *Nous avons d'ailleurs les Oracles des Prophètes qui sont plus authentiques*) une preuve plus claire & plus certaine de la vérité de l'Evangile, que cette voix immédiate de Dieu qu'il avoit

oui de ſes propres oreilles. Mais, je vous prie, que ſont les Oracles des Prophètes, que l'on doive beaucoup plutôt compter ſur eux, que ſur la parole immédiate de Dieu ? Eſt-il croyable que *S. Pierre*, ni aucun homme en ſon bon ſens, ait pû faire une telle comparaiſon ?

2. *Il fait tomber S. Pierre en contradiction avec lui même, & avec preſque tous les Ecrivains ſacrés du Nouveau Teſtament.*

Mais de plus, faiſons attention à l'idée que cet Apôtre lui-même nous donne de ces *Oracles des Prophètes*, que l'on prétend former ſans comparaiſon la preuve la plus évidente que nous ayons pour la confirmation de nôtre Foi : il les repréſente ſous l'image *d'une chandelle qui éclaire dans un lieu obſcur*, & il les diſtingue de *la lumiere du*

jour, & de cette clarté dont *l'Etoile du matin* est l'avant-coureur; c'est-à-dire, qu'il en est à peu près des Prophéties, comme d'un flambeau que l'on voit à quelque distance dans une nuit obscure, & qui cependant, quoi qu'il soit de quelque usage pour se conduire, n'est *rien* en comparaison de la brillante lumiere du jour. N'est-ce pas là, je vous prie, une belle idée de l'évidence qui accompagne l'Evangile, & même (selon ceux que nous réfutons) de la plus grande évidence que nous en ayons? Sommes-nous donc encore environnés de toutes parts de ténébres, & conduits seulement par quelques foibles rayons d'une lumiere éloignée? Est-ce ainsi que Christ est venu pour *être la lumiere qui devoit éclairer les Gentils, & la gloire d'Israël* [a]? Et comment *S. Pierre*, qui déclare à tous les Chrétiens dans sa premiere Epître [b] qu'ils *ont été appellés*

[a] Luc. II. 32.

[c] I. Pierr. I. 9.

des ténébres à la merveilleuſe lumiere de Dieu, peut-il leur dire dans cette ſeconde qu'ils ſont encore dans les ténébres, qu'ils n'ont qu'une foible lueur pour guider leurs pas ? Peut-on raiſonnablement ſuppoſer, qu'un même Ecrivain donne de ſi différentes idées de l'état de l'Evangile ? Demandez à S. Paul, quelle eſt la condition des Chrétiens ; il vous dira, que *la lumiere du glorieux Evangile de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'image de Dieu, leur a reſplendi* (a). Demandez-le aux Evangéliſtes ; ils vous diront, que l'*Orient d'enhaut nous a viſités, afin de reluire à ceux qui ſont dans les ténébres, & dans l'ombre de la Mort* (b). Demandez-le à quelqu'un des Apôtres, ou à tous enſemble ; ils vous répondront, que *leur commiſſion eſt d'ouvrir les yeux des Juifs & des Gentils, afin qu'ils ſoient convertis des ténébres à la lumiere* (c), ſuivant ce que Notre Sei-

[a] II. Cor. IV. 4. 6.

[b] Luc, I. 78. 79.

[c] Act. XXVI. 18.

gneur leur avoit dit, *vous êtes la lumiere du monde* (*f*). Que cette descrip- [*f*] *Matth.* V. 14.
tion est différente de celle que l'on suppose que *St. Pierre* nous donne de *la plus grande lumiere* que nous ayons sous l'Evangile, & où il se trouve en contradiction avec lui-même, & presque avec tous les Ecrivains sacrés du Nouveau Testament!

3. *Il est opposé aux termes mêmes du texte.*

Mais allons plus loin encore, & nous trouverons que St. *Pierre*, dans notre texte, est si éloigné de nous représenter *les Oracles des Prophètes* comme formant la preuve la plus évidente que l'on puisse avoir sur le point en question, quel qu'il soit, qu'il en parle au contraire comme *d'une foible lumiere*, qui devoit servir seulement jusqu'à ce qu'il en vint une plus grande. Pesez bien ses expressions. *Nous avons d'ail-*

leurs les Oracles des Prophètes qui ſont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau qui éclaire dans un lieu obſcur, juſqu'à ce que le jour paroiſſe, & que l'Etoile du matin ſe leve dans vos cœurs. Vous voyez que ce n'eſt que *juſqu'à ce que le jour paroiſſe*, qu'on doit *faire attention* à cette lumiere, & que bien loin qu'elle ſoit elle-même *la meilleure* lumiere, il faut au contraire qu'elle faſſe place à une *plus grande.* Nous verrons dans la ſuite quel eſt le vrai ſens de ces paroles; mais certainement St. *Pierre* n'auroit limité aucun tems pour *prendre garde aux Oracles des Prophètes*, s'il les avoit enviſagés comme le plus ferme appui de la Foi Chrétienne: car dans ce cas nous devrions toujours nous y attacher, & en faire la matiere conſtante de nos pieuſes méditations juſqu'au

qu'au dernier ſoupir de notre vie.

Je ſuppoſe que ce ſont ces raiſons, qui ont engagé les Interprètes à abandonner le ſens apparent du texte, qui ſemble préferer l'autorité des Prophéties à toutes les autres preuves qui établiſſent la doctrine de l'Evangile, & à en chercher quelqu'autre plus conforme à la vérité & à la raiſon. Mais quoiqu'ils s'accordent à rejetter ce ſens, ils ſont fort éloignés de convenir de celui qu'on doit lui ſubſtituer.

Les Interprètes expliquent ce texte fort différemment ; mais aucune de leurs explications ne ſatisfait.

Les Commentateurs Grecs ſupoſent qu'il faut entendre les paroles de St. *Pierre* de cette maniere, que les anciennes Prophéties ſont *maintenant pour nous Chrétiens* des preuves plus fortes & plus convaincantes qu'elles ne l'ont jamais été, puiſqu'elles ſont pleinement

vérifiées, & confirmées par l'évenement. Cette explication retient bien la force de la comparaiſon ; mais elle la place où l'Apôtre ne l'a point placée : car il eſt manifeſte qu'il compare la preuve qui réſulte *des Oracles des Prophètes*, avec celle qui naît de *la glorification de Jeſus-Chriſt* atteſtée par ceux qui en ont été les témoins ; au lieu qu'il ne dit pas un mot, qui puiſſe faire croire qu'il oppoſe l'évidence des Prophéties après leur accompliſſement à leur évidence avant cet accompliſſement. *Grotius* a crû que ce ſens étoit le plus convenable, & l'a adopté dans ſon Commentaire ſur cette Epître.

D'autres * ſuppoſent, que le *comparatif* eſt ici employé dans le ſens du

* L'Auteur cite en marge, *Eraſme*, *Junius*, & *Tremellius* ; on peut y joindre preſque tous les Commentateurs Modernes, entr'autres M. *le Clerc* dans ſes Notes ſur *Hammond*, & Mrs. de *Beauſobre* & *Lenfant* dans leur Teſtament François.

poſitif, * pour marquer la grande certitude de l'argument en queſtion. Suivant eux, St. *Pierre* veut dire, que » nous avons dans *les Oracles des Pro-* » *phètes* une preuve très-aſſurée, très- » forte. » Cette explication introduit dans le texte une nouvelle manière de s'exprimer qu'on ne ſauroit admettre, puiſqu'on n'a pas d'autorité ſuffiſante à alléguer en ſa faveur : car les exemples que l'on produit pour cela, auſſi loin que mes recherches ont pû s'étendre, ne ſont pas cités à propos**.

Il y en a qui conſervant la ſignification naturelle des termes, & admettant par conſéquent la comparaiſon, ne veulent pourtant pas accorder que cette comparaiſon ſoit *abſolue*, mais

* Ou du *Superlatif*. Voyez les derniers Auteurs que je viens de citer.

** Voyez entr'autres *Matth.* XI. 11. & I. *Cor.* XIII. 13.

ſeulement *relative* ; relative aux opinions & aux préjugés des Juifs, auxquels cette Epitre eſt adreſſée. Suivant cette interprétation, l'Apôtre n'aſſure pas que les Prophéties ſoient *en elles-mêmes* un meilleur argument pour la vérité de l'Evangile qu'aucun autre qu'on puiſſe alléguer ; mais il veut dire ſeulement, qu'elles ſont plus authentiques *par rapport aux Juifs*, qui ayant été élevés dans une eſtime & une vénération particuliere pour les Prophètes de la Loi, & étant nouvellement convertis au Chriſtianiſme, déféroient beaucoup plus à l'autorité de ces Prophètes qu'au témoignage des Apôtres. Mais 1. il n'y a rien dans le texte, qui favoriſe une telle explication. 2. Si ç'avoit été là la penſée de St. *Pierre*, il n'auroit jamais parlé *en premiere perſonne*, & ne ſe ſeroit pas joint avec ſes compatriotes dans la même opinion ;

nous avons, dit-il, *les Oracles des Prophètes, qui sont plus authentiques* : car qu'elles que fussent les idées des Juifs sur ce sujet, cet Apôtre pouvoit-il croire, que les obscures Prophéties de la Loi qu'il compare immédiatement ensuite *à un flambeau qui éclaire dans les ténébres*, formassent un argument plus convaincant que les miracles de Jesus, & que le témoignage que Dieu lui-même avoit rendu à la vérité de sa Mission ? Par conséquent ce ne peut pas être là le sens du Texte.

Ce sont là les principales explications que l'on a données de ce passage; il est évident que tous les Interprètes ont senti l'absurdité qu'il y a, de mettre la preuve des Prophéties au dessus de toutes les autres preuves de l'Evangile, & que c'est pour éviter cet écueil, qu'ils se sont portés à chercher d'autres sens. Cependant il est hors de

doute, que les paroles du texte, ſuivant leur ſignification la plus naturelle, emportent que l'argument tiré des Oracles des Prophètes eſt *plus authentique* que celui dont il eſt parlé auparavant, ſavoir le témoignage de l'Apôtre lui même touchant *la gloire de Jeſus-Chriſt*, laquelle il avoit vûe de ſes propres yeux, & *la voix de Dieu*, qui déclaroit ce bon Sauveur *ſon Fils bien aimé*, laquelle il avoit oui de ſes propres oreilles ſur la Montagne; mais, quelque naturel que ſoit ce ſens, ceux qui en concluent que les Prophéties forment la meilleure preuve que nous ayons de *la miſſion de Jeſus-Chriſt* & de *la vérité de l'Evangile*, tirent aſſurément une concluſion qui ne peut être juſtifiée par le texte: car remontez plus haut; * & voyez quel eſt princi-

* Il eſt manifeſte par ce qui précede, qu'il ne s'agit point ici de la vérité de l'Evangile.

pal sujet en question, pour la preuve duquel St. *Pierre* renvoie ici les Chrétiens dispersés aux *Oracles des Prophètes*, comme à un argument *plus authentique ; est-ce la mission de Jesus-Christ ?* Il n'en est pas dit un seul mot ; *est-ce la vérité de l'Evangile ?* Rien moins que cela : cet Apôtre assure bien dans le verset 16, que Dieu avoit déclaré par *une voix qui partit du sein de sa Majesté glorieuse*, que *Jesus-Christ étoit son Fils bien aimé ;* mais ce n'est pas là ce qu'il avoit dessein d'établir : car il allègue cette déclaration pour prouver quelqu'autre chose, & il la met au rang des argumens avec lesquels il compare *les Oracles des Prophètes.*

Pour éclaircir cette matiere, voyons ce que St. *Pierre* vouloit prouver ; sans cela il est impossible de bien juger de la comparaison qu'il emploie dans no-

tre texte : car, en certains cas, les Prophéties ne ſont point des preuves ; & en d'autres, elles peuvent former l'argument le plus convaincant, quoique ce ſoit une foible lumiere qui éclaire dans les ténébres.

Pour ſavoir préciſément de quoi il eſt queſtion, il faut faire attention au but général de ces deux Epîtres : car elles ſont manifeſtement relatives.

St. Pierre a écrit cette ſeconde Epître, pour ſoutenir & fortifier les eſpérances qu'il avoit données aux fidèles dans la premiere, comme il paroîtra clairement, ſi on les compare enſemble. Il faut donc recourir à celle-ci, pour voir quel eſt le fondement & l'occaſion du ſujet auquel le texte controverſé que nous expliquons a rapport.

Deſſein

Dessein de la premiere, qui est de soutenir les fidèles dans les persécutions auxquelles ils étoient exposés, par l'espérance d'une délivrance prompte, & signalée.

Les Chrétiens à qui la premiere Epître est adressée, se trouvoient dans un état d'épreuve & de persécution. [a] *Ils étoient affligés pour un peu de tems par diverses tentations ;* [b] *l'on médisoit d'eux, comme s'ils eussent été des malfaiteurs ;* [c] *ils souffroient pour la justice ;* [d] *on leur disoit des injures pour le nom de Christ,* [e] *& ils participoient à ses souffrances.* Telle étant leur situation, l'Apôtre leur donne des avis convenables : il les exhorte à [f] *s'armer de la même pensée* qui étoit en Jesus-Christ, *lequel a souffert pour nous en la chair ;* il leur dit de [g] *s'estimer heu-*

[a] I. Pier. I. 6.
[b] Ib. II. 12.
[c] Ib. III. 14.
[d] Ib. IV. 14.
[e] Ib. IV. 13.
[f] Ib. IV. 1.
[g] Ib. IV. 14.

reux, qu'on les *chargeât d'opprobre*, *pour le nom de Chriſt*, & de [a] *ſe réjouir de ce qu'ils participoient à ſes ſouffrances*; il les fait ſouvenir, qu'ils ne doivent pas regarder [b] *comme quelque choſe d'étrange* qu'ils *ſoient éprouvés par le feu des afflictions*, mais plutôt comme un évènement qui avoit été prédit, * & qu'ils avoient raiſon d'attendre; il leur repréſente que *leurs* [c] *freres qui ſont répandus dans le monde, ſouffrent les mêmes perſécutions qu'eux*, & que [d] *le tems* auparavant prédit ** *étoit venu*, dans lequel *le jugement devoit commencer par la maiſon de Dieu.*

[a] Ib. IV. 13.

[b] Ib. IV. 12.

[c] Ib. V. 9.

[d] Ib. IV. 17.

A ces avertiſſemens l'Apôtre joint

* Notre-Seigneur l'avoit prédit *Math.* X. & ſur-tout, *Math.* XXIV. *Jean* XVI. & *S. Paul* Act. XIV. 24.

** Voyez *Math. XXIV.* 34. Cette Epître fut écrite peu d'années avant la deſtruction de Jéruſalem; ainſi St. *Pierre* avoit raiſon de parler, comme il fait dans cet endroit.

des promesses d'une délivrance certaine & prochaine: il leur dit[a] *qu'ils étoient gardés par la puissance de Dieu pour le salut qui alloit être manifesté*, [b] & que *leur épreuve leur tourneroit à loüange, à honneur, & à gloire, quand Jesus-Christ paroîtroit*; il les exhorte [c] *à espérer constamment la grace*, c'est-à-dire la délivrance, *qui leur étoit offerte à l'avènement de Jesus-Christ*, [d] *au jour de la visitation*. Et pour les persuader pleinement, & de cette délivrance, & de la part qu'ils y auroient, il en appelle aux anciens Prophètes, & à [e] *l'esprit de Jesus-Christ qui étoit en eux, & qui par avance leur rendoit témoignage des souffrances du Messie, & des divers dégrés de gloire dont elles devoient être suivies. Auxquels*, ajoute-t-il, [f] *il fut révelé que ce n'étoit pas pour eux, mais pour nous, qu'ils étoient dispensateurs de ces choses qui vous sont maintenant annon-*

[a] Ibid. I. Pier. I. 5.
[b] Ib. I. 7.
[c] Ibid. I. 13.
[d] Ib. II. 12.
[e] Ibid. I. 11.
[f] Ibid. I. 12.

cées. Le premier de ces périodes, ſavoir *celui des ſouffrances de Chriſt* [a] étant écoulé, le ſecond, ſavoir *celui de ſa gloire* [b] alloit être manifeſté; ce qui [c] *combleroit de joie* les fidèles, & tourneroit à la deſtruction de leurs ennemis, *les impies & les pécheurs.*

[a] Voyez Ibid. IV. 1.

[b] Voyez Ibid. IV. 13.

[c] Ib. IV. 18.

Toutes ces eſpérances étoient fondées ſur ce que Jeſus-Chriſt lui-même avoit déja *une gloire & une puiſſance infinie*, & qu'il reviendroit dans cette *gloire* & dans cette *puiſſance*, pour ſauver les vrais croyans. C'eſt parce que Dieu l'a reſſuſcité des morts, & l'a élevé *à la gloire*, que les fidèles *croyent en Dieu* [d]; & c'eſt [e] *à la manifeſtation de cette gloire*, que l'Apôtre leur dit de s'attendre à *être comblés de joie & remplis d'allégreſſe.* Vous voyez maintenant de quel poids eſt pour ce St. homme l'attente de *la venue de Jeſus-Chriſt en puiſſance & en gloire*, &

[d] Ibid. I. 21.

[e] Ib. IV. 13.

combien il y insiste dans sa première Epître.

Mais cette délivrance ne paroissant point aussi-tôt que la Lettre de St. Pierre sembloit le promettre, les Chrétiens séduits par les faux Docteurs, commençoient à douter, & à chanceller dans la profession de l'Evangile.

Il est très-probable, que les Chrétiens persécutés conçurent d'abord de grandes espérances sur ces assurances qui leur étoient données par un Apôtre de *Jesus-Christ*, & qu'ils s'attendoient, comme il est naturel à des gens qui sont dans l'affliction, que chaque jour verroit éclorre leur délivrance; mais quand ils virent que les années s'accumuloient sans que cette délivrance parût; quand *les Moqueurs* [a] commencerent

[a] II. Pierre III. 3.

à tourner en ridicule leur attente, & à demander par une profane raillerie, [a] *où eſt la promeſſe de ſon avènement ?* leur cœur défaillit, & leur eſpérance différée, loin de les conſoler & de les ſoutenir dans leur affliction, ne ſervit qu'à augmenter leur triſteſſe, & qu'à les remplir de craintes, & de ſoupçons qu'ils n'euſſent crû en vain. Déja pluſieurs d'entr'eux que la perſécution avoit pouſſés à bout, commençoient à céder au tems, & à prêter l'oreille aux faux Docteurs, qui leur enſeignoient à ſe maintenir dans les bonnes graces du monde, & à renfermer leur foi en eux-mêmes; enſorte qu'étant *emportés par la ſéduction de ces profanes, ils déchéoient de leur fermeté* [b] & que pour éviter la perſécution, *ils renioient le Seigneur qui les avoit rachetés* [c].

[a] Ib. v. 4.

[b] II. *Pier.* III. 17.

[c] Ib. II. 1.

C'eſt ce qui engage cet Apôtre à leur adreſſer ſa ſeconde Epître pour affermir leur foi & leur eſpérance.

Les choſes étant dans cet état, & cinq ou ſix ans après que St. *Pierre* eut écrit la première Epître aux fidèles de la diſperſion, il leur adreſſe cette ſeconde, qui répond exactement au récit que nous venons de faire. Dès le commencement, il tâche de relever & d'affermir les eſpérances de ces fidèles; mais il le fait d'une manière que l'on voit bien que l'on avoit *inſulté* à ſa doctrine. *Ce n'eſt point*, leur dit-il [a], *en ſuivant des fables compoſées avec art, que nous vous avons fait connoître* LA PUISSANCE & L'AVENEMENT *de notre Seigneur Jeſus-Chriſt;* vous voyez ici de nouveau, quel eſt le vrai point, ſur lequel cet Apôtre

[a] II. Pier. I. 16.

fondoit l'eſpérance & l'attente des fidèles. Dans le Chapitre ſecond, il parle *des faux Docteurs* [a] *qui introduiſoient ſecrettement des Sectes pernicieuſes, reniant le Sauveur qui les avoit rachetés ;* il les menace d'une prompte ruine, & il leur dit que quelque idée qu'ils ſe fiſſent de la promeſſe du *prochain avènement de Jeſus-Chriſt*, ils éprouveroient certainement que [b] *leur condamnation s'avançoit à grands pas, & que leur perdition n'étoit pas endormie ;* qu'il [c] *vaudroit mieux pour eux qu'ils n'euſſent pas connu la voie de la juſtice, qu'après l'avoir connue ſe détourner du ſaint commandement qui leur avoit été donné.* Dans le troiſième & dernier Chapitre, il examine le caractère *des Moqueurs*, & leur profane inſulte, *Où eſt la promeſſe de ſon avènement ?* [d] Il développe l'argument dont ils ſe ſervoient pour autoriſer leurs diſcours

[a] Ib. II. 2.

[b] Verſ. 3.

[c] Verſ. 21.

[d] Ib. III. 4.

impies ; & il leur montre par ce qui étoit déja arrivé, combien ils raiſonnoient mal touchant l'avenir. Il conclut le tout par des avis ſalutaires qu'il donne aux Chrétiens ſur la conduite qu'ils doivent tenir, quand ils conſiderent, & qu'ils s'efforcent de comprendre les tems & les ſaiſons des jugemens de Dieu ; & il défend, non-ſeulement ſa propre doctrine, mais encore celle de St. *Paul* ſur cet article particulier de l'*avénement de Jeſus-Chriſt* (tant il avoit à cœur de l'éclaircir) contre le pernicieux uſage qu'en faiſoient *les ignorans & les mal affermis* [a].

[a] Ib. verſ. 15. 16.

De tout cela il paroît clairement, que le grand point en queſtion dans cet endroit, c'eſt la venue de Jeſus-Chriſt *pour délivrer les fidèles perſécutés, & punir*

leurs ennemis, les incrédules & les méchans.

Vous voyez préſentement, que le principal point, le ſeul grand poin dont il eſt queſtion dans cette ſeconde Epître, c'eſt *la venue de Jeſus-Chriſt en puiſſance & en gloire*, pour délivrer les fidèles, & prendre vengeance des incrédules & des méchans, comme il avoit été prédit par les Prophètes ſous l'une & l'autre alliance. Mais comme cet évènement étoit encore à venir & à quelque diſtance, la connoiſſance qu'on en pouvoit avoir dépendoit entiérement de l'autorité des Prophéties. C'eſt pour cela que S. Pierre en appelle dans ſa première Epître aux anciens Prophètes, & aux Prédicateurs inſpirés de l'Evangile, pour juſtifier les eſpérances qu'il donnoit à cet égard aux fidèles. *Duquel ſalut*, ou de laquelle

délivrance, dit-il, [a] *les Prophètes qui ont prophétisé touchant la grace qui vous étoit destinée, ont fait le sujet de leurs plus profondes recherches ;* & [b] *lequel ceux qui vous ont prêché l'Evangile, étant inspirés du S. Esprit envoyé du Ciel, vous ont annoncé.* Et c'est pour la même raison, que dans sa seconde Epître il renvoie encore aux *Oracles des Prophètes*, comme à la preuve la plus évidente & la plus authentique : car à l'égard des choses à venir, il faut nécessairement que cela soit ainsi.

[a] I. Pier. I. 10.

[b] I. Pier. I. 12.

Et certes cette idée que je viens de donner du dessein de ces deux Epîtres, n'est pas de moi, mais de S. *Pierre* lui-même ; car il nous dit expressément, que son but dans l'une & dans l'autre a été [c] *de faire souvenir* ceux à qui il les adresse, *des choses qui avoient été prédites par les Sts. Prophètes.* Il ajoute, *Et du commandement que vous avez re-*

[c] II. Pier. III. 1. 2.

çu de nous, qui ſommes Apôtres du Seigneur & Sauveur. Que ces dernières paroles ſe rapportent au même ſujet que les précédentes, c'eſt ce qui paroîtra clairement, ſi on les compare avec le paſſage que nous avons cité il n'y a qu'un moment [*d*], dans lequel S. *Pierre* conſidère les Apôtres comme des Prophètes, ou des interprêtes des Prophètes ſous la direction du S. Eſprit, qui prêchoient les mêmes choſes, dont les anciens Prophètes avoient *par avance rendu témoignage* [*b*].

[*a*] I. Pier. I. 12.

[*b*] Ibid.

C'eſt là la grande clef du Texte que l'on explique.

Servez-vous de cette clef, & vous verrez comment elle manifeſtera le vrai ſens de ce paſſage ſi difficile que nous examinons maintenant. Le raiſonnement de l'Apôtre aux fidèles eſt

celui-ci (a); *Ce n'est point en suivant des fables composées avec art, que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ, mais comme ayant été nous-mêmes les témoins oculaires de sa Majesté. Ce fut en effet un témoignage bien honorable & bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu le Père, lorsqu'une voix sortant du sein de la Majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut addressée: Celui-ci est mon Fils bien aimé en qui j'ai mis mon bon plaisir; & nous ouimes cette voix qui vint du Ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne sainte. D'ailleurs nous avons les Oracles des Prophètes, qui sont plus authentiques.*

[a] II. Pier. I. vers. 16. & suiv.

Pour prouver la venuë future de Jesus-Christ, l'Apôtre allègue d'abord la gloire dont il l'avoit

vû revêtu ſur la montagne de Thabor.

Il eſt évident que *la puiſſance & l'avènement de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt* eſt ici le ſeul point en queſtion. Il n'y a pas un mot qui ſe rapporte à quelque autre fait, ou à quelque autre doctrine de l'Evangile. Pour prouver *ce point*, l'Apôtre dit qu'il a été *le témoin oculaire* de la *Majeſté*, ou de la *Gloire* de ce divin Sauveur. Pendant qu'il a vêcu ſur la terre, ſa condition a été abjecte & miſérable; c'étoit là un grand préjugé contre lui dans l'opinion des *Juifs*, qui attendoient quelque choſe de plus frappant de leur Libérateur, & qui ne pouvoient pas naturellement eſpérer de voir revenir en *gloire* & *en puiſſance* celui qui avoit paſſé ſa vie, & qui étoit mort dans une ſi grande *baſſeſſe* & dans une

si grande *misère.* Pour dissiper tous les préjugés de cette nature, il suffisoit de prouver que quelque abject que *Jesus-Christ* eût paru aux yeux des hommes, il possédoit néanmoins *une Majesté réelle*, & avoit été actuellement revêtu *d'honneur* & *de gloire* par Dieu son père.

Mais cette preuve ne porte manifestement que sur une partie du point en question. Car montrer que Jesus-Christ a été *vraiment glorifié*, est-ce montrer qu'il *doit revenir* un jour dans *sa gloire* & dans *sa puissance?* En effet, en accordant que tout ce que nous venons de dire soit vrai, l'on auroit pû faire à l'Apôtre cette objection : » Comment cela justifie-t-il les espé- » rances que vous voudriez faire naî- » tre, *du prompt retour* de notre Sei- » gneur *en puissance* & *en gloire*, pour » délivrer ses serviteurs, & pour pren-

» dre vengeance de ſes ennemis ? A l'é-
» gard de *ſa gloire paſſée*, nous voulons
» bien y ajouter foi ſur votre parole ;
» vous êtes un témoin compétent de
» ce que *vos yeux ont vû* & de *ce*
» *que vos oreilles ont oui*. Mais de ce
» que vous l'avez vû *glorifié* ſur la
» montagne *il y a quelques années*, s'en-
» ſuit-il néceſſairement qu'il revien-
» dra de la même manière *dans quel-*
» *ques années d'ici*, & cela encore pour
» exécuter les même deſſeins que vous
» nous annoncez ? Peut-on conclure
» avec quelque certitude des évène-
» mens paſſés aux évènemens futurs ;
» ou ce que nous voyons aujourd'hui
» eſt-il une preuve de ce qui doit nous
» arriver demain ?

Mais comme cette preuve ne ſuffiſoit pas, S. Pierre *y en joint une autre, tirée des Prophéties*

qui avoient marqué cet évènement.

» Il est vrai, (pouvons-nous supposer que l'Apôtre auroit répondu) » tous les évènemens futurs sont en » la main de Dieu ; à lui seul en appartient la connoissance, & c'est de » lui seul qu'on peut en être instruit » avec certitude. Toutes les autres » preuves qu'on pourroit employer » dans un cas de cette nature, ne sauroient aboutir qu'à des probabilités » & des présomptions. C'en est sans » doute une bien grande en faveur de » la venue prochaine de Jesus-Christ » *en gloire*, que nous l'ayions déja vû » *glorifié* ; & c'est une plus forte preuve encore de *sa puissance* pour délivrer ses serviteurs, que Dieu l'ait » déclaré publiquement *son Fils bien* » *aimé*. Mais pour nous convaincre

» à n'en pas douter, qu'il viendra ef-
» fectivement de cette maniere & qu'il
» déploiera ainſi ſon pouvoir, *nous*
» *avons les Oracles des Prophètes qui*
» *ſont plus authentiques*; c'eſt-à-dire,
» Nous avons dans les Oracles des
» Prophètes la parole de Dieu lui-mê-
» me à qui tout l'avenir eſt connu, qui
» nous garantit la certitude de cet évè-
» nement futur ».

Cette explication a tout l'avantage que l'on peut ſouhaiter, & ſur-tout elle ne laiſſe plus de lieu à conclure des paroles du Texte, comme font quelques-uns, que les Prophéties forment le meilleur argument que nous ayons pour la vérité de l'Evangile.

Comme cette Interprétation eſt très-naturelle, & qu'elle rend à chaque expreſſion du Texte ſa ſignifica-

tion propre & ordinaire, aussi conçois-je qu'elle est nécessaire pour le but de l'Apôtre ; outre qu'elle est pleinement confirmée par la connexion, & exemte de toute difficulté. Elle ne laisse plus de lieu à cette fausse conséquence, que *les Prophéties* fournissent un meilleur argument pour *la vérité de l'Evangile*, que tous les miracles de Jesus-Christ & de ses Apôtres, puisqu'il ne s'agit point dans cet endroit de la vérité de l'Evangile. S. *Pierre* ne parle que de *l'avènement de Jesus-Christ en puissance & en gloire*, & *du salut qui alloit être manifesté* ; & comme ces grands objets étoient encore éloignés, il est évident qu'il ne pouvoit pas alléguer de preuve *plus authentique* en leur faveur que *les Oracles des Prophètes*, qu'il nous représente néanmoins sous l'image *d'un flambeau qui éclaire dans les ténèbres*.

Or l'Evangile n'étoit pas une choſe *près d'être révelée*; il y avoit déja long-tems qu'il étoit manifeſté : * l'Evangile n'étoit pas non plus une foible *lumiere qui éclairât dans un lieu obſcur*, mais au contraire, comme notre Apôtre lui-même le dit expreſſément, [a] *une merveilleuſe lumiere*, à laquelle les Chrétiens avoient *été appellés des ténèbres.*

[a] I. Pi r. II. 9.

Il s'agit ici des Oracles du Nouveau Teſtament, auſſi bien que de ceux du vieux.

Encore un mot, & je mettrai fin à cette matière. Par *les Oracles des Prophètes plus authentiques*, dont il eſt fait mention ici, il ne faut pas entendre

* La plûpart des Savans placent la date de la première Epître à l'an 61, ou 62. de notre Seigneur; & celle de la ſeconde à l'an 67. c'eſt-à-dire, ſeulement 3. ans avant la deſtruction de Jéruſalem.

ſimplement les Prophéties du *Vieux Teſtament* : car on peut y rapporter auſſi les Prophéties du *Nouveau*, & probablement on le doit, comme il paroîtra, ſi l'on conſidère que *S. Pierre* en appelle, non-ſeulement aux anciens Prophètes, mais encore aux Prédicateurs de l'Evangile. * C'eſt donc bien mal à propos qu'on a fait choix de ce texte pour mettre les anciennes Prophéties en oppoſition avec les autres preuves du Chriſtianiſme, & leur donner la ſupériorité toute entière, puiſque *les Oracles* que l'Apôtre a ici en vûe, appartiennent, du moins en partie, à l'Evangile, & en ſont vrai-ſemblablement eux-mêmes des caractères internes ; & que bien loin de l'emporter ſur tous les miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, ils en tirent au contraire toute leur autorité.

* Voyez ce qu'on en a dit un peu plus haut.

Ce que l'on vient d'établir, ſert à répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette Epître.

La clarté que nous venons de répandre ſur ce texte, nous fournira de quoi répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette ſeconde Epître de S. *Pierre*. Le ſavant *Grotius* a conclu de certains traits qu'il y a remarqués, qu'elle avoit été écrite après la deſtruction de Jéruſalem, avant laquelle S. *Pierre* étoit mort. Mais il eſt manifeſte que l'Auteur de cette ſeconde Epître parle de *l'avènement de Jeſus-Chriſt en puiſſance & en gloire*, préciſément de la même maniere que S. *Pierre* en parle dans la première Epître; & aſſurément ce ne peut être dans aucune autre vûe, que celle de juſtifier ce que cet Apôtre y

avoit avancé. Si nous devons entendre ce qui est dit dans la premiere Epître du *salut qui alloit être manifesté, du jour de la visitation, & de l'apparition de Jesus-Christ*, comme ayant rapport à la destruction de Jérusalem qui étoit à la porte, il faut aussi nécessairement, que nous expliquions de la même manière ce qui est dit dans la seconde Epître *de la puissance & de l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ.* Lequel avènement étoit si peu passé dans le tems que cette Epître fut écrite, qu'il en est parlé au contraire comme d'une chose à venir, pour la certitude de laquelle S. *Pierre* n'avoit pas de meilleure preuve à alléguer, que *les Oracles des Prophètes.* Ou s'il s'agit dans cette seconde Epître de quelqu'autre *avènement de Jesus-Christ*, il faudra l'entendre de même dans la premiere : car celle-là n'est autre cho-

ſe qu'une Apologie de la doctrine de celle-ci. Il n'y a point d'idée commune à toutes les deux, qui puiſſe former d'objection valable contre l'autorité de la ſeconde, puiſqu'on n'a jamais douté dans l'Egliſe de celle de la première. Et certes quiconque lira ces deux Epîtres, & les comparera ſoigneuſement enſemble, appercevra bien-tôt dans la ſeconde une telle attention à ſoutenir les ſentimens de la première, qu'il ſe trouvera tout porté à croire, qu'elles nous viennent l'une & l'autre de la même main.

DISCOURS

DISCOURS II.

Du caractère particulier de la Prophétie, *qui est l'obscurité.*

EXaminons maintenant le caractère que St. *Pierre* nous donne de la *Prophétie*, & le dégré d'évidence que nous pouvons raisonnablemant en attendre. Quand cet Apôtre assure ceux à qui il écrit, que *la parole des Prophètes est un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur*, & qu'ils *font bien de s'y rendre attentifs, jusqu'à ce que le jour commence à paroître*, c'est comme s'il leur eût dit : » Le tems viendra » que les choses qui font l'objet de » votre espérance, seront mises dans » un plein jour, & que vous verrez » toute votre attente hautement justi- » fiée par l'évènement ; cependant

» vous faites bien de faire attention
» aux Oracles des Prophètes : car quoi
» que ce ne ſoit qu'une foible lumiè-
» re qui éclaire de loin dans les ténè-
» bres, c'eſt après tout la plus grande que
» vous ayez, ou que vous puiſſiez
» avoir maintenant ». Les expreſſions méthaphoriques & les comparaiſons ne doivent pas être priſes à la rigueur, & dans toute l'étendue des termes : il ſuffit que l'on voie quel en eſt le ſens général ; & c'eſt ce qu'il eſt aiſé d'appercevoir dans les paroles de St. *Pierre* ; elles reviennent manifeſtement à ceci : *Que la connoiſſance que Dieu nous donne des choſes à venir, n'eſt qu'une connoiſſance imparfaite & obſcure, nullement comparable à celle que doit accompagner la manifeſtation de ces choſes elles-mêmes.*

Je vais tâcher d'établir cette propoſition par l'autorité de l'Ecriture Sain-

te, & d'y joindre quelques remarques qui puissent servir à nous faire juger sainement de la nature de la *Prophétie*, & de la preuve qui en résulte.

Que la *Prophétie* soit claire, ou qu'elle soit obscure avant son accomplissement, ce n'est pas ce dont on dispute, bien loin de là, que ceux mêmes qui assurent qu'elle nous fournit *la meilleure* preuve que nous ayions pour la vérité du Christianisme, ne prétendent pas que cette preuve soit bien claire. Mais sans attention au sentiment particulier de qui que ce soit, il est à propos de voir quelle est l'idée que les Ecrivains Sacrés eux-mêmes ont eue des Oracles des Prophètes.

L'idée que les Ecrivains sacrés eux-mêmes nous en donnent, prouve qu'elle est obscure.

Si nous jettons les yeux sur la pre-

mière Epître de St. *Pierre*, nous verrons que *les anciennes Prophéties* n'avoient point été compriſes, ou clairement entendues par ceux-mêmes qui les ont annoncées : car il nous les y repréſente, comme (*a*) *tâchant de découvrir quel tems & quelle conjoncture leur vouloit déſigner l'eſprit de Jeſus-Chriſt qui étoit en eux, quand il leur rendoit par avance témoignage des ſouffrances du Meſſie, & de la gloire qui devoit les ſuivre ;* & c'eſt ce que confirment ces paroles de Notre Seigneur (*b*), *pluſieurs Prophètes & pluſieurs Juſtes ont ſouhaité de voir les choſes que vous voyez, & ne les ont point vûes, & d'entendre les choſes que vous entendez, & ne les ont point entendues.* S. *Paul* nous donne la même idée du don de Prophétie ſous la diſpenſation de l'Evangile. *Nous ne connoiſſons*, dit-il [*c*], *qu'en partie, & nous ne prophétiſons qu'en partie ; mais quand la per-*

[*a*] I. *Pierr.* I. 11.

[*b*] *Matth.* XIII. 17.

[*c*] I. *Cor.* XIII. 9. 10. 12.

fection ſera venue, alors ce qui eſt imparfait ſera aboli : maintenant nous voyons comme dans un miroir, d'une manière obſcure ; mais alors nous verrons face à face : maintenant je ne connois qu'en partie ; mais alors je connoîtrai comme je ſuis moi-même connu. Or ſi les Prophètes & les Juſtes de l'ancienne alliance à qui Dieu a parlé, n'ont pas compris clairement les choſes qu'ils prédiſoient eux-mêmes, mais ſe ſont appliqués à rechercher & à examiner le ſens des déclarations prophétiques de l'eſprit qui agiſſoit en eux ; ſi les Prophètes du Nouveau Teſtament ne connoiſſoient qu'en partie, & ne prophétiſoient qu'en partie ; s'ils ne voyoient qu'obſcurément, & comme par le moyen d'un miroir, il eſt bien manifeſte que les autres, ſuivant toute apparence, beaucoup moins capables qu'eux d'entendre le ſens déter-

miné des Prophéties, ne pouvoient avoir qu'une notion confuſe & très-peu diſtincte des évènemens prédits.

Le Prophète Daniel, après avoir rapporté dans le dernier chapitre de ſon livre une viſion très-extraordinaire qu'il avoit eue, ajoute immédiatement: (a) *J'ouis bien, mais je n'entendis point, & je dis; Mon Seigneur, quelle ſera l'iſſuë de ces choſes? Et il dit; Va, Daniel, car ces paroles ſont cloſes & cachetées juſqu'au tems déterminé*: réponſe fort ſemblable à celle que Jeſus-Chriſt donna à ſes diſciples ſur une queſtion de la même nature. *Seigneur*, lui dirent-ils, (b) *ſera-ce en ce tems que tu rétabliras le Royaume d'Iſraël? Mais il leur répondit; ce n'eſt point à vous à connoître les tems & les momens dont mon Pere s'eſt réſervé la diſpoſition à lui ſeul.* Il leur appartenoit bien ſans doute, comme à tout

[a] Dan. XII. 8. 9.

[b] Act. I. 6. 7.

fidèle d'entre les Juifs, *de faire attention aux Oracles des Prophètes*, suivant l'exhortation de S. *Pierre* dans notre texte ; & cependant il ne leur appartenoit pas de connoître les tems & les momens des choses prédites : d'où il suit évidemment, que les Prophéties n'avoient point pour but de leur donner dans ce cas une connoissance claire & distincte de l'avenir.

Ces derniers passages que nous venons d'alléguer, se rapportent surtout aux Oracles qui paroissent marquer les tems & les momens de l'exécution des desseins de Dieu ; & comme l'accomplissement de ces Oracles a souvent été différé au-delà de l'attente de ceux à qui ils étoient annoncés, il leur est arrivé plusieurs fois de tomber avec leurs auteurs dans le mépris, & de fournir aux hommes occasion d'étouffer en eux toute crainte des

maux dont ils étoient menacés. Delà vint ce reproche que l'on faiſoit aux Prophétes, dont *Ezechiel* parle en ces termes; [a] *Voici que ceux de la maiſon d'Iſraël diſent: La viſion que celui-ci voit eſt pour d'ici à beaucoup de jours, & il prophétiſe pour des tems qui ſont encore éloignés*; reproche qui avoit même paſſé en proverbe: (b) *Quel eſt ce proverbe dont vous uſez touchant la terre d'Iſraël, en diſant, les jours ſeront prolongés, & la viſion périra?* Il en eſt à peu près de même par rapport aux autres Oracles. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les livres Prophétiques, pour voir que le ſtile en eſt généralement fort relevé, plein de figures hardies, qui décrivent les jugemens où les miſéricordes du Seigneur, qui repréſentent les bienfaits ſpirituels ſous les images d'une proſperité temporelle, & ſouvent ſous des images d'une telle na-

[a] *Ezech.* XII. 27.

[b] Verſ. 22.

ture, qu'elles ne sauroient absolument être prises dans un sens littéral. Et dans ce cas, quoique nous puissions en appercevoir le dessein & la signification générale, & tirer du but de *la Prophétie* des raisons suffisantes d'espérance ou de crainte, cependant nous ne saurions marquer avec certitude la manière précise & déterminée, en laquelle les paroles de l'Auteur sacré doivent recevoir leur accomplissement.

Voici comment l'Auteur même de *la Prophétie* en parle dans le livre d'*Osée* : [a] *J'ai multiplié les visions, & j'ai proposé des similitudes par le moyen des Prophètes* ; similitudes qui nous sont ailleurs [b] représentées, comme *des discours obscurs* prononcés par les Prophètes *en vision & en songe* : de là vient que les Juifs, quand ils parloient avec mépris de leurs Prophètes,

[a] XII. 11.

[b] *Nomb.* XII. 6. 8.

[a] Ezech. XXI. 5. avoient accoutumé de dire (*a*), *celui-ci ne fait que mettre en avant des ſimilitudes.* Il ſemble que notre Sauveur enviſage les anciennes Prophéties ſous la même idée, lorſqu'il dit à ſes diſ-

[b] Marc. ciples : (*b*) *Vous n'entendez pas cette parabole ! Et comment donc connoîtrez-vous toutes les paraboles ?* c'eſt-à-dire : » Si vous n'entendez pas cette para-» bole du Semeur qui eſt aſſez claire, » comment entendrez-vous toutes les » anciennes Prophéties qui regardent » l'Evangile, & qui ſont enveloppées » ſous des paraboles bien autrement » difficiles » ?

Ces paſſages ſuffiſent, pour prouver que la *Prophétie* n'a jamais été deſtinée à produire une pleine évidence, & pour faire voir quelle eſt la penſée de S. *Pierre*, quand il compare les Oracles des Prophètes à une lumiere qui éclaire dans un lieu obſcur, &

qu'il met l'évidence qui en réſulte ſi fort au-deſſous de celle que nous devons recevoir, lorſque le tems marqué pour l'accompliſſement des promeſſes de Dieu ſera venu.

Les Prophéties ne ſont pas plus claires après l'évènement qu'auparavant, à les conſidérer en elles-mêmes.

Mais en accordant que c'eſt là le cas de *la Prophétie* au moment de ſa publication, ne devons-nous pas néanmoins nous attendre à la trouver claire & diſtincte, exactement répondante à l'évènement, dès que l'évènement ſubſiſte ? & par conſéquent n'eſt-ce pas une choſe abſurde, d'appliquer à un évènement paſſé des Oracles qui ne paroiſſent pas manifeſtement, & aux lumières du ſens commun, s'y rap-

porter ? Ces queſtions une fois admiſes, l'on en fera une autre. D'où vient, dira-t-on, que pluſieurs des prophéties appliquées par les Ecrivains du Nouveau Teſtament à la perſonne & aux actions de *Notre Seigneur*, ſont encore ténébreuſes & obſcures, & que bien loin qu'il ſoit évident qu'elles lui appartiennent à l'excluſion de tout autre, il faut beaucoup de ſavoir & de pénétration d'eſprit pour montrer aujourd'hui même la connexion qu'il y a entre certains Oracles & les évènemens ?

Car leur obſcurité ne vient pas de ce que ce ſont des prédictions.

Pour répondre à tout cela, remarquons que l'obſcurité de la Prophétie ne vient pas de ce que c'eſt un récit, ou une deſcription de quelque évène-

ment futur : car il eſt auſſi facile de parler d'une manière claire & intelligible des choſes avenir, que des choſes paſſées ou préſentes ; le même langage ſert dans l'un & dans l'autre cas, à peu de changement près. Celui qui dit, *cette riviére débordera l'année prochaine*, parle auſſi clairement que s'il diſoit, *cette riviére s'eſt débordée l'année précedente ;* il n'eſt donc pas de l'eſſence de *la Prophétie* d'être obſcure : elle peut être aiſément conçue en des termes auſſi clairs que le ſeroit une Hiſtoire, ſi celui qui en eſt l'Auteur le juge à propos.

Mais de ce qu'elles ſont exprimées d'une manière obſcure.

D'un autre côté, une deſcription figurée & obſcure d'un évènement futur, ſera encore figurée & obſcure

quand cet évènement arrivera, & après qu'il ſera arrivé; ainſi à la conſidérer en elle-même, elle ſera également difficile à entendre dans tous les tems. Le Prophète *Iſaïe*, par exemple, décrit la paix du regne du *Meſſie* en ces termes [a]: *le loup demeurera avec l'agneau, & le léopard gîtera avec le chevreau: le veau, le lionceau & le bétail qu'on engraiſſe ſeront enſemble, & un petit enfant les conduira.* Je poſe en fait que perſonne, ſi l'on en excepte quelques Juifs modernes, n'a jamais entendu ces paroles dans un ſens littéral; & l'on ne ſauroit aujourd'hui les appliquer dans ce ſens-là à l'état de l'Evangile. Elles étoient, & elles ſont encore ſuſceptibles de diverſes interprétations: elles peuvent déſigner une paix temporelle, ſoit publique des Royaumes & des Nations, ſoit particulière parmi ceux qui feroient pro-

[a] XI. 6.

feſſion du Chriſtianiſme ; elles peuvent préfigurer une paix intérieure & ſpirituelle, cette tranquillité de l'ame qui procure à l'homme la paix avec Dieu, avec le monde & avec lui-même. Mais quel que ſoit le vrai ſens de cette Prophétie, ſi on l'explique par les ſeules régles du langage, elle ne préſente pas mieux à l'eſprit depuis la venue de *Jeſus-Chriſt* au monde une certaine ſignification déterminée, qu'elle ne le faiſoit auparavant. Cependant nous diſons, que l'état de l'Evangile étoit préfiguré d'une maniere fort juſte dans cette deſcription, & dans cent autres de la même eſpéce : car puiſquelles conviennent toutes parfaitement à cet état, nous avons droit d'en conclure que c'étoit-là proprement l'objet qu'elles avoient en vûe. Ainſi la preuve que l'on tire des Oracles des Prophètes

tes pour la vérité de l'Evangile, ne conſiſte pas en ce que l'évènement a *abſolument* limité & fixé la ſignification particuliere de ces Oracles, mais en ce que chacun d'eux a été dans un ſens *propre* pleinement accompli par la venue de *Jeſus-Chriſt* au monde. C'eſt donc une choſe abſurde, que d'attendre une évidence claire & convaincante de chaque Prophétie en particulier appliquée à Notre Seigneur ; cette évidence ne peut naître que de la vûe & de la comparaiſon de toutes ces Prophéties jointes enſemble.

Ou de ce qu'elles déſignent des évènemens en apparence contradictoires, ou naturellement incroyables.

Les anciennes Prophéties ne ſont pas toutes d'une même eſpéce, ni d'une égale clarté : celles qui ſe rapportent

portent le plus littéralement à *Jesus-Christ*, n'étoient pas toujours les plus évidentes dans le tems de leur publication ; comme elles se rapportent pour la plûpart aux évènemens les plus surprenans & les plus merveilleux qui soient arrivés sous l'Evangile, elles n'avoient pas besoin du voile d'un langage figuré : car, quelque claires qu'en fussent les expressions, l'impossibilité apparente de ces évènemens, considerés en eux-mêmes, étoit telle, qu'on ne pouvoit guères les entendre dans leur vrai sens littéral. Cette Prophétie, par exemple, [a] *une Vierge concevra un Fils*, ne sembloit-elle pas demander une toute autre interprétation qu'une interprétation littérale, qui étoit incompatible avec l'expérience de tous les siécles ? Et c'est probablement pour cette raison, que les anciens Juifs n'ont point crû qu'elle em-

[a] *Isaïe VII. 14.*

portât une conception miraculeuſe. L'évènement n'a pas rendu cet Oracle plus clair qu'il ne l'étoit auparavant : les termes en étoient tout auſſi intelligibles du tems des Prophètes, qu'ils le ſont aujourd'hui ; mais la raiſon dictoit alors à chacun de les entendre dans un ſens convenable à la nature des choſes & à l'expérience, au lieu que l'évènement nous a fait voir que le ſens purement littéral, quelque contraire qu'il ſoit à l'expérience naturelle, eſt le véritable ſens.

De même les Prophéties d'où l'on infère la réſurrection de *Jeſus-Chriſt*, étoient obſcures & ténébreuſes, vû l'incompabilité apparente des diverſes parties qui les compoſoient. Il eſt dit [*a*] que ce divin Sauveur ſeroit *le mépriſé & le rejetté des hommes, homme de douleurs & d'afflictions* ; que les

[*a*] Ibid. LIII.

peines auſquelles il ſeroit expoſé, l'accompagneroient même juſqu'au *tombeau*; & que nonobſtant toutes ſes ſouffrances & une mort miſérable, *il prolongeroit ſes jours*, il obtiendroit *une domination éternelle*, & *verroit l'œuvre du Seigneur proſpérer entre ſes mains.* Ces prédictions ne ſont pas plus claires à préſent, qu'elles ne l'étoient dans le tems qu'elles furent prononcées; mais le ſens littéral paroiſſoit alors chargé de contradictions. Voici un homme né pour *la miſere & l'affliction*; & cependant il doit hériter *d'un Royaume éternel.* Il eſt *condamné*, *éxécuté*, *couché dans le ſépulchre*; & *après tout cela* il doit *prolonger ſes jours*, & *voir l'œuvre du Seigneur proſpérer entre ſes mains.* La réſurrection de Jeſus-Chriſt réconcilie toutes ces difficultés & ces incompatibilités apparentes; de ſorte que nous admettons aujourd'hui

ſans héſiter ces Oracles dans leur ſens purement littéral, lequel étoit auparavant fort clair, quoique très-difficile à imaginer ou à croire.

L'évènement les rend bien plus intelligibles dans ce dernier cas, mais non pas dans le premier.

Il paroît donc par là, que les Prophéties les plus littérales ont reçu leur plus grande confirmation & leur principale lumière de l'évènement : car la difficulté ne conſiſtant point ici dans l'obſcurité de l'expreſſion, mais dans l'impoſſibilité apparente de l'objet prédit, l'évènement l'a entièrement diſſipée. Mais il n'y a point d'évènement qui puiſſe rendre une expreſſion claire ou littérale, d'obſcure ou de figurée qu'elle étoit auparavant, ni reſtreindre les termes de quelque prophétie que ce ſoit à un ſeul ſens déter-

miné, lorſqu'elle étoit originairement ſuſceptible de pluſieurs.

J'ai fait ces diverſes réflexions, pour montrer quelle ſorte de clarté & d'évidence nous devons attendre des prophéties après leur accompliſſement. On ne tarde pas à concevoir un grand préjugé contre l'argument qu'on en tire, dès qu'on l'examine, dans l'eſpérance d'y trouver plus de lumière qu'il n'en ſauroit fournir; & c'eſt à quoi l'on ſe ſent porté, quand on entend dire ſi ſouvent, que quelqu'obſcures & ténébreuſes que paroiſſent d'abord les aciennes Prophéties, elles deviennent merveilleuſement claires, comparées avec l'évènement; ce qui, comme je l'ai montré, ſe trouve bien vrai dans de certains cas, mais ne l'eſt point, ni ne ſauroit l'être toujours.

On trouvera peut-être fort étrange,

que je plaide ici en quelque manière pour l'obſcurité des anciennes Prophéties, puiſqu'il ſemble qu'il conviendroit mieux à un Théologien Chrétien d'en défendre la clarté. Que faire à cela ? Comme *Moïſe* diſoit à une autre occaſion, *Plût à Dieu que tout le peuple de l'Eternel fût Prophète* ! [a] je dis auſſi dans cette rencontre, plût à Dieu que toutes les Prophéties de l'Eternel fuſſent manifeſtes à tout ſon peuple ! Mais il ne s'agit pas de ce que nous ſouhaitons, ou de ce que nous croyons le plus avantageux : nous devons être contens du degré de lumière & d'inſtruction que Dieu a jugé à propos de nous communiquer ; & demander pourquoi les anciennes Prophéties ne ſont pas plus claires, c'eſt la même choſe que ſi l'on demandoit, pourquoi Dieu ne nous a pas donné plus de raiſon, ou ne nous a pas faits auſſi

[a] *Nomb.* 29.

intelligens que les Anges. Il nous a communiqué, à l'un & à l'autre de ces égards, autant de lumière qu'il a trouvé à propos, & qu'il en falloit pour les fins qu'il avoit en vûe.

On se trompe, quand on suppose que les anciens Oracles étoient bien plus destinés pour les tems du Christianisme, que pour ceux qui l'ont précedé.

C'est sans doute une erreur, que de s'imaginer que les anciens Oracles ont été destinés seulement, ou principalement, pour ceux qui vivroient dans le tems que les évènemens prédits arriveroient. Car quelle grande nécessité y a-t'il d'exposer si long-tems avant la preuve qui résulte de la Prophétie, pour convaincre les hommes de choses qui doivent arriver de leurs

jours, & de la vérité deſquelles ils peuvent, s'ils le veulent, s'aſſurer par leurs propres ſens? N'eſt-ce pas ſe faire une idée indigne de la conduite de la Providence, en envoyant des Prophètes ſucceſſivement dans tous les âges, depuis *Adam* juſqu'à *Jeſus-Chriſt*, que de croire que tout cet *apparat* étoit en faveur de ceux qui vivroient ſous l'Evangile, & ne regardoit que très-foiblement les tems mêmes des Prophètes. Comme je me perſuade que les Oracles du *Nouveau Teſtament* ſont principalement deſtinés pour *nous qui vivons par la foi, & non par la vûe* [a]: auſſi crois-je que les anciennes Prophéties ont eu le même uſage, & qu'elles avoient ſurtout pour but de ſoutenir la Foi & la Religion des ſiécles dans leſquels elles ont été prononcées. S'il en étoit autrement, un corps complet de Prophéties donné quelques

[a] II. Cor. V. 7.

quelques années avant la naissance de *Jesus-Christ*, nous auroit été d'une aussi grande utilité, qu'une suite d'Oracles émanés dès le commencement, & dans tous les divers âges du Monde.

D'où il paroît, que la vérité des évènemens miraculeux rapportés dans l'Evangile ne dépend point de l'évidence des Oracles qui les ont prédits, comme le prétendent certaines gens.

Faisons donc attention à l'Usage de *la Prophétie*, & cela nous aidera à concevoir le dégré de clarté qui doit l'accompagner. Certaines gens en parlent, comme s'ils croyoient que la vérité des évènemens prédits dépendît beaucoup de l'évidence des Oracles. Vous diriez, à les entendre, que la certitude & la réalité de la résurrec-

tion de Notre Seigneur, par exemple, ſont fort intéreſſées dans la clarté des Prophéties qui s'y rapportent ; & ils ſemblent ſe perſuader qu'en tâchant d'embrouiller ces Prophéties, ils viendront à bout de renverſer la créance de ce grand & merveilleux évènement. Mais y a-t-il rien de plus abſurde ? Car avec quelle raiſon, ou ſous quel prétexte pourroit-on demander, ſi les Oracles qui prédiſent que le Meſſie devoit mourir & reſſuſciter, appartiennent véritablement à *Jeſus-Chriſt*, à moins qu'on ne ſoit auparavant perſuadé, que *Jeſus-Chriſt* eſt effectivement mort & reſſuſcité ? Il faut être en poſſeſſion du fait, avant qu'on puiſſe tirer aucun argument de la Prophétie ; & par conſéquent la vérité de la réſurrection de *Notre Seigneur*, conſidérée comme un fait, eſt entiérement indépendante de l'évidence ou de

l'autorité des Oracles qui la prédiſent.

Le parti que les Incrédules devroient prendre dans cette queſtion, s'ils vouloient tirer quelque avantage des anciennes Prophéties, ſeroit de montrer par elles que le Meſſie devoit néceſſairement reſſuſciter des morts, & puis de prouver qu'en effet *Jeſus-Chriſt* n'eſt point reſſuſcité; alors la conſéquence ſeroit toute manifeſte. Mais ſi cette méthode ne leur plaît point, qu'ils ne touchent plus aux Prophéties. Car ſi *Jeſus-Chriſt* n'eſt pas reſſuſcité, y a-t-il du mal que les anciens Oracles ne l'ayent pas prédit? & s'ils accordent la vérité de ce fait, que gagnent-ils en décréditant les Prophéties? Qu'elles ſoient tout ce qu'ils voudront, l'évènement n'en ſera pas moins ce qu'il eſt.

Il y a dans le *Vieux Teſtament* plu-

ſieurs Prophéties qui regardent la captivité de *Babylone*, & qui décrivent d'une manière très-diſtincte la ruine de la ſainte Cité, la deſtruction du Temple, le tranſport des Tribus dans un pays éloigné, & la continuation de leur ſervitude pendant ſoixante-dix ans. Peut-on ſuppoſer que ces Oracles ayent eu pour but de convaincre les Juifs de la réalité de ces évènemens, quand ils arriveroient ? Etoit-il donc à craindre qu'ils ne s'imaginaſſent de vivre en paix dans leur propre pays, lorſqu'ils ſeroient captifs à *Babylone*, à moins qu'ils n'euſſent l'évidence de la Prophétie pour preuve de leur captivité ? ou y avoit-il apparence qu'ils ſeroient aſſez ſtupides pour ſe perſuader que leur Temple ſubſiſtoit encore dans toute ſa gloire, quand ils le verroient détruit de leurs propres yeux, de manière qu'ils euſſent

besoin d'être convaincus du contraire par des Oracles formels ? Si cette supposition est absurde dans ce cas, elle l'est également dans tous les cas : car l'argument tiré de la Prophétie est le même par tout. Il est donc manifeste, que la réalité des faits rapportés dans l'Evangile ne dépend point de l'évidence des Oracles qui en ont parlé : ces faits n'en seroient pas moins certains, quand ils n'auroient jamais été prédits, ou qu'ils ne l'auroient été que d'une manière fort obscure ; nous devons même en admettre la vérité, avant que nous puissions seulement nous informer si quelque Prophétie les a eus en vûe.

Réponse à l'objection qu'on pourroit faire, qu'il s'ensuivroit de là que les Prophéties sont en

quelque manière inutiles aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, ſi cela eſt ainſi, quel beſoin avons-nous de nous embarraſſer en quelque façon que ce ſoit des Prophéties ? Les divers miracles de *Notre Seigneur*, ſa réſurrection, ſon aſcenſion, l'effuſion des dons du S. Eſprit ſur les Apôtres, le pouvoir qu'avoient ces ſaints Hommes de parler diverſes Langues & d'opérer pluſieurs merveilles au nom de *Jeſus*, ne ſont-ce pas là pour nous des preuves ſuffiſantes de la vérité de l'Evangile, ſans nous fatiguer à rechercher ſi ces évènemens ont été prédits, ou de quelle manière ils ont été prédits ? Pour répondre pleinement à cette objection, je dis que de tels évènemens, une fois reconnus pour vrais, forment en effet une preuve complette de la divinité

d'une révélation ; & supposé que nous ne connussions autre chose de *Jesus-Christ*, sinon qu'il a prétendu qu'on devoit l'écouter comme une personne envoyée de Dieu, il n'avoit pas besoin pour nous en persuader d'autres lettres de créance, que de ces faits-là même dont nous venons de parler, & ç'auroit été une chose impertinente, de demander si quelque Prophète avoit prédit sa venuë. Car dans un cas tout semblable, qui est-ce qui avoit prédit la vocation de *Moïse* pour être le Législateur des Juifs ? Dieu avoit bien promis à *Abraham* de donner à sa posterité le pays de *Canaan* ; mais lui avoit-il promis de le donner par le Ministère de *Moïse* ? Avoit-il rendu des Oracles qui marquassent d'avance qu'il parleroit à ce Prophète *face à face* [a], qu'il lui communiqueroit ses loix pour les établir ensuite au milieu

[a] *Exod.* XXXIII. 11.

de ſon peuple ? rien de tout cela. Ainſi donc l'autorité de *Moïſe*, comme Légiſlateur divin, étoit fondée non ſur les Prophéties, car il n'y en avoit point eu touchant lui, mais uniquement ſur les miracles qu'il avoit opérés, & ſur les témoignages authentiques qu'il avoit reçus de Dieu ſur la montagne de *Sinaï*; ce qui montre clairement, que la preuve tirée de la *Prophétie* n'appartient point eſſentiellement à la démonſtration de la divinité d'une révélation : car on peut s'en paſſer dans un cas, auſſi bien que dans un autre.

Elles ſervent à montrer que Jeſus-Chriſt a dit vrai, quand il a aſſuré qu'il étoit celui que les Prophètes avoient prédit.

Cependant il faut avouer, qu'il n'en eſt pas ici de l'Evangile comme de la Loi : la Loi n'avoit point été

prédite ; mais l'Evangile a été prédit. Celui qui a donné la Loi a prophétiſé des premiers de l'Evangile, & a aſſuré les *Juifs* pluſieurs ſiécles auparavant, que Dieu *leur ſuſciteroit un Prophète tel que lui d'entre leurs frères, lequel ils devoient écouter* [a] ; prédiction par laquelle il les garantit du préjugé, que ſon autorité particuliere pouvoit vrai-ſemblablement faire naître contre un nouveau Légiſlateur : car il leur déclare dès-lors, que quand le grand Prophète dont il parloit ſeroit venu, ils devoient lui tranſporter toute leur obéiſſance. Les Prophètes qui ont ſuivi, ont parlé plus amplement de l'office, du caractère, des ſouffrances & de la gloire du *Sauveur d'Iſraël & du Deſiré de toutes les nations.* Or entre les caractères que *Jeſus-Chriſt* s'attribue conſtamment dans l'Evangile, nous trouvons celui-ci, qu'il eſt la perſonne dont

[a] Deut. XVIII. 15.

Moïſe & les Prophètes ont parlé. Pour ſavoir s'il eſt effectivement cette perſonne, il faut en juger par les termes des anciens Oracles ; & c'eſt ce qui rend l'argument qu'on en tire juſques-là néceſſaire, pour établir la vérité de l'Evangile. Auſſi a-t-on remarqué avec autant de juſteſſe que de pénétration, que la preuve de cet article particulier doit être entierement fondée ſur l'évidence de la Prophétie. Les miracles ne peuvent être ici d'aucun ſecours ; ſi les Prophètes n'ont pas parlé de *Jeſus-Chriſt*, tous les miracles du monde ne ſauroient prouver qu'ils en ayent parlé. *

Et par là même elles prouvent la vérité de l'Evangile ; c'eſt tout

* C'eſt ce que dit l'Auteur du Livre *des fondemens & des raiſons de la Religion Chrétienne*, &c. pag. 31. & c'eſt de lui que veut parler ici le *Docteur Sherlock*.

ce qu'on en doit attendre dans ce cas.

Ces réflexions ſuffiſent, pour montrer juſqu'où l'argument tiré des Prophéties intéreſſe néceſſairement l'Evangile. *Jeſus-Chriſt* a fait des merveilles qu'aucun homme ne fit jamais, & a donné la plus grande évidence d'une Miſſion divine qu'il ſoit poſſible de concevoir ; mais de plus il a prétendu être la perſonne prédite dans la Loi & dans les Prophètes : or la vérité étant une, & ne pouvant jamais impliquer contradiction, il faut que cette prétention ſoit bien fondée, ou que toutes les autres tombent néceſſairement. Voici donc quel eſt le point à décider par les Prophéties : *Jeſus-Chriſt eſt-il cette perſonne décrite & prédite dans le Vieux Teſtament, ou ne l'eſt-il pas ?* Pour cela, il importe peu

de ſavoir ſi tous les Oracles qui ſe rapportent au Meſſie, ſont clairs ou obſcurs; ou ſi toutes les diverſes méthodes dont les Juifs ſe ſervoient pour les expliquer, ſont concluantes pour nous, ou ne le ſont point : il s'agit ſimplement d'examiner, ſi ce qu'il y a de clair l'eſt aſſez, pour nous convaincre que *Jeſus-Chriſt* eſt bien la perſonne prédite ſous la Loi. Si nous le trouvons ainſi, la queſtion eſt vuidée, & nous n'avons plus beſoin du ſecours des Prophéties; ſurtout puiſque, pour me ſervir de l'expreſſion de S. *Pierre*, *nous avons vû le jour paroître*, & *nous avons joui de la merveilleuſe lumière de l'Evangile de Dieu.*

Je ne parle pas ici du grand *avantage* qu'on pourroit tirer de la preuve des Prophéties pour convaincre les Incrédules de la vérité de l'Evangile; j'examine ſeulement juſqu'où la véri-

té de l'Evangile dépend *néceſſairement* de cette eſpéce de preuves ; ce ſont deux queſtions fort différentes. Il nous eſt néceſſaire de montrer que *Jeſus-Chriſt* eſt la perſonne promiſe pour être le Sauveur *d'Iſraël ;* & dès qu'une fois nous avons prouvé cet article, aucun Incrédule n'a plus rien à nous demander. Cependant nous pouvons aller beaucoup plus loin encore. Nous pouvons conſidérer toutes les diſpenſations de la Providence, eu égard à la Religion & au ſalut du Genre humain, dans les divers âges du monde ; & en les comparant enſemble & avec les grands objets de l'Evangile, reconnoître que *Jeſus-Chriſt* étoit effectivement *la fin de la Loi*, & de toutes les promeſſes faites aux Pères; que toutes les délivrances que Dieu a accordées à ſon peuple n'étoient que des ombres, & pour ainſi dire, des arrhes de cette

grande délivrance qu'il avoit deſſein d'opérer par le Miniſtère de ſon fils; que toutes les cérémonies de la Loi étoient des repréſentations de ce que l'Evangile renferme d'eſſentiel; que les ſacrifices, & la ſacrificature d'*Aaron* étoient des figures de *meilleures choſes* à venir. Mais ces vérités ne ſont pas de l'ordre de celles qu'il faut *néceſſairement* prouver à chaque croyant; elles n'entrent pas dans *les principes de la Doctrine de Jeſus-Chriſt*, comme S. *Paul* le dit expreſſément aux *Hébreux*; mais elles appartiennent à ceux qui *tendent à la perfection* [a]. Cette diſtinction que cet Apôtre fait dans les Chapitre cinq & ſix, eſt très-digne de remarque, comme étant une clef pour expliquer le véritable uſage de toutes les applications typiques & allégoriques que l'on trouve dans le *Nouveau Teſtament*.

[a] Hebr. VI. 1.

DISCOURS III.

Du but que Dieu s'eſt propoſé, en donnant les anciennes Prophéties.

IL eſt néceſſaire de prendre cette matière de plus haut, de remonter à l'origine & aux progrès de *la Prophétie*, & de faire attention aux fins que la ſageſſe divine ſe propoſoit par ſon moyen. Dire que les anciens Oracles ſont ténébreux & obſcurs, ce n'eſt pas, je l'avoue, en faire l'éloge ; mais ce n'eſt pas auſſi les déprimer, pourvû qu'ils rempliſſent toutes les vûes de la Providence. Pour nous mettre donc en état d'en bien juger, recherchons à quel but ils ont été donnés ; c'eſt le ſujet que je propoſe maintenant à votre conſidération.

Comme elles dépendoient abſolument de ſon bon plaiſir, il s'enſuit qu'il a eu des raiſons particulières, pour les faire annoncer.

On ne peut pas dire, parce qu'on ne peut pas le prouver, que nous ayons quelque droit à la connoiſſance de l'avenir. Ni la ſageſſe, ni la bonté de Dieu, & beaucoup moins ſa juſtice, ne l'obligent à nous accorder une telle connoiſſance. Par conſéquent nous ne ſaurions nous plaindre avec quelque raiſon du degré de lumiere qu'il nous communique à cet égard; non pas même, quand il ne nous en communiqueroit aucun: car où il n'y a point de *droit*, l'on ne peut prétexter de tort. Cela étant ainſi, il eſt manifeſte que dès que nous jouiſ-

ſons

sons de cette espéce de connoissance, *en quelque mesure que ce soit*, nous devons l'attribuer à *des raisons particulières de la Providence*, lesquelles seules peuvent limiter le degré d'évidence qui doit accompagner *la Prophétie.* Car si les Oracles nous fournissent autant de lumière qu'il en faut pour répondre pleinement aux fins que Dieu s'est proposées en nous les donnant, sur quel fondement pourrions-nous nous plaindre de ce que nous ne voyons pas plus clair dans l'avenir ? Je dis ceci, pour montrer combien est absurde la conduite de ceux qui suivent les mouvemens de leur curiosité dans l'examen qu'ils font de l'usage & de l'importance de *la Prophétie :* de là ils ne sauroient rien trouver qui les satisfasse. Ils peuvent demander sans fin, pourquoi Dieu ne nous en a pas révelé da-

vantage ? ou pourquoi il ne l'a pas révélé plus diſtinctement ? Queſtions auxquelles nous pouvons bien leur promettre de répondre, quand ils nous auront appris quel droit ils ont à la connoiſſance des choſes futures. S'ils ne peuvent en montrer aucun, qu'ils faſſent donc ceſſer leurs plaintes, & qu'ils entrent avec nous dans cette recherche, ſeule importante & convenable : *Quelle eſt la fin que la Sageſſe divine s'eſt propoſée dans les anciennes Prophéties, & de quelle manière ces Prophéties ont-elles obtenu cette fin ?*

» Par *les Prophéties*, j'entens tou-
» tes les déclarations que Dieu a fai-
» tes touchant l'état à venir du Gen-
» re humain : ainſi je rapporte aux Pro-
» phéties, comme à leur origine, tou-
» tes les eſpérances qui ſont fondées ſur
» les promeſſes de cet Etre Suprême,
» & qui ne viennent point de la raiſon

» ou d'une connoiſſance naturelle. » S'il y a quelque autre eſpéce de Prophéties qui ne ſoient pas compriſes dans cette définition, je trouverai peut-être avant que de quitter ce ſujet un lieu propre à en dire quelque choſe; mais pour le préſent je me bornerai à ce que je viens de marquer.

Ces raiſons ne peuvent être, que l'avancement de la Religion & de la Vertu, de la paix & du bonheur des hommes.

On ne ſauroit ſuppoſer que Dieu ait donné les Prophéties ſeulement pour ſatisfaire ou pour exercer la curioſité des hommes, ou qu'il ait inſpiré les Prophètes ſimplement pour les mettre en état de rendre des Oracles qui puſſent nous amuſer & nous divertir. Une telle diſpenſation doit avoir quelque fin *digne* de celui qui

en en eſt l'*Auteur*. Et quelle autre fin *digne de Dieu* pouvons-nous concevoir, que l'avancement de la Religion, & de la vertu, que la paix & le bonheur du Genre humain? Ces choſes le regardent en qualité de Créateur & de Gouverneur du monde; ces choſes ſont proprement de ſon reſſort.

J'en conviens, dira quelqu'un; mais quelle liaiſon y a-t-il entre les Prophéties & ces grands objets? Dieu ne peut-il pas gouverner le monde ſans nous réveler ſes deſſeins? Et pour ce qui regarde la Religion, la Vertu & notre propre bonheur, ne nous a-t-il pas donné une Loi très-claire pour nous conduire, ſavoir le *dictamen* de cette raiſon & de cette intelligence dont il nous a enrichis? Les Prophéties ne peuvent jamais contredire ou renverſer les notions du bon ſens & de la nature; & l'on ne ſauroit ſup-

poser, que nous soyons sortis si imparfaits des mains de notre Créateur, que nous manquions de lumieres pour découvrir notre devoir, & pour travailler à notre bonheur *naturel*, au point d'avoir besoin à chaque instant d'un *Conseiller* fidèle qui nous éclaire & nous dirige.

Accordons que l'état primitif de la nature soit aussi parfait, qu'il plaira à ceux qui nous font cette objection de l'imaginer.

Surtout si l'on considère l'état naturel du Genre humain, depuis la chûte.

Mais quoi! Si cet état vient à changer, sur quel pied feront alors les choses? Ce n'est point ici une supposition déraisonnable. Car puisque l'homme est un agent moral, puisqu'il a été créé avec une volonté libre, il étoit possible qu'il *tombât*, & par conséquent

il *peut être tombé.* Suppoſons donc pour un moment que cela ſoit ainſi, je demande, en ſuivant les idées de la Religion naturelle, qu'eſt-ce que devoit faire l'homme dans ce cas? *Se repentir*, direz-vous? Car il eſt convenable à la bonté de Dieu d'accepter la repentance des pécheurs, & de les rétablir par ce moyen en grace. Fort bien; mais juſqu'à quand ce remède ſera-t-il d'uſage? Y aura-t-il un retour perpétuel de péchés & de repentance? Admettre ceci, n'eſt-ce pas accorder au pécheur une pleine liberté de commettre le crime? n'eſt-ce pas lui aſſurer l'impunité ſans la répentance. Si Dieu eſt le Gouverneur & le Juge du monde, il faut qu'il y ait un tems marqué pour un jugement; & les hommes peuvent encore, malgré toutes les conceſſions raiſonnables qu'on aura faites, être ſoumis à ce jugement,

Poſons donc le cas de cette manière ; imaginons-nous un pécheur, qui nonobſtant toute l'indulgence dont on peut ſuppoſer que Dieu aura uſé envers lui, doit être condamné par la Loi de la Nature, & vit dans l'attente continuelle de ſon ſupplice. Je demande, quelle Religion lui conſeillerez-vous de ſuivre dans cet état ? .... La Religion naturelle ? ..... A quel deſſein ? .... Son procès a déja été inſtruit, & ſa condamnation déja prononcée par cette Loi primitive ; & il ne peut deſormais rien apprendre d'elle, que la miſère de ſa condition. Je ne veux pas dire, que *les ſentimens* de la Religion naturelle ſoient éteints dans un tel homme : il verra peut-être plus clairement que jamais la différence eſſentielle qu'il y a entre le bien & le mal moral, la beauté de la vertu & les obligations où ſe trouve

une Créature raiſonnable envers ſon Créateur ; mais quel fruit produira cette connoiſſance ? Quelle eſpérance, ou quelle conſolation fournira-t-elle ? Un criminel condamné à la mort peut bien reconnoître l'équité & l'excellence de la Loi qui le condamne : il peut bien ſe convaincre que cette Loi eſt faite pour protéger l'innocence & la vertu ; mais à quoi lui ſert cela maintenant qu'il s'eſt rendu indigne d'une telle protection ? Pour relever le prix de *la Religion naturelle* à l'excluſion de tout autre ſecours, ce n'eſt pas aſſez de montrer par les principes de la raiſon *l'excellence* & *la juſtice* de la vertu, ou de prouver par la *nature de Dieu*, qu'il doit y prendre plaiſir & la récompenſer ; il faut aller plus loin, & faire voir auſſi par *la nature de l'homme* même, qu'il a *toutes* les qualités requiſes pour ſuivre cette Loi primitive.

tive, & qu'il ne saurait manquer en la suivant d'obtenir tout le bonheur qui lui a jamais été destiné. Si vous demeurez court à cette considération, vous ne gagnez rien. Car qu'importe que la *Loi* soit *bonne*, si ceux qui doivent lui obéir sont *si mal disposés* qu'ils ne veuillent, ou qu'ils ne puissent le faire? Prouver aux pécheurs l'excellence de la Religion naturelle, ce n'est autre chose que leur prouver avec combien de raison ils doivent s'attendre à porter la peine de leurs crimes: triste vérité, qui n'a pas besoin de confirmation! Toute l'espérance qui leur reste dans un tel cas, c'est que Dieu peut leur pardonner librement, & les rétablir en grace; mais de savoir s'il le veut, ou s'il ne le veut point, c'est ce qu'ils ne sauroient jamais apprendre de la Religion naturelle.

Suppoſez que Dieu jugeât à propos de ſe réconcilier avec les pécheurs, la *Religion naturelle* ſeroit bien encore la *règle* de leur épreuve & de leur obéiſſance future ; mais pour leurs *eſpérances*, il faut qu'elles viennent d'une *autre* ſource : elles ne peuvent naître que des *promeſſes* de Dieu même, c'eſt-à-dire, *des Oracles des Prophètes ;* & c'eſt pour cela que *la Prophétie* doit toujours faire une partie eſſentielle de la Religion des pécheurs.

Et c'eſt ce qui confirme ce que l'Ecriture Ste. nous apprend de l'origine de la Prophétie.

Ce que nous venons de dire s'accorde parfaitement avec la plus ancienne & la plus authentique relation que nous ayons de l'origine de *la Prophétie* dans le monde. Quand Dieu eut fini tous ſes ouvrages, & *l'homme* en

particulier *qui en étoit le chef*, il en fit, *pour ainſi dire*, la revûe : Et *voila que tout étoit très-bon* [a] Nous ne ſavons pas combien de tems ſubſiſta *cette bonté phyſique*; mais il eſt certain qu'elle ne fut pas de longue durée. Tandis que nos premiers pères vécurent dans l'innocence, ils eurent de fréquentes communications avec Dieu; cependant il n'y a pas le moindre indice *d'aucune Prophétie* qui leur fût donnée : *les eſpérances de la nature* étoient alors *vives* & *fortes*, & l'homme avoit devant ſes yeux tout le bonheur pour lequel il avoit été créé; ce qui ſuffiſoit à animer & à ſoutenir ſon obéiſſance. Dans cet état, *la Religion naturelle* n'avoit pas beſoin *d'autre* ſecours; & auſſi n'en eut-elle point *d'autre*.

[a] *Geneſ.* I. 31.

Mais quand cet état vint à changer par la tranſgreſſion de nos premiers pères, quand la Religion naturelle ne

fut plus capable de leur fournir, ni eſpérance, ni conſolation, & qu'elle les abandonna à l'attente terrible d'un ſupplice prêt à les conſumer; quand Dieu *deſcendit* pour juger les violateurs de ſes Loix, & néanmoins dans l'intention de les délivrer *enfin* & de les garantir de la ruine qu'ils s'étoient attirée à eux-mêmes: *alors* ſe fit entendre *la parole de Prophétie*, non pas pour s'oppoſer à la *Religion naturelle*, mais pour la ſoutenir & la perfectionner, pour donner à l'homme de nouvelles eſpérances, puiſque celles qui l'avoient animé juſques-là étoient anéanties pour jamais par *ſa chûte.*

Du fameux Oracle de la Geneſe III. 15.

L'oracle que Dieu rendit alors étant le premier, & ſans contredit (de la manière que je le conçois) le fonde-

ment & le modèle de tous ceux qui ſont venus enſuite, il mérite bien que nous l'examinions un peu en détail.

Les difficultés que préſente l'hiſtoire de la chute, n'empêchent pas que ce qu'il y a d'eſſentiel ne ſoit très-intelligible.

Il ſemblera peut-être à la plûpart, que pour faciliter l'intelligence de cet Oracle, le meilleur moyen ſeroit de lever premièrement les difficultés que préſente l'hiſtoire de la chute. J'avoue que ſi l'on pouvoit ajouter quelque choſe d'*eſſentiel* à ce qu'on a dit là deſſus, ce ſeroit un tems & une peine très-bien placés; mais plus l'on examine ce fait dans toutes ſes circonſtances, & plus l'on ſe perſuade que l'interprétation communément reçue eſt la meilleure. Et c'eſt auſſi manifeſtement celle de l'ancienne

Egliſe *Juive*, comme il paroît par les alluſions à cette Hiſtoire que l'on trouve dans les livres du *Vieux Teſtament.*

Le récit de *Moïſe* ſeroit pour certains Incrédules, ſi j'entens bien leurs principes, également *incroyable*, quoique peut-être beaucoup moins *divertiſſant*, quand même il auroit été exprimé dans le langage *le plus clair* & *le plus ſimple.*

Ainſi l'on ne gagne pas grand'choſe à leur remettre devant les yeux le *génie* & *le ſtyle des Orientaux*: car vous pourriez auſſi-tôt leur perſuader qu'un *ſerpent* tenta *Eve*, que de leur faire croire qu'aucun mauvais Eſprit ait ſéduit nos premiers pères. Si vous leur demandez pourquoi le *Démon* n'auroit pas pû auſſi bien parler *à Eve* ſous la forme d'un *ſerpent*, que rendre des *réponſes* aux *Payens* ſous cette *même forme* & ſous *pluſieurs* autres, vous

n'en êtes point plus avancé : car tous les *Oracles*, ſoit des *Juifs*, ſoit des *Payens*, leur ſont égaux ; ce n'eſt pas *l'autorité*, mais *la réalité* de ces Oracles qu'ils conteſtent. De tels Incrédules ne ſauroient entrer pour rien dans la diſcuſſion du ſujet dont il s'agit.

Quant à ceux qui ne rejettent pas toute la Religion, mais que les circonſtances de cette Hiſtoire choquent, je les prie de conſidérer, que les *ſpéculations* qui peuvent naître du récit de *Moïſe*, & de l'origine du mal *phyſique* & du mal *moral*, ſont des plus abſtruſes, & fort au-delà de notre portée ; & que les difficultés qui les accompagnent, ont conduit les hommes dès les *premiers* âges du monde à imaginer deux Principes *indépendans*, l'un du *bien*, & l'autre du *mal* : Idée qui renverſe la ſouveraineté de Dieu, que *Moïſe* a eu principalement en vûe

de maintenir dans cette Hiſtoire de la chute. S'il eût clairement introduit un *Etre malin & inviſible* s'efforçant de détruire les œuvres de Dieu, & donnant la naiſſance au péché dans le monde, cela auroit pû favoriſer l'opinion des deux Principes; ou pour prévenir un tel abus, il auroit fallu qu'il eût auſſi laiſſé par écrit une Hiſtoire de *la chûte des Anges*, article auquel je ſuppoſe que ſa commiſſion ne s'étendoit pas, & dont peut-être nous ne ſommes pas Juges compétens. Or puis que cet inconvénient pouvoit s'éviter en grande partie en ayant recours au ſtyle des *Orientaux*, qui avoient accoutumé d'envelopper l'Hiſtoire ſous des *paraboles* & des *ſimilitudes*, il y a bien de l'apparence que c'eſt *la raiſon pour laquelle* celle dela chûte a été écrite dans le langage, où nous la voyons aujourd'hui.

Le Serpent remarquable par *ſa ruſe* & par ſon *adreſſe à tendre des piéges*, étoit très-propre à repréſenter le *Tentateur* qui ſéduiſit nos premiers Pères. D'un autre côté, une ſi vile créature ne donnoit aucun lieu de ſoupçonner, que le mauvais Principe qu'elle figuroit, fût un Etre égal à Dieu; & voilà pourquoi elle paroît ici ſur la ſcène, comme le principal acteur.

Si on l'explique comme on feroit toute autre Hiſtoire Orientale de la même antiquité.

L'obſcurité que ce tour de narration répand ſur le fait dont il s'agit, n'eſt pas telle, que nous ne puiſſions très-certainement parvenir à la connoiſſance de tout ce qu'il nous eſt néceſſaire de ſavoir là-deſſus. Enviſageons l'hiſtoire de *Moïſe* du même œil, que nous ferions toute autre Hiſtoire

Orientale de la même antiquité ; ſuppoſons, par exemple, que ce qu'il nous dit de la chûte de nos premiers Pères ſoit tiré de l'Hiſtoire *Phénicienne* de *Sanchoniaton* : nous ſerions peut-être dans ce cas fort embarraſſés à rendre raiſon de chaque repréſentation, de chaque *figure*, de chaque *terme* en particulier qui s'y rencontrent. Mais nous conviendrions bientôt, que toutes les difficultés qui naiſſent de là, doivent être imputées au *langage*, & aux *coûtumes* du *ſiécle* & du *pays* où cette Hiſtoire a été écrite ; & nous aurions trop d'égard pour un ſi *vénérable* morceau *d'antiquité*, pour le taxer de *manquer de ſens*, parce que nous n'entendrions pas tout ce qu'il renferme juſqu'aux plus petites circonſtances. Nous conviendrions auſſi que cette Hiſtoire regarde manifeſtement *quatre Perſonnes*, l'*Homme*, la *Femme*, l'*Etre*

repréſenté par le *Serpent*, & *Dieu*. Les diverſes relations que ces *quatre perſonnes* ſoutiennent, ne ſauroient être conteſtées ; il eſt clair que le *Serpent* eſt le *Tentateur*, l'*Homme* & la *Femme* les *coupables*, & *Dieu* le *Juge* de tous trois. Les *peines* infligées à l'*Homme* & à la *Femme* ne renferment aucune obſcurité ; & pour ce qui eſt de la *Sentence* prononcée contre le *Serpent*, il nous paroîtroit juſte de lui donner le ſens que demande naturellement toute la ſuite de l'Hiſtoire.

Certainement ce n'eſt pas une choſe déraiſonnable, que d'exiger des Incrédules qu'ils apportent la même équité en interprétant les paroles de *Moïſe*, qu'en expliquant tout autre ancien Auteur : Or dès-là il eſt inconteſtable, que l'Hiſtoire de la chûte renferme ce *fait manifeſte*, ſavoir : » Que » l'homme fut ſollicité à déſobéir à

» Dieu, & qu'il lui a déſobéi en ef-
» fet ; que par là il perdit tout droit
» au bonheur & à la vie elle-même ;
» & que Dieu jugea, tant *lui*, que le
» *ſéducteur* qui l'avoit tenté ſous la
» *forme* d'un *Serpent* ». Nous n'en demandons pas davantage ; & c'eſt par ce fait que nous allons examiner la Prophétie dont nous avons parlé.

C'eſt par le fait principal que cette Hiſtoire renferme, qu'il faut expliquer l'Oracle que Dieu donna à nos premiers Pères.

Elle fait partie de la Sentence prononcée contre le Tentateur ; voici quels en ſont les termes : *Je mettrai inimitié entre toi & la femme, & entre ta ſemence & la ſemence de la femme ; cette ſemence te briſera la tête, & tu lui briſeras le talon* [a]. Les Interprètes

[a] Gen. III. 15.

Chrétiens appliquent cet Oracle à notre bienheureux Sauveur : c'est lui qui est ici désigné par cette expression emphatique, *la semence de la femme ;* c'est lui qui est venu dans la plénitude des tems pour *briser la tête du Serpent*, en *détruisant les œuvres du Diable* [a] & rétablissant dans *la liberté des enfans de Dieu* ceux qui vivoient sous *la servitude du péché* [b]. Mais, diront les Incrédules, » N'est-ce pas là une » interprétation bien déraisonnable » & bien hardie ? Apprenez-nous » donc en vertu de quelles régles cette expression générale, *la semence* » *de la femme*, désigne *une personne* » *particuliere*, & par quel art nouveau » vous découvrez dans une phrase si » commune le mystère de la conception & de la naissance miraculeuse » de *Jesus-Christ ?* Montrez-nous aussi » comment il est possible que cette

[a] I. Jean III. 8.

[b] Rom. VIII. 21.

» façon de parler, *briſer la tête du Ser-*
» *pent*, ſignifie la deſtruction de l'em-
» pire du Démon & du péché, & la
» rédemption du Genre humain par
» le même *Jeſus-Chriſt* » ? On ne doit pas être ſurpris d'entendre faire des objections & des queſtions de cette nature à des gens, qui ne portent pas leur vûe plus loin que le troiſième chapitre de *la Genèſe*, pour découvrir quel peut être le fondement de cette application commune à tous les Chrétiens : de la maniére que l'Oracle eſt couché dans cet endroit, on n'y voit rien qui indique le ſens particulier que nous lui donnons, & beaucoup moins qui le reſtreigne à ce ſens. Mais nous parlerons de cela dans la ſuite : pour le préſent, mettons à part nos propres idées, remontons à l'état où étoient les choſes quand cet Oracle fut annoncé, & voyons ſi heureuſement

nous pouvons le découvrir) ce que Dieu se proposoit de faire connoître alors par son moyen , & quel est le sens que nous pouvons raisonnablement supposer que nos premiers Pères y attacherent.

Leur condition dans ce tems-là étoit des plus tristes. Leur état étoit un état de péché : ils paroissoient devant Dieu pour recevoir la Sentence de leur condamnation ; & ils avoient juste sujet de craindre la pleine exécution de cette menace qui leur avoit été faite, *Dès le jour que tu en mangeras , tu mourras de mort* [a]. Mais Dieu fit briller à leurs yeux sa miséricorde aussi bien que sa justice, se proposant tout à la fois & de les punir , & de les rétablir en grace. La Sentence qu'il leur prononce est terrible & sévere : la femme est condamnée à *enfanter avec douleur ;* l'homme est assu-

[a] Gen. III. 17.

jetti pour toute ſa vie au chagrin & au travail. La Terre eſt maudite à cauſe de lui ; & pour comble de malheur, il ſe voit expoſé à toutes les ſuites de cet arrêt irrévocable, *Tu es poudre, & tu retourneras en poudre.* Si nos premiers Pères euſſent été abandonnés à eux-mêmes après une telle condamnation, il n'y auroit eu dans leurs maux, ni interruption, ni ſoulagement ; la durée de leurs peines auroit égalé celle de leur vie ; & enfin ils ſeroient retournés dans la pouſſière ſans aucune légitime eſpérance pour l'avenir, puiſqu'alors ils auroient dû néceſſairement ſe regarder comme des gens rejettés de leur Créateur, livrés en proie aux troubles & aux afflictions de ce monde, & qui n'avoient rien à attendre au-delà de la Mort. Sur ce pied-là, je conçois que la Religion auroit pû être entiérement éteinte : car avoir des ſentimens de

Religion

Religion sans aucune espérance, c'est phrénesie; c'est un état destitué de tout motif, de tout encouragement à aimer Dieu & à lui obéir, à faire quoi que ce soit digne de louange.

Car si l'on y fait attention, il paroît manifestement que cet Oracle ne pouvoit être entendu dans un sens littéral.

Si donc Dieu avoit dessein de conserver nos premiers Pères comme des objets de sa miséricorde, il étoit absolument nécessaire qu'il leur donnât des espérances, qui pussent suffire à devenir *le fondement raisonnable* des efforts qu'ils devoient faire pour se réconcilier avec lui par une obéissance plus exacte. Il semble que ce soit là le principal but de cette première Prophétie que nous avons devant les yeux; & certes ce but étoit nécessaire, vû la

condition du monde & l'état de la Religion, qui ne pouvoit du tout point ſe ſoutenir ſans de telles eſpérances. D'un autre côté, les termes de la Prophétie répondent parfaitement bien à ce but : car voyons dans quel ſens nous pouvons ſuppoſer, qu'*Adam* & *Eve* les ont entendus. Ce ne peut être que dans un ſens littéral, ou que d'une manière qui convint à toutes les circonſtances de cette hiſtoire. Si nous ſuppoſons qu'ils ayent pris cet Oracle à la lettre, & que ce fût là l'intention de Dieu même en le donnant, il paroîtra manifeſtement ridicule. Repréſentez-vous, je vous prie, que *Dieu* vient pour *juger* les coupables ; qu'*Adam* & *Eve* paroiſſent devant lui dans *le dernier accablement ;* qu'il les condamne aux *peines* aux *chagrins*, aux *miſeres* de cette vie, & enfin à *la mort* ; & qu'au milieu de toute cette ſcène

d'affliction & de malheur, vous l'entendez prédire d'une manière *pompeuſe* un évènement fort *trivial* qui devoit arriver dans le monde, ſavoir, que les ſerpens ſeroient enclins à mordre les hommes au talon, & les hommes prêts à s'en venger en leur écraſant la tête. Quel rapport y avoit-il entre *une minutie de cette nature* & *la perte du Genre humain*, *la corruption* du monde *naturel* & *moral* & *l'anéantiſſement de* toute *la gloire* & de tout *le bonheur* qui réſultoient de la Création ? Etoit-ce une grande conſolation pour *Adam*, après lui avoir annoncé que ſes jours ſeroient *courts & mauvais*, & ſa mort ſans eſpérance, que de lui apprendre qu'il briſeroit de tems en tems *la tête* du *ſerpent*, & que cette victoire ne laiſſeroit pas même de lui coûter cher, quelque peu conſidérable qu'elle fût, puiſque *le Serpent* lui *mordroit* auſſi ſou-

vent *le talon.* Certainement nos premiers Pères ne pouvoient entendre cette Prophétie dans ce ſens-là, quoique quelques-uns de leurs deſcendans l'ayent fait; preuve manifeſte que ceux à qui on peut le reprocher, prennent un bien plus grand intérêt à défendre l'interprétation littérale de l'Ecriture, qu'à lui faire parler le langage du bon ſens. Ainſi abandonnant cette explication comme tout-à-fait abſurde & ridicule, voyons quelle idée les circonſtances de l'Hiſtoire nous obligent néceſſairement d'attacher aux termes de la Prophétie que nous examinons. *Adam* ſéduit par *Eve*, & *Eve* ſéduite par *le Serpent*, étoient tombés dans la déſobéiſſance, & paroiſſoient devant Dieu pour recevoir la Sentence de leur condamnation. Dans cet état ils n'ignoroient pas que leur *chûte* étoit la *victoire* du *Serpent*, qu'ils connoiſ-

ſoient par expérience pour *un ennemi* de *Dieu* & de *l'Homme ;* de *Dieu*, dis-je, dont il avoit *défiguré* le plus noble ouvrage ; & de *l'Homme*, qu'il avoit *perdu* en le faiſant tomber dans le crime. Il ne ſe pouvoit donc que nos premiers Pères ne reçuſſent quelque conſolation, d'entendre la Sentence que Dieu prononça avant toutes choſes contre le Serpent ; & de voir que quelque empire que cet Etre malin eût obtenu ſur eux, il n'avoit pû remporter aucun avantage ſur leur Créateur, qui étoit bien capable de défendre ſa propre autorité, & de punir ce grand Auteur de leur déſobéiſſance. La méthode que Dieu ſuivit dans cette occaſion, étoit très-propre à les détourner, ou à les guérir de la penſée qu'il y eût quelque Etre malfaiſant qui lui fût égal en puiſſance & en empire ; opinion

qui fit de grands progrès dans la ſuite des tems par la force de la corruption humaine, & qui dès-là qu'elle devient régnante, détruit néceſſairement toute vraie Religion. Ainſi la condamnation du Serpent démontroit la ſouveraine autorité de Dieu. Et que ce fût là l'idée que les premiers hommes y attacherent, nous en avons, ſi je ne me trompe, un témoignage très-ancien dans le livre de *Job* : *En Dieu*, dit-il, [a] *eſt la force & l'intelligence ; à lui appartiennent, & l'homme ſéduit, & le ſéducteur ;* c'eſt-à-dire, qu'ils lui ſont également ſoumis. La créance de l'empire abſolu de Dieu qui fait le fondement de toute Religion, étant ainſi affermie, il falloit de plus donner à nos premiers Pères des eſpérances, qui fuſſent capables de les porter à la pieté envers cet Etre ſuprême. Or il ne ſe peut qu'ils n'en conçuſſent

[a] *Job.* XII. 16.

de telles, quand ils apprirent de ſa bouche que la victoire que le Serpent venoit de remporter ſur eux, n'étoit pas une victoire complette ; que tant eux que leur poſterité ſeroient mis en état de réſiſter à ſa domination, & que quoiqu'ils euſſent beaucoup à ſouffrir dans ce combat, ils auroient pourtant enfin le deſſus, ils *briſeroient la tête du Serpent*, & ſe délivreroient eux-mêmes de ſon pouvoir tyrannique. Or voyons quelle eſt l'idée qu'ils pouvoient ſe faire d'une pareille conquête ; n'eſt-il pas naturel d'eſpérer, que l'on recouvrera par la victoire, ce que l'on avoit perdu par une défaite précédente ?

Les termes en ſont figurés, & marquoient en général la victoire que nos premiers Pères devoient remporter ſur celui, qui

les avoit fait tomber dans le crime, & la délivrance des maux, qu'ils s'étoient attirés par là.

Adam & Eve ſavoient que le *Serpent* les avoit ſoumis à ſa domination par le péché; pouvoient-ils donc ſe promettre de le vaincre autrement que par la pratique de la vertu? Ils ſe voyoient privés par leur déſobéiſſance du bonheur pour lequel ils avoient été créés; pouvoient-ils moins attendre du retour de leur juſtice, que le recouvrement d'un ſi précieux avantage? La connoiſſance certaine qu'ils avoient de leur infortune, les conduiſoit néceſſairement à ſe former cette idée de la victoire qui leur étoit promiſe J'avoue que le langage de la Prophétie qui renferme une telle promeſſe, eſt en partie métaphorique; mais c'eſt une grande erreur que de

s'imaginer a

s'imaginer, que toutes les métaphores ayent une signification incertaine : car le dessein & le but de celui qui s'en sert, joints aux circonstances qui les accompagnent, font naître un sens fixe & déterminé. S'il en étoit autrement, il n'y auroit rien de certain dans aucun langage, & surtout dans celui des *Orientaux*, qui abonde en cette espèce de figures.

Retournons maintenant à notre sujet, & voyons quelle est l'application que nous devons faire de cet exemple.

Ainsi quelque obscurité qu'il y eût dans cette Prophétie, elle fournissoit des espérances suffisantes à entretenir la Religion & la piété dans le monde ; ce qui étoit le but de Dieu en la donnant.

La Prophétie dont nous venons de

parler, ne pouvoit être que très-obſcure pour nos premiers Pères; c'étoit une *lumiere qui éclairoit dans un lieu ténébreux*, ſuivant l'expreſſion de S. *Pierre*. Tout ce qu'ils pouvoient en conclure avec certitude, ſe réduiſoit à ceci, que leur état n'étoit pas déſeſperé; qu'il y avoit encore quelque remède; & qu'un jour ils ſeroient délivrés des maux ſous leſquels ils gémiſſoient alors. Mais de ſavoir dans quel tems, ou dans quel lieu, ou par quels moyens cela devoit ſe faire, c'eſt ce dont ils n'avoient aucune idée. La Sentence même qui leur avoit été prononcée, & qui les condamnoit à retourner dans la poudre de la terre, les empêchoit de comprendre ce que ſignifioit proprement cette victoire qu'ils devoient remporter ſur le Serpent, ou comment ils en ſeroient plus heureux, eux qui devoient être bien-

t t réduits en poussière. Mais quelque chose qu'on puisse dire là dessus pour relever l'obscurité de cette promesse, je demande : N'étoit-elle pas, nonobstant toute cette obscurité, un fondement légitime de piété & de confiance en Dieu après la chûte, par les espérances qu'elle donnoit de la délivrance des maux que le péché avoit introduits dans le monde ? Si cela est vrai, elle répondoit parfaitement à l'état de ceux à qui elle avoit été donnée, & elle leur réveloit tout ce que Dieu avoit dessein de leur réveler. Comme ils n'auroient pû conserver des sentimens de Religion sans quelques espérances de grace, il étoit nécessaire de leur en fournir de telles ; mais il ne l'étoit pas également de leur apprendre comment elles seroient accomplies, de leur faire connoître dans quel tems, & de quelle manière pré-

ciſément cette heureuſe révolution qui leur étoit promiſe, arriveroit. Après cela que peut-on objecter encore contre cette Prophétie ? Elle eſt fort obſcure, dites-vous. J'en conviens ; mais elle n'a d'obſcurité que dans les points que Dieu ne trouva pas à propos d'expliquer alors, & qu'il n'étoit pas même néceſſaire qu'on connût dans ce tems-là. Il y avoit, comme vous voyez, une raiſon manifeſte de donner la Prophétie, & la Prophétie eſt claire autant que cette raiſon le demandoit. Elle n'eſt obſcure que là où il n'y avoit point de raiſon de la rendre évidente ; ce qui eſt aſſurément un défaut très-tolérable, & très-éloigné de fournir un juſte ſujet de plaintes.

Mais, dira-t-on encore, ſi cet Oracle ne donna à nos premiers Pères qu'une eſpérance générale de pardon & de retour à la félicité, & s'il ne fut

deſtiné de Dieu qu'à cela, d'où vient que nous qui ſommes leurs deſcendans, y trouvons un ſens beaucoup plus étendu, que nous ne ſuppoſons qu'ils y ont trouvé eux-mêmes ? Comment prétendons-nous y voir *Jeſus-Chriſt*, le myſtère de ſa naiſſance, de ſes ſouffrances, & de ſon dernier triomphe ſur toutes les *puiſſances des ténèbres* ? Par quelle nouvelle lumière y découvrons-nous toutes ces profondeurs ? Par quel art inconnu les développons-nous ?

Je ne ſuis point ſurpris que ceux qui examinent les Prophéties qu'on applique à *Jeſus-Chriſt*, dans l'eſpérance de trouver en chacune d'elles quelque caractère diſtinctif du *Meſſie*, qui fût clair & manifeſte antécedemment même à ſa venue, faſſent de telles queſtions & d'autres ſemblables; ou que l'argument tiré des anciens

Oracles paroiſſe ſi mince & ſi trivial à des gens qui n'en ſavent pas faire un meilleur uſage.

Elle ſe trouve pleinement accomplie en Jeſus-Chriſt ; *ainſi l'on peut bien dire qu'elle l'avoit ſurtout en vûe.*

De tout tems ſont connues à Dieu toutes ſes œuvres [a] ; & quel que ſoit le dégré de lumière qu'il a trouvé bon de communiquer à nos premiers parens ou à leurs deſcendans, il n'y a pas de doute, qu'il n'ait eu dans tous les tems une connoiſſance parfaite de toutes les voies, par leſquelles il avoit réſolu de délivrer & de rétablir le Genre humain. Par conſéquent il faut que toutes les déclarations qu'il a données aux hommes du ſalut qu'il avoit en vûe, répondent à ce grand évènement, dès que *la plenitude des tems*

[a] *Act.* XV. 18.

l'aura manifeſté. On ne ſauroit prouver par aucune conſidération, que Dieu doive dans tous les tems, ni même dans quelque tems que ce ſoit, nous réveler clairement les ſecrets de ſa Providence. Il eſt le maître abſolu de le faire quand il lui plaît, & de la manière qu'il lui plaît. Mais l'on peut alléguer une raiſon néceſſaire, pour laquelle toutes les révélations de cette nature qu'il trouve à propos de nous donner, doivent répondre exactement au grand deſſein qui en eſt l'objet après ſon accompliſſement. C'eſt donc une choſe abſurde, que de ſe plaindre de l'obſcurité des anciennes Prophéties : car c'eſt s'en prendre à Dieu même, comme s'il étoit reſponſable de ne nous avoir pas fait entrer plus avant dans ſes ſecrets. Mais ſi nous prétendons qu'il nous ait *enfin* manifeſté par l'Evangile les moyens

dont ils s'eſt ſervi pour nous ſauver, il eſt néceſſaire que nous faſſions voir, que tous les avertiſſemens qu'il a donnés à l'ancien monde de cette illuſtre délivrance, ont un grand rapport avec les choſes que nous avons vûes, & ouies. Par conſéquent l'argument tiré de *la Prophétie* ne doit pas être tourné de cette manière : » Tous les anciens » Oracles ont expreſſément déſigné & » caractériſé *Jeſus-Chriſt* » ; mais il faut le former ainſi : » La venue de » *Jeſus-Chriſt* au monde répond parfaitement à toutes les déclarations » que Dieu a faites aux Pères, du » grand ſalut qu'il avoit deſſein d'opérer ». Il n'a jamais fait de promeſſe touchant la délivrance commune du Genre humain, qui n'ait été pleinement accomplie par l'envoi de ſon Fils pour notre rédemption. Servons-nous de cette règle dans l'expli-

cation de la Prophétie que nous avons en main. Si vous demandez que nous vous prouvions *à priori* que *Jesus-Christ* y est manifestement désigné, & que Dieu s'y est astreint lui-même à procurer le bonheur dont il y est question par la venuë de ce même *Jesus-Christ*, & non par aucun autre moyen que ce fût, vous exigez une chose que personne, à mon avis, ne sauroit faire. Mais voulez-vous savoir si cette Prophétie, à la prendre dans le sens qui se présente le premier, & qui est le plus naturel, dans le sens dans lequel nos premiers Pères & leurs enfans après eux pouvoient aisément l'entendre, a été vérifiée par la manifestation de *Jesus-Christ* au monde? Il est aisé de vous satisfaire: car l'on peut démontrer clair comme le jour, que toute l'attente qu'elle faisoit naître, a été pleinement remplie par la ré-

demption, que ce divin Sauveur a opérée pour nous. Et que pouvez-vous ſouhaiter de plus, que de voir cet Oracle exactement accompli ? Si malgré tout cela vous perſiſtez à ſoutenir, qu'il auroit dû être plus exprès, plaignez-vous de Dieu qui ne vous a pas communiqué plus de lumières ; ou plutôt ſuſpendez vos plaintes, juſqu'à ce que vous puiſſiez les juſtifier par de bonnes raiſons.

Je n'ignore pas que l'on donne ordinairement un ſens plus étendu aux termes de cette Prophétie, & que les Interprètes Chrétiens prétendent pouvoir en conclurre, que *Jeſus-Chriſt* y eſt déſigné d'une manière particulière. C'eſt lui, *diſent-ils*, qui eſt *la ſemence de la Femme* dans un ſens propre qui n'eſt applicable à aucun autre : ſes ſouffrances ſont très-bien repréſentées par cette expreſſion, *Tu lui briſeras le*

talon ; & ſa victoire complette ſur le péché & ſur la mort très-bien marquée par cette autre phraſe, *Elle te briſera la tête.* Quand les Incrédules entendent de tels raiſonnemens, ils ſe croient autoriſés à s'en moquer ; mais leurs profanes railleries retombent ſur eux-mêmes. Nous accordons ſans peine que les termes de cette Prophétie n'emportent pas néceſſairement le ſens particulier que nous venons de marquer : nous convenons de plus, qu'il n'y a pas d'apparence que nos premiers Pères y ayent attaché ce ſens-là, ou que Dieu ait voulu qu'ils l'entendiſſent ainſi ; mais puiſqu'elle ſe trouve pleinement accomplie en *Jeſus-Chriſt*, & qu'elle ne peut aujourd'hui s'appliquer qu'à lui ſeul, je voudrois bien ſavoir pourquoi l'on s'imagine que ce ſoit une choſe ſi ridicule, de ſuppoſer que Dieu à qui tous les évènemens ſont

connus de toute éternité *, a fait choix des expreſſions qu'elle renferme, comme très-propres de leur nature à fournir autant de lumière qu'il avoit réſolu d'en communiquer à nos premiers parens ; ſur-tout ſi l'on conſidère que ces expreſſions, malgré leur obſcurité, devoient paroître dans la plénitude des tems avoir été adaptées d'une manière particulière à l'évènement qu'il avoit vû dès le commencement, & qu'il avoit deſſein que le monde vît un jour : évènement que l'on recon-

* *Souvenez-vous des premières choſes qui ont été autrefois : car c'eſt moi qui ſuis le Dieu fort ; & il n'y en a point d'autre ſemblable à moi : Qui déclare dès le commencement la fin, & long-tems auparavant les choſes qui n'ont point encore été faites ; qui dis, mon conſeil tiendra, & je mettrai en effet tout mon bon plaiſir.* Iſaïe XLVI. 9 10.

Les œuvres du Seigneur ont été faites par ſon ordonnance dès le commencement, & il a diſtribué leurs portions dès qu'il les a faites. Eccleſ. XVI. 26.

noîtroit ſans peine pour être l'ouvrage de ſes mains, quand il ſeroit arrivé, & qu'on découvriroit dans les termes de la Prophétie cette évidence ſecrette qu'il y avoit renfermée dès *les jours anciens*. Quelque peu de cas que les gens qui ſe piquent de bel eſprit, puiſſent faire d'une telle diſpenſation, elle n'a cependant rien d'indigne de la ſageſſe de Dieu; & quand nous voyons que cela ſe trouve vrai, non-ſeulement dans cet Oracle particulier, mais encore dans pluſieurs autres du *Vieux Teſtament*, ce n'eſt pas ſans raiſon que nous concluons, que ſous l'obſcurité des anciennes Prophéties il y avoit une évidence de la vérité de Dieu, miſe en réſerve pour être manifeſtée quand il en ſeroit tems.

Tout ce que l'on vient de dire ſur cet Oracle, peut ſervir à nous

donner une juſte idée du premier période de la Prophétie.

Comme cet Oracle eſt le premier de tous, auſſi eſt-il le ſeul conſidérable, le ſeul qui nous intéreſſe en quelque manière juſqu'au tems de *Noé*. Ainſi ce que nous avons dit pour ſon explication, peut ſervir à nous donner une juſte idée du premier période de *la Prophétie*. Sous ce période, l'évidence des Oracles étoit proportionnée aux beſoins du monde, & ſuffiſante pour conſerver la Religion après la chute de l'Homme, par les puiſſans motifs d'eſpérance & de confiance en Dieu qu'elle fourniſſoit : car ſans ces motifs, que les ſeules promeſſes de cet Etre ſuprême pouvoient faire naître, il étoit impoſſible que la Religion ſubſiſtât. La Prophétie que nous venons d'expliquer, étoit, pour ainſi

dire, *la grande Chartre*, la grande déclaration de la miſéricorde de Dieu depuis la chûte. La Nature n'avoit point de réfuge aſſuré pour des pécheurs ſujets à la condamnation : elle avoit perdu ſes droits avec ſon innocence ; par conſéquent il étoit néceſſaire, ou de détruire les coupables, ou de les ſauver en les mettant en état de ſalut, & leur donnant pour cet effet des eſpérances qui puſſent leur faire obſerver les préceptes d'une Religion raiſonnable. Et c'eſt préciſément juſques-là que s'étendoit l'évidence de cette première Prophétie. Dieu n'y déclara point expreſſément les moyens qu'il avoit réſolu d'employer pour opérer une ſi grande délivrance ; & où eſt l'Homme qui ait le droit de ſe plaindre de lui à cet égard, ou de lui preſcrire quelque régle dans la diſpenſation de ſes graces envers

les fils des hommes ? Pour nous, *auxquels les derniers tems ſont parvenus*, nous avons vû cet Oracle pleinement vérifié, plus pleinement même que ceux à qui il avoit été d'abord annoncé ne pouvoient peut-être le concevoir. Ainſi enviſagez-le eu égard à nos premiers Pères, il répondoit parfaitement à leurs beſoins, & au but immédiat que Dieu s'y propoſoit : conſidérez-le par rapport à nous-mêmes, il remplit toute notre attente ; & nous plaindrons-nous encore de ſon obſcurité ?

Les ſacrifices furent en uſage d'abord après la chute, & à ce qu'il paroît, ordonnés de Dieu même.

L'introduction de *la Prophétie* ne fut pas le ſeul changement qui ſe fit dans la Religion à l'occaſion de la chute de l'homme : *l'uſage des Sacrifices*

fut établi dans le même tems, comme il paroît par la ſuite de l'Hiſtoire ; & il n'eſt preſque pas poſſible qu'il le fût, ſurtout alors, autrement qu'en vertu d'une inſtitution divine. C'eſt le premier *acte de Religion* dont il ſoit dit qu'il a *été accepté de Dieu* ; ce qui emporte manifeſtement, que c'étoit lui qui en avoit preſcrit l'uſage : car l'on ne peut guères ſuppoſer, qu'il eût voulu donner une telle marque de diſtinction à une invention purement humaine. Dans la ſuite des tems, lorſque Dieu ſe révela d'une manière plus claire, il paroît qu'il ordonna les Sacrifices, comme des *expiations* pour *le péché ;* & il n'y a aucune raiſon de croire, qu'ils ayent été détournés alors de leur uſage primitif. Il eſt vrai qu'on ne voit point de déclaration expreſſe d'un tel établiſſement d'abord après la chute de l'homme ; cependant on trou-

ve quelque choſe dans l'Hiſtoire, qui peut donner du jour à cette matière. Nous liſons [a] que *Caïn offrit à l'Eternel une oblation des fruits de la terre ;* & qu'*Abel auſſi offrit des premiers nés de ſon troupeau, & leur graiſſe. Or l'Eternel*, eſt-il dit, *eut égard à Abel & à ſon oblation ; mais il n'eut point d'égard à Caïn, ni à ſon oblation.* Suppoſant que la maxime de l'Egliſe *Juive*, qui porte que *ſans effuſion de ſang il ne ſe fait point de rémiſſion des péchés* [b], ait été bonne depuis la première inſtitution des Sacrifices, voici quel peut avoir été le cas de ces deux frères. *Abel* vient demander grace, & offre *le Sacrifice* ordonné pour *l'expiation* du péché. *Caïn* paroît devant *Dieu* comme un *Homme juſte, qui n'avoit pas beſoin de repentance ;* il apporte une offrande en reconnoiſſance de la bonté & de la libéralité de ſon Créateur ; mais il

[a] Geneſ. IV. 3. & ſuiv.

[b] Hebr. IX. 22.

n'offre aucun *sacrifice pour le péché*, comme un aveu de sa propre dépravation. Ce que Dieu dit à Caïn favorise cette explication ; *si tu fais bien ne seras-tu pas reçu ? mais si tu ne fais pas bien, le péché est à la porte* [a] ; c'est-à-dire, si tu es juste, ta justice te sauvera ; mais si tu ne l'es point, qu'as-tu fait pour expier tes crimes ? La peine qu'ils méritent te menace encore ; elle te serre de près. Ajoutez à cela ce que l'Apôtre dit aux *Hébreux* [b], que *le Sacrifice d'Abel* fut rendu excellent par *la Foi*. Que pouvoit être cette Foi, sinon une confiance dans les promesses & dans les ordres de Dieu ? Et c'est ce dont *Caïn* manquoit, s'appuyant sur ses propres mérites.

[a] *Genes.* IV. 7.

[b] XI. 4.

Si l'on admet cette Interprétation, elle fait voir clairement, que la vraie Religion établie de Dieu est *unique* & *la même* depuis la chûte *d'Adam*,

ſubſiſtant toujours ſur les *mêmes principes* de Foi, fondée d'abord ſeulement ſur des *eſpérances générales & obſcures*, qui ont été inſenſiblement éclaircies & développées dans chaque âge, juſqu'à ce que des jours plus heureux ſont venus, où Dieu a trouvé bon de nous appeller *à la merveilleuſe lumière de ſon Evangile.*

Ce morceau d'Hiſtoire contient tout ce que *l'Ecriture ſainte* nous apprend de la Religion des hommes avant le Déluge. Il étoit à propos de l'examiner, à cauſe du rapport qu'il y a entre *la Prophétie* & l'état de la Religion dans le monde, & afin auſſi que l'on pût voir que les Sacrifices forment une eſpèce de *Prophétie*, ou de repréſentation du ſeul grand Sacrifice offert pour les péchés du monde.

DISCOURS IV.

De quelle manière la promeſſe faite à nos premiers Pères ſe développa peu à peu dans la ſuite.

NOus avons vû quelle a été l'origine de la *Prophétie*, & quel fut le degré de lumière & d'eſpérance qui accompagna celle que Dieu donna à nos premiers Pères. Ce que nous avons maintenant à faire, c'eſt de rechercher de quelle manière *la promeſſe* qu'elle renfermoit s'expliqua & ſe développa peu à peu dans la ſuite des tems, & de vous tracer les diverſes diſpenſations de la Providence attentive à ménager toutes choſes pour ſon accompliſſement.

Si nous enviſageons ce premier

Oracle comme le fondement des eſpérances qui intéreſſent tous les enfans d'*Adam*, qui regardent même tous les ſiécles à venir, auſſi bien que les ſiécles préſens & paſſés, nous ne ſerons point ſurpris de voir, que la conduite de la Providence a eu dans tous les âges du rapport à cette illuſtre Prophétie, & s'y rapportera encore, juſqu'à ce que le tems marqué pour ſon parfait accompliſſement ſoit venu.

Toutes les anciennes Prophéties doivent avoir entr'elles, & avec cette première promeſſe, une étroite liaiſon.

Je crois qu'on accordera aiſément, parce qu'on ne ſauroit aiſément le nier, que ſi les anciennes Prophéties qui regardent l'état général de l'homme, ſoit par rapport à ce monde, ſoit par rapport à celui qui eſt à venir, ſont

en effet des Oracles *divins*, il faut qu'il y ait entr'elles toutes une étroite liaison; enſorte que, quelque ténébreuſes & obſcures qu'elles puiſſent être à certains égards dans le tems de leur publication, & même dans les ſiécles ſuivans, elles doivent s'accorder dans l'évènement, & ſe réunir dans le grand objet que la Providence avoit toujours eu en vûe [a]. *De tout tems ſont connuës à Dieu toutes ſes œuvres.* [a] Act. XV. 18.

Suppoſant donc que l'Oracle donné à nos premiers Pères renferme les deſſeins de Dieu par rapport au Genre humain, les diverſes diſpenſations de ſa Providence, & les déclarations plus étendues qu'il jugea à propos de faire dans la ſuite, doivent être le meilleur Commentaire que nous puiſſions avoir pour nous en faciliter l'intelligence.

De l'état de la Religion dans le monde avant le Déluge.

L'Hiſtoire que nous avons de l'état du monde avant le Déluge eſt fort courte, & nous apprend fort peu de choſe de la Religion de ces tems-là, ou des eſpérances qu'elle entretenoit dans l'eſprit des hommes. Cependant il s'y rencontre des circonſtances qui font voir, que durant ce Période les hommes avoient conſervé le ſouvenir, & ſenti les funeſtes effets des maux dont Dieu avoit puni la chute de nos premiers pères, & que ceux qui avoient encore quelque ſentiment de Religion, s'attendoient à être délivrés de ces maux; ce qui ne pouvoit être fondé, autant qu'il paroît, que ſur la Prophétie dont nous avons déja fait mention.

Et en particulier de la prédiction de Lamech touchant Noé.

Noé nâquit dans l'onzième siècle après la chûte d'*Adam*; & au moment de sa naissance *Lamech* son père animé de l'esprit Prophétique dit : *Celui-ci nous soulagera de notre œuvre, & du travail de nos mains, à cause de la terre que l'Eternel a maudite* [a].

[a] *Genes.* V. 29.

Cette prédiction expliquoit en partie l'Oracle donné à nos premiers Peres. Elle emportoit, que la terre seroit délivrée par Noé de la malédiction à laquelle elle avoit été assujettie par la chûte.

Ce passage est très-remarquable, & si on l'examine avec soin dans toutes ses parties, il répandra quelque lumière sur ce que l'Ecriture sainte nous

dit de l'état, & de la condition des hommes dans le premier âge du monde. Car je crois qu'on en peut très-bien recueillir, 1°. Que la malédiction à laquelle la terre avoit été ſoumiſe, ſubſiſta dans toute ſa force juſqu'au tems de *Lamech*; & que la peine qu'il falloit néceſſairement prendre pour tirer de la terre des alimens ſuffiſans pour vivre, étoit un joug peſant, incommode & fâcheux. Il n'y a pas de raiſon de douter, que *Lamech* n'eût une auſſi bonne portion des biens de ce monde qu'aucun homme de ſon tems; & cependant il parle du travail & des fatigues de la vie, plutôt comme d'une choſe qu'il avoit éprouvée, que comme d'une choſe dont il avoit été ſimplement le témoin. 2°. Du tems de ce Patriarche les hommes, au moins ceux qui n'avoient pas entièrement oublié Dieu, attendoient la délivran-

ce des maux qui étoient une suite de la désobéissance de nos premiers Pères. La prédiction de *Lamech* n'est pas la source & l'origine de cette attente ; au contraire c'est là-dessus qu'elle est fondée. Il parle, à ce qui paroît, à des gens qui avoient avec lui la même espérance d'une délivrance future ; & il leur montre l'enfant qui venoit de naître comme l'instrument dont la Providence vouloit se servir pour les soulager dans leurs peines. *CELUI-CI nous soulagera* ; c'est-à-dire, c'est ici *la semence de la femme*, *l'héritier de la promesse*, dont on verra l'effet de son tems. 3°. Cette ancienne attente, fondée sur la Prophétie donnée à nos premiers Pères, n'avoit pas pour objet une délivrance *immédiate*, *prochaine* & *subite*. Il s'étoit déja écoulé plus de mille ans depuis la chute d'*Adam*, lorsque *Noé* nâquit, & néanmoins

l'eſpérance d'une délivrance future ſubſiſtoit encore ; ce qui n'auroit pas été naturel, ſi les hommes euſſent crû que cette Prophétie devoit s'accomplir immédiatement, ou peu de tems après ſa publication. Un ſi long délai étoit capable d'épuiſer leur patience, & de confondre toute leur attente. 4°. Ce que l'on eſpéroit dans ces premiers âges du monde, n'étoit pas que le Genre humain ſeroit délivré tout à la fois de tous les maux auxquels la déſobéiſſance d'*Adam* l'avoit aſſujetti. *Lamech* qui ſe reſſouvenoit ſi bien de la *malédiction* de Dieu ſur *la terre*, n'avoit pas ſans doute oublié celle qui avoit enveloppé *l'Homme*, & qui étoit encore *plus terrible : Tu es poudre, & tu retourneras en poudre* [a] ; & cependant il ne donne aucune eſpérance d'en être délivré. *Noé* n'étoit point cette *ſemence* qui devoit *mettre en lumière la vie & l'immortalité*,

[a] Geneſ. III. 19.

Tout ce que *Lamech* prédit de lui, c'eſt *qu'il les ſoulageroit de leur œuvre, & du travail de leurs mains :* il ne parle point de la délivrance des autres maux plus conſidérables, dont Dieu avoit puni l'Homme ; il ſuppoſe que l'eſpérance en eſt fondée, comme elle l'eſt effectivement, ſur l'Oracle donné à nos premiers Pères, & il laiſſe à la Providence le ſoin de la développer avec le tems. Cette idée d'une délivrance *graduelle* des peines qui furent les ſuites de la chute d'*Adam*, eſt conforme à tout ce qui eſt arrivé depuis, & à l'état des choſes ſous l'Evangile. Les Ecrivains ſacrés s'en ſont ſouvent ſervis, & en particulier S. *Paul*, qui nous dit [a] que *LE DERNIER ENNEMI qui ſera détruit, c'eſt la mort.*

[a] I. Cor. XV. 26.

Cette explication eſt contraire à

divers préjugés où l'on eſt à cet égard.

Mais en expliquant de cette manière la prédiction de *Lamech*, il faut ſoutenir qu'elle a été vérifiée par l'évènement, c'eſt-à-dire, que la terre a été délivrée de la malédiction à laquelle elle fut aſſujettie par la chute, & qu'elle jouit maintenant des effets de la bénédiction attachée à *Noé* : opinion contre laquelle je ne doute point que ne s'élevent un grand nombre de préjugés. On dira d'abord, que la Prophétie donnée à nos premiers Pères a été communément appliquée à *Jeſus-Chriſt*, & à la délivrance que nous en attendons, par le retour de la vie & de l'immortalité ; de ſorte que l'on penſera peut-être que c'eſt rendre un mauvais ſervice à la Religion, que

de donner à aucune autre personne que ce soit quelque part dans l'accomplissement de cet Oracle.

Réponse à une premiere objection.

Pour répondre à cela, je remarquerai 1o. Que la malédiction qu'attira après elle la chute de nos premiers Peres, a diverses parties. L'Homme fut assujetti à vivre ici bas dans le travail, & dans l'amertume : la terre fut maudite à cause de lui ; & réduit à gagner son pain à la sueur de son visage, il se vit pour comble de malheur condamné à retourner dans la poudre d'où il avoit été pris. 2o. Il faut observer, que l'Oracle donné pour soutenir l'Homme au milieu de ces maux, ne spécifie aucune délivrance en particulier : l'espérance qu'il fait naître est une espérance générale, qui s'étend aussi bien à une partie de la con-

damnation de nos premiers Pères qu'à l'autre, enſorte qu'on doit naturellement l'expliquer comme ayant un égal rapport avec le tout. 3°. Suppoſé que nous découvriſſions des raiſons ſuffiſantes pour croire que cet Oracle a déja eu en partie ſon accompliſſement, & que l'une des peines dénoncées à l'Homme a été depuis long-tems abolie, cela bien loin d'affoiblir l'eſpérance que nous avons de voir les autres également enlevées quand le tems marqué de Dieu ſera venu, ne peut que la fortifier puiſſamment. 4°. La ſuppoſition que l'on fait que cette Prophétie ſe rapporte à plus d'un évènement, ou à plus d'une perſonne, ne ſauroit former d'objection valable : car cela eſt conforme à l'analogie des anciens Oracles. Et pourquoi, je vous prie, celui-ci ne pourroit-il pas auſſi-bien déſigner *Noé* & *Jeſus-Chriſt*, que

plusieurs autres *David* & *Jesus-Christ*, *Salomon* & *Jesus-Christ*, &c.

Seconde Objection, & Réponse.

Les idées que l'on se fait communément de l'état où se trouve aujourd'hui la terre, & de celui où elle étoit autrefois, forment un second préjugé contre mon explication. La plûpart des gens s'imaginent, que bien loin qu'il soit arrivé à cet égard quelque changement en mieux, suivant la prédiction de *Lamech*, les choses vont de mal en pis dans tous les siècles. Il leur semble que la nature s'épuise en vieillissant, & qu'elle est beaucoup moins capable à présent de pourvoir aux besoins des hommes, qu'elle ne l'étoit autrefois. C'est l'opinion commune de notre âge, & ç'a été celle des âges précedens. On trouve plusieurs réflexions de cette espèce dans

des Auteurs fort graves : S. *Cyprien* ; par exemple, ſe plaint que toutes choſes avoient empiré ſenſiblement, même dans le cours de ſa vie ; que les ſaiſons n'étoient plus ſi agréables, ni les fruits de la terre ſi délicieux & ſi rafraichiſſans, qu'il ſe ſouvenoit de les avoir vûs. Je ne m'étonne point de l'entendre parler ainſi ; je ne ſuis pas moi-même tout-à-fait exempt de ce préjugé ; & je m'apperçois bien que je m'y affermis tous les jours davantage. Les fruits les plus excellens & les plus rares qu'on ſerve à la table des Grands, n'ont pas pour eux un goût auſſi agréable, que ceux dont ils ſavoient ſe pourvoir eux-mêmes quand ils étoient jeunes. Combien de gens qui ne peuvent trouver que peu de jours aſſez beaux pour ſortir, & qui ſe ſouviennent du tems qu'il y en avoit à peine d'aſſez mauvais pour les retenir à la

maison ! Ces observations & d'autres semblables font bien voir, que les hommes eux-mêmes changent beaucoup en vieillissant; mais elles ne prouvent rien davantage.

Ce que les anciens Auteurs ont dit de l'âge d'or & *de* l'âge de fer, *fortifie le préjugé où l'on est à cet égard.*

La Tradition fortifie plus puissamment encore le préjugé où l'on est à cet égard : on nous parle d'un *âge d'or*, d'un tems où régnoient la paix & l'abondance, où la fraude & la violence étoient presque inconnues. Les anciens Auteurs à qui nous sommes redevables de cette belle découverte, entremêlent ce qu'ils nous en disent de grandes plaintes sur les maux de leur siècle, ou de cet *âge de fer*, comme ils l'appellent, dans lequel ils vi-

voient. Ces autorités en ont porté pluſieurs à croire, que la malédiction qui avoit enveloppé la terre eſt toujours allée depuis en augmentant, & qu'il en ſera de même juſqu'à la fin du monde.

Mais ces Auteurs ſe ſont trompés; & ce qu'ils diſent de ces deux âges convient bien mieux aux ſiècles qui ſuivirent le Déluge, qu'à ceux qui le précéderent.

Mais l'on doit conſidérer, que les plus anciens Ecrivains qui ont donné lieu à une ſemblable opinion, vivoient à une ſi grande diſtance du Déluge, que nous pouvons très-bien ſuppoſer qu'ils n'ont eu qu'une connoiſſance fort imparfaite du tems qui l'a précedé. Ils pouvoient aiſément

appeller les siècles qui le suivirent, *les anciens tems* : car ils étoient effectivement tels à leur égard ; & il n'y a pas la moindre raison de croire qu'ils eussent aucune idée de la manière de vivre des hommes dans les premiers âges du Monde. Peut-être avoient-ils quelque tradition obscure de l'état d'innocence dans le Paradis terrestre ; mais ils le confondoient avec *l'âge d'or*, qui étoit une chose toute différente. Or est-il que les siècles qui suivirent immédiatement le Déluge, donnerent assez de lieu à cette ancienne tradition, sans supposer qu'il fût arrivé à la terre aucun changement pareil à celui qu'on imagine communément. En effet la terre auroit été dans un bien pauvre état d'abord après le Déluge, si elle ne pouvoit fournir avec abondance au petit nombre de ses habitans les choses nécessaires à la vie ; & quel

lieu pouvoit-il y avoir à la fraude & à la violence, tandis que chaque homme jouiſſoit de plus de biens qu'il ne lui en falloit ? Quand le Genre humain ſe fut multiplié, & que la Terre eut été diviſée entre les particuliers pour en jouir en propre, les choſes changerent : les uns ſe trouverent avoir beaucoup au-delà du néceſſaire, & les autres n'en avoient pas aſſez ; chacun s'empreſſa de plus en plus à acquérir des richeſſes, & mit en œuvre pour cet effet l'artifice, la fraude, ou une violence ouverte, ſuivant que cela pouvoit le conduire plus ſûrement à ſon but Ainſi voilà d'un côté *l'âge d'or* ; & de l'autre *l'âge de fer*. Le premier de ces états, qui fut un état heureux, dura juſqu'au tems même *d'Abraham*. Ce Patriarche & *Lot* ſon beau-frere étoient étrangers dans le pays de *Canaam* : ils avoient avec eux

de grands troupeaux de bétail, & nombre de domestiques ; & cependant de quelle abondance n'y jouissoient-ils point ? Quand leurs serviteurs prirent querelle au sujet de quelques commodités qui s'offroient pour le bétail, & dont ils vouloient s'emparer au préjudice les uns des autres, *Abraham*, comme s'il eût été le Maître de tout ce païs, offre à *Lot* le choix de la contrée qui l'accommodera le mieux pour ses Troupeaux. *Tout le pays*, lui dit-il [a], *n'est-il pas à ton commandement ? ..... Si la gauche te plaît, j'irai à la droite ; ou si la droite te plaît, j'irai à la gauche.* Aujourd'hui une pareille dispute ne manqueroit guères d'être accompagnée de violence & de fraude, de haine mortelle & d'animosité. Mais du tems d'*Abraham*, l'abondance même dont les hommes jouissoient mit fin à toute querelle ;

[a] Gen. XIII. 9.

non que le monde ſoit pire à préſent qu'il n'étoit alors, mais le Genre humain s'eſt tellement multiplié, & la terre a été ſi fort diviſée entre les particuliers, que ce n'eſt plus une choſe à leur choix de s'établir où il leur plaît. Du tems d'*Abraham*, il n'y avoit que quelques pièces de terre près des villes & des lieux habités, qui fuſſent poſſédées en propre, comme il paroît par le champ qu'il acheta des *Héthiens* pour y avoir un ſépulchre à part. Mais ce Patriarche n'étoit pas le propriétaire de la contrée où il nourriſſoit ſon bétail; & cependant il ne fut point troublé dans cette jouiſſance paiſible.

Ainſi ſans attention à ces préjugés, recherchons ce qu'il y a de vrai dans le cas dont il s'agit, en ſuivant la plus grande lumière qui nous reſte à cet égard.

Les

Les Interprètes Chrétiens sont partagés sur le sens de la prédiction de Lamech ; *& ce qu'ils en disent n'a aucun fondement.*

Si vous consultez les Interprètes sur le sens de la prédiction de *Lamech*, les uns vous diront que *Noé* fut l'inventeur des instrumens propres à l'Agriculture, ce qui diminua beaucoup le travail & les peines du labourage. Mais c'est ce qu'on avance sans preuves, & il est bien plus apparent, que ce fut un des descendans de *Caïn* qui fit cette heureuse découverte. Il n'est point parlé du tout de l'habileté de *Noé* dans ce genre de profession ; au lieu que nous lisons de *Tubal-Caïn*, qu'il *fut le Maître de tous les forgeurs d'instrumens d'airain & de fer* [a]. Et est-il croyable qu'il y eût déja de son

[a] Genes. IV. 22.

vivant * des gens qui travailloient en fer, & que cependant on n'eût point tiré de cet Art des ſécours pour l'Agriculture juſqu'au tems de *Noé?* D'autres Interprètes prétendent, que ce Patriarche fut le premier qui inventa l'art de faire du vin, liqueur qui réjouit le cœur de l'homme, & lui fait oublier ſes chagrins & ſes peines; mais ce ſentiment eſt également deſtitué de preuves. Nous liſons bien qu'après le Déluge, *Noé commença à labourer la terre, & à planter la vigne* [a]; mais comme il n'étoit pas *le premier laboureur* dans le monde, auſſi ne peut-on point en conclure qu'il fut *le premier vigneron.*

[a] Ib. IX. 20.

Il y en a qui croyent qu'il n'y a rien

* Il n'y a que cinq générations depuis *Caïn* juſqu'à *Tubal-Caïn* excluſivement, de ſorte que ce dernier a dû vivre dans le 3e ſiècle du Monde, plus de 700. ans avant *Noé.*

de prophétique dans la déclaration de *Lamech*, & que ce Patriarche n'avoit autre chose en vûe que les circonstances de sa propre famille. Il se réjouissoit, disent-ils, de se voir un fils, qui pourroit avec le tems le soulager dans les travaux de l'Agriculture. Suivant cette Interprétation, *Noé* est si peu désigné dans cet endroit comme la personne qui devoit diminuer, adoucir le labeur & les fatigues du Genre humain, que son père se réjouit seulement de ce qu'il étoit venu pour en prendre sa part, & pour être le compagnon de ses peines. Mais est-ce là une chose particulière à *Noé*, & tout père ne peut-il pas tenir le langage de *Lamech* à la naissance d'un fils ? Pourquoi donc ce Patriarche est-il le seul, dont l'Ecriture nous ait conservé un semblable discours ? Pourquoi *Noé* est-il appellé d'un nom qui s'y rapporte manifeste-

ment *, s'il n'y avoit point de raiſon particulière pour cela ?

Les Juifs l'expliquent généralement à peu près dans le ſens qu'on a d'abord marqué.

Les Interprètes *Juifs* s'accordent généralement à expliquer les paroles de *Lamech*, comme déſignant une délivrance future des travaux & des peines du labourage, auxquelles avoit donné lieu la malédiction répandue ſur la terre ; & il y en a quelques-uns qui ſuppoſent, que ces paroles regardent le rétabliſſement du monde par *Noé* & ſes enfans. Mais l'Ecriture Ste. elle-même nous ſervira ici de guide aſſuré ; voyons ce qu'elle en dit.

Mais l'Ecriture Ste. juſtifie pleinement ce ſens.

Lamech prédit que ſon fils *Noé les*

* Le nom de *Noé* ſignifie en Hébreu, *repos*.

soulageroit de leur œuvre & du travail de leurs mains, à cause de la terre que l'Eternel avoit maudite [a]. Quand Dieu révele à *Noé* le dessein qu'il avoit formé d'envoyer le Déluge, il ajoute [b] : *Mais j'établirai mon alliance avec toi.* *Lamech* attend en vertu de la promesse de Dieu une délivrance de la *malédiction répandue sur la terre*, & il prédit que cette délivrance arriveroit par son fils. Lorsque Dieu menace de détruire la terre, & de mettre le comble à cette malédiction dont il l'avoit chargée, il se souvient de son alliance, & promet à *Noé* de lui en faire sentir les avantages. Quelle pouvoit être cette alliance, qui avoit un rapport si immédiat à la destruction du monde, sinon la promesse même que *Lamech* prévit que Dieu exécuteroit en la personne de *Noé*, & qui est ici actuellement confirmée à *Noé* ? Ces paroles

[a] Gen. V. 29.

[b] Ib. VI. 18.

j'établirai mon alliance, doivent ſe rapporter à une alliance déja faite, & non à une alliance à faire ; comme cela paroîtra évidemment à ceux qui voudront examiner quel eſt le ſens de cette phraſe dans l'Ecriture. Mais pourſuivons.

Le Déluge ayant ceſſé, Dieu déclare *qu'il ne maudira plus la terre à l'occaſion des hommes* [a] ; d'où il paroît 1°. que le Déluge fut l'effet de la malédiction que Dieu avoit prononcée contre la terre à cauſe de l'homme ; 2°. Que cette malédiction fut pleinement accomplie par le Déluge, & ceſſa dès lors entièrement, pour faire place à une *nouvelle* bénédiction énoncée en ces termes : *Tant que la terre ſubſiſtera, les ſemailles & les moiſſons, le froid & le chaud, l'été & l'hiver, le jour & la nuit ne ceſſeront point* [b]. Ceci eſt appellé *une alliance entre Dieu & la*

[a] *Geneſ.* VIII. 21.

[b] Ib. 22.

Terre [a] ; & *une alliance avec Noé & ſes deſcendans, & avec tout animal vivant, tant des oiſeaux, que du bétail & de toutes les bêtes de la Terre* [b] : & en effet, une bénédiction accordée à la terre n'eſt pas ſeulement une bénédiction pour l'homme, mais encore pour tous les animaux qu'elle nourrit. C'eſt auſſi eu égard à cette première alliance, que le Pſalmiſte s'écrie, admirant la bonté de Dieu : *Eternel, ta gratuité atteint juſqu'aux Cieux, & ta fidelité juſqu'aux nuës ; ta juſtice eſt comme de hautes montagnes, tes jugemens ſont un grand abîme : Eternel, tu conſerves les HOMMES, & les BETES !* [c]

[a] Ib. IX. 13.

[b] Ib. 8. 9. 10.

[c] Pſ. XXXVI. 6. 7.

Auſſi-tôt qu'*Adam* eut été créé & placé ſur la terre, Dieu lui accorda pluſieurs bénédictions & divers privilèges. Il les perdit malheureuſement par ſa chute. Que direz-vous, ſi vous

voyez ces mêmes bénédictions rétablies, & pour ainſi dire, rendues à *Noé* & à ſa poſtérité après le Déluge ? Or c'eſt ce qui paroîtra bien-tôt, ſi nous comparons enſemble les avantages dont jouirent par rapport au fait en queſtion l'un & l'autre de ces deux hommes. Dieu dit à *Adam* & à *Eve* : *Foiſonnez & multipliez, & rempliſſez la terre* [a]. Il tient préciſément le même langage à *Noé* & à ſes enfans [b]. Il dit encore aux premiers : *Dominez ſur les poiſſons de la Mer, & ſur les oiſeaux des Cieux, & ſur tous les animaux qui ſe meuvent ſur la terre* [c] ; & aux ſeconds : *La crainte & la frayeur de vous ſera ſur toute bête de la terre, & ſur tous les oiſeaux des cieux, avec tout ce qui ſe meut ſur la terre, & tous les poiſſons de la Mer ; ils ſont remis entre vos mains* [d].

[a] Geneſ. I. 28.

[b] Ib. IX. 1.

[c] Ib. I. 28.

[d] Ib. IX. 2.

Adam & Eve reçoivent le pouvoir de

de ſe nourrir *de toute herbe portant ſemence . . . . . & de tout arbre ayant en ſoi du fruit d'arbre portant ſemence* [a] ; *Noé* & ſes enfans obtiennent à cet égard un privilège encore plus étendu : *Tout ce qui ſe meut, ayant vie, vous ſera pour viande, même je vous ai donné toutes choſes, comme l'herbe verte* [b]. La bénédiction répandue ſur la terre au moment qu'elle fut formée, eſt exprimée par ces paroles : *Que la terre pouſſe ſon jet, ſavoir de l'herbe portant ſemence, & des arbres fruitiers portant du fruit ſelon leur eſpèce, qui ayent leur ſemence en eux-mêmes ſur la terre* [c] ; celle qui lui fut accordée après la chute, eſt conçue en ces termes : *Tant que la terre ſubſiſtera, les ſemailles & les moiſſons ne ceſſeront point* [d]. Au commencement, *Les luminaires qui ſont dans l'étendue des cieux*, furent créés ;

[a] Ib. I. 29.

[b] Geneſ. IX. 3.

[c] Ib. I. 11.

[d] Ib. VIII. 22.

pour ſéparer la nuit d'avec le jour, & pour être..... pour les ſaiſons, & pour les jours & les années [a]; après le Déluge, la bénédiction rendue à la terre emporte, que *le froid & le chaud, l'été & l'hiver, le jour & la nuit ne ceſſeront point* [b]. Dites-moi maintenant, je vous prie, y a-t-il quelque choſe dans les premières bénédictions qui ne ſe rencontre pas dans les ſecondes? Quels furent les avantages dont *Adam* jouit dans ſes plus beaux jours, quels furent les biens qu'il perdit à ſa chute par rapport à cette vie, que ce qui eſt compris dans ces dernières faveurs? S'il n'en poſſéda point d'autres, s'il n'en perdit point davantage, il eſt manifeſte qu'ils ont tous été rendus à *Noé* & à ſes deſcendans; & peut-on croire après cela, que l'ancienne malédiction répandue ſur la terre ſubſiſte encore?

[a] Ib. I. 14.

[b] Ibid. VIII. 22.

Tout ce que j'ai dit là-dessus se réduit, à mon avis, à ceci, que la malédiction à laquelle la terre avoit été soumise, fut pleinement accomplie par le Déluge, & finit alors. Et quand tout le Genre humain, excepté huit personnes, eut été détruit, alors le Serpent eut suffisamment brisé le talon de la semence de la Femme; & le tems fut venu de soulager les peines des hommes, eu égard à cette malédiction qui venoit de recevoir son entier accomplissement: Dieu bénit pour cet effet *encore une fois* la terre, & traita avec *Noé*, & en sa personne avec tout le Genre humain, une alliance qui promettoit une prospérité temporelle; & c'est ainsi que s'accomplit à la lettre la prédiction que le père de ce Patriarche fit au tems de sa naissance: *celui-ci nous soulagera*, &c.

*Les travaux préſens de la vie, &c. ne prouvent point que la malédiction répanduë ſur la terre à la chute d'*Adam *ſubſiſte encore, parce que les mêmes choſes avoient lieu dans l'état d'innocence, à quelque différence près.*

On dira peut être, que nous n'appercevons que très-peu d'effet de cette *nouvelle* bénédiction; que la vie des hommes n'eſt toujours que travail & que peine; qu'ils mangent encore le pain de chagrin & d'inquiétude à la ſueur de leur viſage; & que la terre abonde encore en épines & en chardons. Mais cette réfléxion n'eſt qu'une ſuite du préjugé où l'on eſt à cet égard; on en parle, comme ſi l'on croyoit qu'il n'y eût ni épines ni chardons qu'après la chute de l'homme, & que Dieu les

créa à dessein de le punir : car s'il y avoit auparavant de telles choses, comme cela est indubitable, pourquoi s'attendroit-on à les voir anéanties par le rétablissement de la terre ?

Pourquoi croyez-vous que l'homme eût été créé ? Pour *un peu de Sommeil, un peu de dormir, & un peu de ploiement de bras pour dormir ?* [a] Non certainement. Dans l'état même d'innocence, *Adam* devoit cultiver le Paradis terrestre, & en prendre soin. Nous ne saurions dire le dégré précis de travail qu'exigeoit cette culture ; mais il est inconteſtable qu'elle en demandoit quelqu'un. Après la chute, le travail s'accrut, & continua à être très-fâcheux jusqu'au tems du Déluge. La promesse que Dieu fit à *Noé* au sortir de l'Arche, que les saisons seroient désormais bien réglées, semble insinuer qu'elles étoient fort déré-

[a] *Prov.* VI. 10.

glées & confonduës auparavant : circonſtance qui ſeule ſervira à expliquer tout le changement que nous ſuppoſons. On peut juger avec aſſez de vraiſemblance de l'état de l'ancien monde durant la malédiction à laquelle la terre fut aſſujettie, par les maux dont Dieu menace le peuple d'*Iſraël*, s'il venoit à déſobéir à ſes Loix : *Je briſerai*, lui dit-il, *l'orgueil de votre force, & je rendrai votre Ciel comme de fer, & votre Terre comme d'airain ; votre force ſe conſumera pour néant : car votre terre ne donnera point ſa récolte, & les arbres du pays ne produiront point leur fruit* [a].

[a] *Levit.* XXVI. 19. 20.

Ceux qui croient que la terre ait perdu de ſa fertilité par le Déluge, le croient ſans preuves.

Il y a des Auteurs graves qui croient que la terre fut fort endommagée, &

perdit beaucoup de ſa fertilité par le Déluge ; mais n'eſt il pas facile de voir, que ce jugement doit être fondé ſur la connoiſſance non-ſeulement de l'état préſent de la terre, mais encore de celui où elle étoit avant le Déluge : car quiconque compare deux choſes enſemble, & juge ſur cette comparaiſon, doit être cenſé les connoître toutes deux ; & cependant il eſt certain que nous ne ſavons rien de l'état du premier monde, ſinon qu'il étoit fort mauvais, ce qui ne ſuffit pas pour nous autoriſer à croire que celui du monde préſent ſoit beaucoup plus mauvais.

Fréquentes alluſions de l'Ecriture à l'Alliance traitée avec Noé.

On trouve dans les derniers tems, & dans les derniers livres de l'Ecriture, de fréquentes alluſions à cette alliance que Dieu traita avec *Noé*. Le

fils de *Sirach* nous dit, [a] *qu'une alliance perpétuelle avoit été faite avec lui*; διαθῆκαι αἰῶνος, (Gr.) *Teſtamenta ſeculi*, (Vulg.) *L'alliance de l'âge :* car *Noé* fut le *père*, le premier homme de *l'âge* qui ſuivit le Déluge, & il en eut auſſi *l'alliance ;* tout de même que *Jeſus-Chriſt* a été le *père* ou le chef de *l'âge* ſuivant, & en a apporté au monde *la nouvelle allian ce.*

[a] Eccl. XLIV. 18.

Le Prophète *Jérémie* introduit Dieu alléguant ſa fidélité dans l'exécution de cette première alliance, comme une raiſon qui devoit engager les hommes à ſe confier en lui pour l'accompliſſement de la ſeconde. *Ainſi a dit l'Eternel : ſi vous pouvez enfraindre mon alliance touchant le jour, & mon alliance touchant la nuit ..... auſſi ſera enfrainte mon alliance avec David mon ſerviteur, tellement qu'il n'ait plus de fils régnant ſur ſon trône* [b]. De mê-

[b] XXXIII. 20. 21. & 25. 26.

me le Prophète *Isaïe* met ces paroles dans sa bouche : *Ceci me sera comme les eaux de Noé ; car comme j'ai juré que les eaux de Noé ne passeront plus sur la terre, aussi ai-je juré que je ne serai plus irrité contre toi, & que je ne te menacerai plus* [a]. Le Pseaume LXV. peut être regardé comme un Commentaire de cette alliance de Dieu avec *Noé. Tu réjouis les hommes* ; dit David [b], *par la venue du soir & du matin. Tu visites la terre ; & après que tu l'as rendue altérée, tu l'enrichis abondamment... Tu couronnes l'année de tes biens, & de tes pas dégoute la graisse* [c].... *Les campagnes sont revêtues de troupeaux, & les vallées sont couvertes de froment ; elles en triomphent, même elles en chantent* [d]. Il semble aussi que ce soit eu égard à cette alliance, que le *Psalmiste* en appelle à *la fidélité de Dieu dans les cieux, à sa gratuité qu'il a établie dans*

[a] LIV. 9.

[b] ✱ 9. 10.

[c] ✱ 12.

[d] ✱ 14.

les Cieux, & à *la Lune qui eſt un témoin fidéle dans le Ciel* [a]. La ſageſſe, la puiſſance & la bonté de Dieu ont brillé dans la création ; mais ſa *gratuité* & ſa *fidélité* ont rapport à ſa conduite envers les hommes ; & quand l'Ecriture nous parle de ſa *fidélité dans les nuës*, cela nous rappelle naturellement la promeſſe qu'il avoit faite à *Noé* touchant *les ſemailles* & la *moiſſon*, touchant *la pluie de la première & de la dernière ſaiſon*, qui ſont des choſes qui dépendent évidemment du *gouvernement* des *nuës*.

[a] ✻ le Pſ. LXXXIX.

Pendant le tems qui s'écoula depuis *Noé* juſqu'à *Jeſus-Chriſt*, le caractère ſous lequel Dieu fut connu & invoqué étoit relatif à cette alliance, & aux bénédictions qui en étoient la ſuite. *Certainement*, dit l'un des amis de Job [b], *j'aurai recours au Dieu fort, qui fait des choſes ſi grandes qu'il n'y a*

[b] *Job.* V. 9. 10.

pas moyen de les sonder, & tant de choses merveilleuses qu'il n'y a pas moyen de les nombrer, qui donne la pluie sur le dessus de la terre, & qui envoie les eaux sur le dessus des campagnes. Et le Psalmiste [a]; *Chantez des cantiques avec la harpe à notre Dieu, lequel couvre de nuées les Cieux, lequel prépare la pluie pour la terre, lequel fait produire le foin aux montagnes. Il donne au bétail sa pâture, & aux petits du corbeau qui crient.* Voici comment s'exprime encore Dieu lui-même par la bouche du Prophète *Jérémie*, au sujet des Juifs rébelles [b]. Ils n'ont point dit en leur cœur : *Craignons maintenant l'Eternel notre Dieu, qui nous donne la pluie de la première & de la dernière saison, & qui nous garde les semaines ordonnées pour la moisson.* C'est dans le même esprit, & eu égard aux mêmes tems, que *Paul* & *Barnabas* disoient aux ha-

[a] Ps. CXLVII. 7. 8. 9.

[b] Jer. V. 24.

bitans de *Lyſtre* : Que *Dieu dans les ſiècles précédens avoit laiſſé marcher toutes les Nations dans leurs voies, quoiqu'il ſe fût aſſez fait connoître en faiſant du bien aux hommes, leur donnant des pluies* du *Ciel & des ſaiſons fertiles, & comblant leurs deſirs de tout ce qui étoit neceſſaire pour les nourrir & pour les réjouir* [a]. Notre bienheureux Sauveur reléve auſſi la miſéricorde de Dieu à cet égard-là même : *Il fait lever ſon Soleil*, dit-il [b], *ſur les méchans & ſur les bons, & il envoie la pluie ſur les juſtes & ſur les injuſtes.* Paroles qui ſont un vrai Commentaire des conditions de l'alliance que Dieu traita avec *Noé*, lui promettant des ſaiſons fertiles qui reviendroient conſtamment, & ſans être de nouveau interrompuës, à cauſe de la corruption des hommes, ou comme porte le texte même, *quoique l'imagination du cœur des hommes ſoit*

[a] *Act.* XIV. 16. 17.

[b] *Matth.* V. 45.

mauvaiſe dès leur jeuneſſe [a]. C'eſt eu égard à cette alliance de bénédictions temporelles traitée avec *Noé*, & à la ſeconde alliance d'un bonheur à venir donnée par *Jeſus-Chriſt*, qu'il faut entendre ce que dit S. *Paul* [b] : *La piété eſt utile à toutes choſes, ayant les promeſſes de la vie préſente & de celle qui eſt à venir.* Quelque autre vûe qu'on ſuppoſe que l'Apôtre ait eue dans ces paroles, on ne ſauroit les expliquer d'une manière qui s'accorde avec l'expérience, ni avec les déclarations de l'Evangile, qui avertiſſent les fidèles de s'attendre à des ſouffrances dans ce monde : au lieu qu'il eſt vrai qu'en faveur de *la piété*, *les promeſſes de la vie préſente* ont été faites à *Noé*, & que pour la même raiſon *l'alliance qui eſt établie ſur de meilleures promeſſes* [c], a été confirmée par *Jeſus-Chriſt.*

[a] *Geneſ.* VIII. 21.

[b] 1 *Tim.* V. 8.

[c] *Hebr.* VIII. 6.

Toutes ces alluſions ſuppoſent que la terre a été rétablie par le Déluge.

Ces alluſions & beaucoup d'autres qu'on pourroit y joindre, ſuppoſent un rétabliſſement de la terre après le Déluge, une nouvelle bénédiction répanduë ſur elle en vertu de l'alliance de Dieu ; & ſans cette ſuppoſition je ne ſai comment on pourroit expliquer certains paſſages de l'Ecriture, qui parlent de la bonté de la terre & de l'affluence des biens qu'elle produit. D'où vient que *cette même terre* maudite & condamnée à devenir, pour ainſi dire, une pépinière de *ronces & de chardons*, nous eſt enſuite repréſentée comme *découlante de lait & de miel*, abondante en huile, en vin & en toute ſorte de choſes utiles & agréables pour la vie ? Qui pourroit s'imaginer

que le pays de *Canaan* dont la fertilité étoit si grande, fit partie de la terre soumise à la malédiction de Dieu, assujettie à porter des épines & des chardons, & à fatiguer ses habitans par un travail ingrat & pénible ? Cependant c'est ce qu'il faudroit dire, s'il étoit vrai qu'il ne fût arrivé aucun changement en bien à cet égard ; & le moyen de concilier ces contradictions ! Mais si la malédiction répandue sur la terre a pris fin au tems du Déluge, si cette terre a été *de nouveau bénie* par son Créateur, il n'est besoin ni d'art ni d'invention pour résoudre cette difficulté ; la chose parle d'elle même.

Je quitte ce sujet, après les raisons que je viens d'alléguer : si elles sont capables d'établir une opinion si contraire aux préjugés du Genre humain, c'est ce que je ne sai point ; mais elles

me paroiſſent au moins dignes qu'on y faſſe attention.

Etat de la Religion après le Déluge.

Conſidérons maintenant quel étoit l'état de la Prophétie après le Déluge, & ſur quel pied ſubſiſtoit la Religion du nouveau monde.

Je ne trouve point d'autre Oracle donné à *Noé*, ni à aucun de ſes enfans juſqu'à la vocation d'*Abraham*, que ceux que renferme l'alliance dont nous avons déja parlé. Voici, ce me ſemble, quelle en eſt la raiſon. La puiſſance & l'autorité ſouveraines de Dieu s'étoient manifeſtées avec tant d'éclat dans le Déluge, elles avoient fait de ſi profondes impreſſions ſur le peu de perſonnes qui vivoient alors, & leur idée avoit paſſé à la génération ſuivante munie d'un témoignage ſi authentique,

thentique, que la Religon n'avoit pas besoin d'autre soutien. Quand l'Idolâtrie se fut répandue dans le monde, & que les hommes étoient en danger de perdre tout sentiment de vraie Religion sans une entremise particulière de Dieu, la *parole de Prophétie* fut renouvellée, comme nous le verrons quand nous serons parvenus à ce Période.

Il paroîtra peut-être surprenant qu'après une aussi grande révolution que celle qui arriva dans le monde par le Déluge, Dieu ne dit rien à ceux qui restoient du Genre humain des peines & des récompenses d'une autre vie, mais se contenta de traiter avec eux une nouvelle alliance, qui n'avoit pour but que de leur assurer des saisons fertiles & des bénédictions terrestres. Tout ce que je puis dire pour répondre à cette difficulté, c'est

qu'il me ſemble que j'apperçois clairement ici une action graduelle de la Providence, pour délivrer le monde des maux que la chute de l'homme avoit attirés après elle; c'eſt que les bénédictions temporelles avoient été premiérement rendues, comme des arrhes & des gages de meilleures choſes qui devoient ſuivre, & qu'enfin *l'alliance de l'âge* traité avec *Noé* ne regardoit point, à parler exactement, l'eſpérance des biens avenir, qui étoit réſervée pour une *autre alliance* dans *un autre âge*, & qui devoit être manifeſtée par celui à qui il appartenoit *de mettre en lumière la vie & l'immortalité par l'Evangile* [a].

[a] II. *Tim.* I. 10.

Quoique la Loi de *Moïſe* fût révelée, & établie pour ſervir aux grandes fins de la Providence par rapport au Genre humain, cependant comme elle avoit été donnée dans *l'âge* de la première

alliance ; elle lui fut rendue conforme en toutes choſes, & n'étoit fondée ſur aucune autre promeſſe *expreſſe* que ſur celles d'un bonheur temporel, ni ſur aucune autre menace *expreſſe* que ſur celles d'une miſère temporelle. L'Alliance que Dieu traita avec *Abraham*, étoit la même en eſpèce que celle qu'il avoit traitée avec *Noé*, quoique beaucoup amplifiée, & rétablie ſur des promeſſes & des aſſurances plus étenduës ; tout comme la malédiction répanduë ſur la terre à cauſe de la méchanceté de *Caïn* [a], étoit de la même nature préciſément que celle qui avoit été prononcée à la chûte : ſi elle en différoit, c'étoit non dans l'eſpèce, mais dans le degré.

[a] Voyez Gen. IV. 11. 12.

Quoique l'alliance traitée avec Noé ne renfermât aucune pro-

meſſe expreſſe d'une vie à venir, il ne laiſſoit pas de l'eſpérer.

Mais bien que la première alliance donnée à *Noé*, & la Loi de *Moïſe* fondée ſur les termes de cette alliance, ne continſſent aucune promeſſe expreſſe des récompenſes avenir, il ne faut pourtant pas s'imaginer que tous ceux qui vivoient ſous cette œconomie, fuſſent deſtitués de toute eſpérance à cet égard. Si les fidèles avant le Déluge attendoient quelque choſe au-delà du tombeau, fondés ſur l'Oracle que Dieu prononça après la chûte, il eſt manifeſte que le Déluge n'a pas anéanti cette attente; & l'alliance des bénédictions temporelles faite avec *Noé* étoit ſi éloignée de ſuſpendre de meilleures eſpérances, qu'elle les fortifioit puiſſamment. Car ſi ce Patriar-

che & ſes Ancêtres attendoient la délivrance de tous les maux que la chûte de nos premiers pères avoit attirés ſur le Genre humain, l'affranchiſſement actuel d'une partie de ces maux étoit un gage très-aſſûré d'une plus grande délivrance, qui arriveroit en tems convenable. L'homme lui-même avoit été maudit, auſſi-bien que la terre : il étoit condamné à retourner dans la poudre ; & les ſaiſons fertiles, comparées à la grandeur de ſa perte, étoient pour lui un avantage bien mince ; mais quand la terre redevint l'objet de la bénédiction divine, & qu'ainſi une partie de la Sentence prononcée contre *Adam* & ſa poſtérité fut évidemment abolie, cela n'étoit-il pas un fûr garant que l'autre le ſeroit auſſi un jour ?

Comme il paroît par la bénédiction particulière qu'il donne à Sem.

Or que *Noé* lui-même eût conçu de telles espérances, & qu'il les fît passer à ses descendans, c'est ce qui semble manifesté par la bénédiction particulière qu'il donne à *Sem*. *Béni soit*, dit-il [a], *l'Eternel, le Dieu de Sem. Canaan sera fait serviteur de ses frères. Que Dieu attire en douceur Japhet, & qu'il loge dans les Tabernacles de Sem.* Pourquoi Dieu est-il *le Dieu de Sem*; plutôt que de *Japhet*? La conduite de ces deux fils envers leur père étoit la même : ils s'étoient joints ensemble dans le pieux office qu'ils lui avoient rendu; à cet égard donc ils étoient égaux, & méritoient également sa bénédiction. Si l'un d'eux devoit s'attendre à en être préferé, c'étoit sans doute *Japhet* son premier né; car il l'étoit effectivement, quoiqu'il soit nommé pour

[a] Genes. IX. 26. 27.

l'ordinaire le dernier dans les endroits où il est fait mention des trois fils de ce Patriarche. Cela étant ainsi, d'où vient que *Sem* a la préférence, & quelle est cette bénédiction qui lui est donnée ? Ce ne pouvoit pas être l'alliance temporelle dont nous avons parlé : car elle avoit déja été confirmée à tous les fils de *Noé*; le jour & la nuit, l'été & l'hiver, les semailles & la moisson étoient une faveur commune à tous les hommes, un bienfait répandu, comme le dit Notre Seigneur, *sur les méchans aussi bien que sur les bons.* Par conséquent la bénédiction particulière à *Sem* ne pouvoit pas faire partie de cette alliance temporelle. Elle ne consistoit pas non plus dans aucune chose, qu'il fût au pouvoir de son Père de donner; car dans ce cas son frère aîné, qui avoit marqué tout autant d'obéissance & de respect que

lui, auroit dû avoir été partagé avant lui. On ne ſauroit jamais comprendre quelle étoit cette bénédiction dont *Noé* ſe faiſoit l'idée, à moins qu'on ne la cherche dans les eſpérances qu'il avoit conçuës d'une délivrance entière des maux que la chute avoit attirés après elle, fondé ſur cette promeſſe divine, que *la ſemence de la Femme* auroit enfin le deſſus ; promeſſe à laquelle Dieu lui avoit donné droit avant le Déluge, quand il lui dit [a] : *J'établirai mon alliance avec toi.* Car *Noé* ne jouit pas ſeulement de l'alliance temporelle faite avec lui & avec ſes fils ; il fut encore, comme l'aſſure S. *Paul* aux Hébreux [b], *héritier de la juſtice qui eſt par la foi.* Sur ce pied-là on peut dire, qu'il en eſt de la bénédiction de *Noé* à peu près comme de la Prophétie de *Lamech* : car comme *Lamech* prévit que *Noé* recevroit de Dieu

[a] Gen. VI. 18.

[b] Hebr. XI. 7.

Dieu l'alliance du rétablissement de la terre, aussi *Noé* prévit qu'une plus grande bénédiction que celle-là, & même l'alliance qui devoit rendre l'homme à lui-même & à son Créateur, seroit communiquée au monde par le ministère d'un des descendans de *Sem* : car ce Patriarche ne déclara point ici son propre choix, mais celui de Dieu, qui préfera, comme il le fit plusieurs fois ensuite, le plus jeune à l'aîné.

DISCOURS V.

On continue à développer les grandes fins de la Prophétie *dans les Oracles donnés à* Abraham, *&c.*

NOus avons ci-devant examiné dans quelles vûes les anciens Oracles avoient été donnés, & quel fut l'état de la Religion depuis la chûte de l'homme juſqu'au rétabliſſement du monde, en la perſonne de *Noé* & de ſes deſcendans. Nous allons à préſent paſſer à des tems d'une plus grande lumière, à des Prophéties plus claires, plus diſtinctes, & qui ont un rapport plus immédiat avec la merveilleuſe œconomie de la miſéricorde de Dieu envers le Genre humain ma-

nifestée par l'Evangile de son Fils. Ce Période commence à la Vocation d'*Abraham*, & comprend la Loi & les Prophètes jusqu'à la venuë de *Jesus-Christ* au monde : il renferme des Oracles si divers & en si grand nombre, que je ne saurois entreprendre de les examiner en détail dans des Discours de la nature de celui-ci. Mais il sera peut-être de quelque utilité pour ceux qui aiment à connoître les raisons des choses, de leur faire appercevoir la grande fin, la fin générale de la Providence dans tous ces Oracles ; de leur montrer quel fut l'état de la Religion pendant ce Période, & avec quelle exactitude la lumière de la *Prophétie*, communiquée à *Abraham* & à sa postérité, répondit aux circonstances, & à la nécessité des tems. Si dans cette recherche nous pouvons arriver à la connoissance du but de Dieu à cet

égard, nous comprendrons d'autant plus aiſément de quel uſage peuvent être aujourd'hui les anciens Oracles, & juſqu'où la vérité de l'Evangile que nous faiſons profeſſion de croire, dépend de l'autorité & de l'évidence de ces Oracles. Pour cela il eſt néceſſaire avant toutes choſes de conſidérer l'état de la vraie Religion, & les ſecours qu'elle eut durant ce Période : car la *Prophétie* étant relative à l'état de la Religion dans le monde, il faut néceſſairement connoître l'un pour pouvoir acquérir l'intelligence de l'autre.

De l'état de la Religion après le Déluge.

Nous ne ſaurions dire poſitivement quand les hommes commencerent après le Déluge à corrompre leurs voies, à perdre la connoiſſance d'un

seul vrai Dieu, & à *changer la gloire de l'Etre immortel en des images qui représentent un homme mortel* [a]. Nous savons seulement avec certitude, que du tems d'*Abraham* l'Idolâtrie s'étoit répanduë au long & au large, & avoit même jetté de profondes racines dans la famille de *Sem*, & en particulier dans la branche dont ce Patriarche descendoit. De sorte qu'il est très-probable que la vraie Religion auroit été entiérement éteinte dans le monde, si Dieu ne fût intervenu d'une manière visible pour en conserver le sentiment, autant que cela étoit nécessaire pour l'exécution du grand dessein qu'il avoit formé de rétablir le Genre humain.

[a] Rom. I. 23.

Je dis, *autant que cela étoit nécessaire à ce but :* car il est très-manifeste, que l'intention de Dieu en appellant *Abraham* & en donnant la Loi de *Moïse*, n'étoit point de propager ou

de rétablir la vraie Religion parmi tous les Peuples d'alors : bien loin de là, que l'alliance qu'il traita avec *Abraham* avoit pour fondement, non de réformer, mais de détruire toutes les Nations idolâtres du pays de *Canaan*, & que la Circonciſion fut établie pour ſéparer ce Patriarche & ſa poſtérité du reſte du Genre humain ; preuve évidente que le reſte du Genre humain n'avoit aucune part à cette alliance, dont la Circonciſion étoit le ſigne ou le Sacrement. D'un autre côté, la Loi de *Moïſe* renfermoit des cérémonies d'une telle nature, & dont pluſieurs ne pouvoient même être pratiquées hors du pays de *Canaan*, qu'il n'y a aucun lieu de ſuppoſer qu'elle eût jamais été établie pour ſervir de Loi générale à tout le Genre humain. Ajoutez à cela ce que *Paul* & *Barnabas* diſoient aux habitans de *Lyſtre* [a], que *Dieu dans les*

[a] *Act.* XIV. 16.

ſiècles précedens avoit laiſſé marcher toutes les Nations dans leurs voies ; comme auſſi cette déclaration de S. *Paul* aux *Atheniens* [*b*] ; *Dieu ayant diſſimulé les tems d'ignorance , commande maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils ſe repentent ;* & il paroîtra avec la dernière évidence , que la vocation d'*Abraham* & la Loi de *Moïſe* , qui en eſt une ſuite , ne regardoient point tous les hommes en général , mais qu'elles ſervoient à quelque autre vûe ou deſſein de la Providence.

[a] Ib. XVII. 30.

Si nous conſidérons maintenant le monde entier n'ayant plus aucun ſentiment de Religion , éloigné de Dieu & privé de toute eſpérance en lui , & que nous ſuppoſions *une ſeule* famille choiſie uniquement *à cauſe d'elle-même* , pour être délivrée de cette corruption & de cette miſère générale , ſans aucune autre vûe par rapport au bien

commun du Genre humain, cela donne une idée ſi baſſe de Dieu, & le repréſente comme un Etre ſi partial, que je crois qu'il n'y a point de Religion qui puiſſe ſubſiſter avec de telles notions.

Mais ſi la Loi de *Moïſe* n'avoit été donnée, ni comme une Loi générale pour tout le Genre humain, ni cependant comme une faveur particulière aux *Juifs* à l'excluſion de tous les autres Peuples, qui ne voit que la ſeule idée qu'il reſte à s'en faire, c'eſt de la conſidérer comme une diſpenſation de la Providence, qui ſervoit à la grande fin que Dieu s'étoit toujours propoſée, ſavoir la délivrance générale du Genre humain des maux auſquels il avoit été aſſujetti par la chute? C'eſt de l'enviſager comme le commencement de cette agrable révolution qui devoit apporter la bénédic-

tion à *toutes les Nations de la terre.* Cette idée est conforme à ce que nous lisons dans l'Ecriture. Quand *Abraham* eut été appellé de Dieu, il reçut la promesse non-seulement de bénédictions particulières à lui & à sa postérité, mais aussi d'une bénédiction générale qui devoit passer par son canal à tout le Genre humain. » *Je te ferai devenir,* » lui dit Dieu [*a*], *une grande Nation,* » *& je te bénirai, & je rendrai grand ton* » *nom, & tu seras bénédiction. Je bé-* » *nirai ceux qui te béniront, & maudi-* » *rai ceux qui te maudiront.* Il ajoute immédiatement : » *Et en toi seront* » *bénies toutes les familles de la terre* ». Il importe extrêmement dans le cas dont il s'agit, de bien distinguer cette double promesse.

[*a*] *Genes.* XII. 2. 3.

L'alliance que Dieu traita avec Abraham & ses descendans par

Iſaac, renfermoit deux ſortes de promeſſes.

Des promeſſes temporelles.

Celle d'une proſpérité temporelle, qui étoit particulière à *Abraham* & à ſa poſtérité, eſt ſuffiſamment expliquée dans le cours de ſon hiſtoire. Quand il ſe fut retiré dans le pays de *Canaan*, Dieu lui apparut, & lui dit: [a] *Je donnerai ce pays à ta poſtérité*; dans une autre viſion [b]: *J'ai donné ce pays à ta poſtérité, depuis le fleuve d'Egypte juſqu'au grand fleuve, ſavoir le fleuve d'Euphrate.* Ailleurs encore; [c] *Je te multiplierai très-abondamment; tu deviendras père d'une multitude de Nations; même des Rois ſortiront de toi.* C'étoient là de grandes promeſſes, & de puiſſans motifs d'obéiſſance; mais ſi l'on en excepte le don particulier de la Terre de *Ca-*

[a] Gen. XII. 7.
[b] Ibid. XV. 18.
[c] Ibid. XVII. 2. 5. 6.

naan, (& probablement il y avoit d'autres pays qui ne lui cédoient point en bonté) ces promeſſes ne renfermoient aucune faveur excluſive pour *Abraham* & pour ſa poſtérité. Il y avoit eu avant ce Patriarche, & l'on a vû depuis pluſieurs grandes & puiſſantes Nations d'une autre race; les enfans de *Cham* & de *Japhet*, & ceux qui deſcendoient de *Sem* par d'autres branches, ont joui d'une grande proſpérité, & laiſſé une nombreuſe lignée, en vertu de la bénédiction accordée à leurs ancêtres après le Déluge, & énoncée en ces termes [a]: » *Foiſonnez* [a] Ibid. IX. 7.
» *& multipliez, croiſſez en toute abon-*
» *dance ſur la terre, & multipliez en elle*: » Dieu leur donna pareillement la promeſſe des ſaiſons fertiles, & les nourrit de pain & de vin. Juſqu'ici donc la promeſſe faite à *Abraham* dérivoit de l'alliance tempo-

relle traitée avec *Noé* & ſes enfans après le Déluge, à laquelle les autres Nations de la Terre eurent autant de part que lui, & quelques-unes même beaucoup plus à certains égards, comme on ne peut s'empêcher d'en être convaincu, quand on a quelque connoiſſance des Empires anciens ou préſens de l'*Orient* & de l'*Occident*.

Et des promeſſes éternelles.

Mais ſi nous deſcendons plus bas, nous appercevrons une diſtinction manifeſte entre les diverſes promeſſes faites à *Abraham*, lorſque Dieu renouvella l'alliance qu'il avoit traitée avec lui, & qu'il reſtreignit la *bénédiction particulière* qu'il lui avoit donnée, au fils qui naîtroit de *Sara* ſa femme. Nous liſons dans le Chapitre XVII. de la *Genèſe* [a], que l'Eternel apparut à ce Patriarche, & lui dit :

[a] ℵ 1. 2.

» *Je suis le Dieu fort, Tout-puissant ;*
» *chemine devant ma face & sois entier.*
» A quoi il ajouta : *J'établirai mon al-*
» *liance entre moi & toi, & je te multi-*
» *plierai abondamment ..... & tu de-*
» *viendras père d'une multitude de Na-*
» *tions* ». Un peu plus bas, il lui promet de traiter avec lui, & avec *sa postérité après lui*, une *alliance éternelle ;* de leur donner aux uns & aux autres *tout le pays de Canaan en possession perpétuelle*, & *d'être leur Dieu.* Il y a ici, ou deux alliances mentionnées ensemble dans l'espace de quelques lignes, ou bien la même alliance répetée, avec cette différence, que sur la fin elle est appellée une alliance *éternelle ;* que le pays de *Canaan* est donné *en possession perpétuelle*, & que (ce qui mérite une attention particulière) Dieu promet d'être *le Dieu d'Abraham & de sa postérité après lui.* Re-

marquez que c'eſt ici la première fois, que ce caractère ſingulier que Dieu revêt, ſe trouve dans l'Ecriture ; & qu'il a une connexion évidente avec la promeſſe de l'alliance éternelle : connexion qui paroît être le fondement de l'argument que notre Sauveur tire de cette expreſſion particulière, pour prouver la réſurrection des morts; [a] tout de même que la liaiſon de la promeſſe du pays de *Canaan* avec l'alliance éternelle, ſemble être la raiſon pour laquelle ce pays eſt regardé comme un type ou une image du Ciel. Cette connexion donne auſſi manifeſtement à connoître qu'il s'agit ici de deux alliances diſtinctes, & non d'une ſeule & même alliance répetée. Sur la fin de ce Chapitre, Dieu promet à *Abraham* en termes exprès, que dans un an il *lui donneroit un fils de Sara* ſa femme, & qu'il *établiroit l'alliance*

[a] *Luc.* XX. 37. &c.

éternelle avec *ce fils*, & avec *sa postérité après lui*..... Ce Patriarche avoit alors un fils âgé de treize ans, né d'*Agar l'Egyptienne*, à qui l'Ange de l'Eternel étoit apparu lorsqu'elle le portoit dans son sein, & avoit dit : *je multiplierai tellement ta postérité, qu'elle ne se pourra compter, tant elle sera grande.*

[a] Par conséquent il est manifeste, que quoique cette promesse d'une postérité nombreuse & florissante fût renfermée dans celle qui avoit été faite à *Abraham*, comme nous l'avons vû ci-devant, elle ne faisoit point partie de l'alliance éternelle confirmée à *Isaac*, à l'exclusion de tous les fils naturels de ce Patriarche. C'est ce qui paroît encore par le passage même où cette promesse est restreinte à *Isaac*. Quand *Abraham* eut appris la naissance future de ce fils, il sollicita Dieu en faveur d'*Ismael*, & lui dit : *A la mienne*

[a] Gen. XVI. 10.

[a] Ibid. ℣. 18. *volonté qu'Iſmael vive devant toi* [a] ! A quoi l'Eternel répondit : *Quant à Iſmael, je t'ai exaucé : voici je l'ai béni, & je le ferai foiſonner & multiplier très-abondamment ; il engendrera douze Princes, & je le ferai devenir une grande Nation. Mais*, ajouta-t-il immédiatement, *J'établirai mon alliance avec Iſaac, lequel Sara t'enfantera l'année*

[b] Ib. 20. 21. *qui viẽt en cette même ſaiſon* [b]. Se peut-il rien de plus clair, pour prouver que *l'alliance éternelle* qui devoit être établie avec *Iſaac* & ſa poſtérité, étoit bien différente de celle qui avoit été traitée avec *Iſmael*, & par laquelle Dieu promettoit de multiplier ſa poſtérité, de le faire devenir père de Rois & de Princes, & chef d'une grande Nation ? Cependant cette denière alliance avoit été établie originairement avec *Abraham* ; il devoit avoir une nombreuſe poſtérité, & être père de Rois

Rois & d'une grande Nation : *Ismael* étoit admis au bénéfice de cette alliance, & néanmoins expressément exclus de celle que Dieu appelle d'une manière emphatique MON Alliance, & l'*Alliance éternelle ;* preuve incontestable que l'alliance traitée avec *Abraham* étoit fondée sur de meilleures espérances que celles d'une prospérité purement temporelle. Cette distinction que Dieu lui-même fait, d'une double alliance dans le cas d'*Ismael* & d'*Isaac*, est le fondement de l'argument de S. *Paul* aux *Galates* [a]. *Il est écrit*, dit-il, *qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la femme libre. Mais celui qu'il eut de la servante, nâquit selon la chair ; & celui qu'il eut de la femme libre, nâquit en vertu de la promesse. Or ceci est allégorique ; car ces deux femmes sont les deux alliances.* Quiconque fera attention à ce qui est

[a] *Gal.* IV. 22. 23. 24.

dit ſur ce ſujet dans le Livre de la *Genèſe*, verra clairement qu'il y avoit en effet deux alliances, & deux alliances d'une telle nature, qu'elles juſtifient pleinement le raiſonnement de l'Apôtre à cette occaſion.

La promeſſe que Dieu fit à Abraham, que toutes les Nations ſeroient bénies en ſa ſemence, étoit proprement le ſujet de l'alliance particulière & éternelle qu'il traita avec lui.

Puis donc que les promeſſes d'une proſpérité temporelle faites à *Abraham* & à ſes deſcendans ſont évidemment diſtinctes de l'alliance *éternelle* traitée avec ce Patriarche, & reſtreinte à *Iſaac* & à *Jacob*, enſuite à la Tribu de *Juda*, & enfin à la famille de *David*, il reſte à voir quel étoit le ſujet de cette alliance ſi limitée. Si nous remontons à la Vocation d'*Abra-*

ham, & aux promesses qui l'accompagnerent, nous trouverons qu'après avoir fait l'énumération des bénédictions temporelles qui devoient passer de ce Patriarche à ses descendans, Dieu en ajoute une qui intéressoit tous les hommes, & qui leur seroit transmise par ce même Patriarche & sa postérité. *En toi*, lui dit-il [a], *seront bénies toutes les familles de la terre.* Quelle que fût l'idée qu'*Abraham* se fit de cette promesse, je suis assûré qu'il ne pouvoit pas l'entendre dans le sens qu'y ont attaché ses descendans, qui espèrent en conséquence de devenir les Maîtres du monde, & de commander à tous les Peuples. En effet, quelle étrange *bénédiction pour toutes les Nations*, que celle qui les feroit décheoir de leur liberté naturelle, & qui les soumettroit à l'Empire d'un seul Peuple ? Il n'y a qu'un Juif

[a] *Genes.* XII. 3.

qui puiſſe appercevoir le bonheur d'un tel état ; pour les Nations de la terre, elles rejetteroient toutes un avantage de cette nature, ſi la choſe étoit à leur choix. Mais avant que d'entrer dans l'examen du ſens particulier de cette bénédiction qui s'étendoit à tous les Peuples du monde, il faut voir ſi elle étoit effectivement le ſujet de l'alliance *ſpéciale*, de l'alliance *éternelle* de Dieu avec *Abraham*. Nous avons déja remarqué qu'*Iſaac* fut admis au bénéfice de cette alliance, à l'excluſion d'*Iſmaël*. *Moïſe* nous a laiſſé par écrit dans le Livre de la *Genèſe* cette alliance renouvellée avec *Iſaac*, & celle que Dieu avoit traitée auparavant avec *Iſmael* ; & il eſt à obſerver que ces deux alliances ſont à peu près les mêmes quant à la proſpérité temporelle qui y eſt promiſe, mais qu'elles different en ce que l'al-

liance que Dieu fit avec *Ismael*, ne dit pas un mot *de la bénédiction commune à tous les Nations*, au lieu que celle qu'il établit avec *Isaac*, l'emporte expressément. *Toutes les Nations de la terre seront bénies en ta semence*, lui dit-il [a] : preuve manifeste assûrement, que le sujet principal de l'alliance traitée avec *Abraham*, & restreinte à *Isaac*, étoit la promesse de cette bénédiction *universelle*, qui devoit être transmise par ces Patriarches & leur postérité à tout le Genre humain.

[a] Ibid. XXVI. 4.

Nous pouvons tirer un argument tout semblable de la même chose qui arriva aux enfans d'*Isaac*, avec cette seule différence, qu'*Ismael* & *Isaac* étoient nés, l'un d'une femme esclave, & l'autre d'une femme libre, au lieu qu'*Esaü* & *Jacob* étoient gemeaux, nés d'une femme libre. La bénédiction promise à *Abraham* fut restreinte à

Jacob ; cependant *Eſaü* reçut auſſi-bien que lui une bénédiction temporelle de ſon père. L'Auteur de l'Epître aux *Hébreux* regarde comme une *profanation* en *Eſaü* [a], d'avoir vendu ſon droit d'aîneſſe ; ſans doute parce qu'en le vendant, il vendit *la bénédiction donnée à Abraham*, & les promeſſes de Dieu. Si on ne l'entend ainſi, ce ſeroit ſans fondement que l'Apôtre l'accuſeroit d'un tel crime : car on n'a jamais traité de *profanation* l'action de ceux qui vendent des droits purement temporels ; & d'ailleurs *Eſaü* ne fut pas exclus du bénéfice des promeſſes temporelles par cet indigne marché. Si *Jacob* fut béni de ſon père en ces termes [b] : *Dieu te donne de la roſée des Cieux, & de la graiſſe de la terre, & abondance de froment & de vin;* Eſaü le fut auſſi au même égard : *Voici ton habitation*, lui dit Iſaac, *ſera en*

[a] Voyez *Hebr.* XII. 16. &c.

[b] Gen. XXVII. 28.

la graisse de la terre, & en la rosée des Cieux d'enhaut [a]. Si *les Nations devoient se prosterner devant Jacob* [b], *Esaü* devoit aussi *vivre* & dominer *par son épée* [c] Si *les frères de Jacob* devoient *se prosterner devant lui* [d], néanmoins le tems viendroit qu'*Esaü seroit le Maître*, & même qu'il *briseroit ce joug de dessus son cou* (e). Ainsi la chose étoit égale entre ces deux frères, si nous expliquons toute la bénédiction donnée à *Jacob* comme renfermant une prospérité & une domination temporelles; mais il y a grand' raison d'en restreindre une partie à la bénédiction d'*Abraham* & d'*Isaac*, qui avoit alors assûrément passé à *Jacob*. Transporter le droit d'aîneſſe dans la famille d'*Abraham*, c'étoit transporter la bénédiction particulière donnée à ce Patriarche, qui fut toujours inséparable de ce droit: or, il est ma-

[a] ℣ 39.
[b] ℣. 29.
[c] ℣. 40.
[d] ℣. 29.
[e] ℣. 40.

nifeſte que ce droit avoit été tranſporté à *Jacob* par ces paroles, *ſois maître de tes frères, & que les fils de ta mère ſe proſternent devant toï* [a]. La principale bénédiction devoit s'étendre un jour *à toutes les Nations*, auſſi bien qu'à la famille d'*Abraham*; car *en ſa ſemence toutes les familles de la terre devoient être bénies*; & c'eſt pour cela qu'en conſéquence du droit de primogéniture, *Iſaac* dit à *Jacob*: *Que les Peuples te ſervent, & que les Nations ſe proſternent devant toi* [b]. il paroît évidemment par tout ce qui ſe paſſa lors qu'*Iſaac* bénit ſes deux fils, que la principale bénédiction que ce Patriarche avoit à donner, tomba ſur *Iſaac*; & il n'eſt pas moins évident, que les paroles que nous examinons maintenant, ſont les ſeules qui reſtreignent cette grande bénédiction à *Jacob*: *Iſaac* lui-même comprit bien qu'il avoit, en

[a] ℣. 29.

[b] Ibid.

les

les prononçant, transporté cette bénédiction à ce fils, d'où vient qu'il dit à *Esaü* qu'il n'y avoit plus aucun retour : *Je l'ai béni, & aussi sera-t-il béni* [a]. Mais *Esaü* le pressant de lui accorder nonobstant cela sa bénédiction, il lui *répondit disant : Voici je l'ai établi maître sur toi, & je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, & je l'ai fourni de froment & de vin ; & maintenant, que ferai-je pour toi, mon fils* [b] ? Esaü sollicite de nouveau son père, *N'as-tu qu'une bénédiction, mon père*, lui dit-il ? *Béni moi aussi moi-même, mon père* [c]. Là-dessus *Isaac* le bénit ; & remarquez, je vous prie, qu'il lui donne une ample provision, une portion égale à celle de son frère, de froment & de vin, & de pouvoir temporel. .... [d] *Ton habitation sera en la graisse de la terre, & en la rosée des Cieux d'enhaut ;* la seule res-

[a] Ib. xxvii. 33.

[b] v. 37.

[c] v. 38.

[d] v. 39.

triction qu'il met à ſa bénédiction ; eſt celle-ci : *Tu ſerviras à ton frère* [a]. Ainſi donc tous les biens qui furent promis en particulier à *Jacob*, étoient renfermés dans le privilège d'*être le Maître de ſes frères*. Si l'on veut ſavoir en quoi conſiſtoit ce privilège, on peut l'apprendre d'*Iſaac* lui-même, qui, dans le chapitre ſuivant, renouvelle ſa bénédiction à *Jacob*, & lui donne expreſſément & à ſa poſtérité la *bénédiction d'Abraham* [b]. Un peu plus bas, Dieu répéte & confirme cette même bénédiction : *Toutes les lignées de la terre*, lui dit-il, *ſeront bénies en toi & en ta ſemence* [c].

[a] ℣. 40.

[b] XXVIII. ℣. 4.

[c] ℣. 14.

Et qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit une figure trop hardie, que d'exprimer les égards, les ſoumiſſions de *toutes* les Nations pour la ſemence dans laquelle elles *devoient être toutes bénies*, en diſant qu'*elles ſe proſterneroient de-*

vant elle ; il n'y a rien là que de naturel & de conforme au génie des Prophètes. Dire que ce joug même seroit rompu, que cette supériorité de la famille d'*Abraham* cesseroit un jour, comme l'assûre la promesse faite à *Esaïe*, ce qui arriveroit, lorsque les *Juifs* & les *Gentils* auroient part aux mêmes avantages, & deviendroient également le peuple de Dieu ; ce n'est rien dire de plus que ce que renferme l'alliance primitive : car elle porte que le tems devoit venir, que *toutes les Nations de la terre* seroient également *bénies.*

Cette promesse ne peut s'entendre d'une prospérité temporelle par rapport à Jacob lui-même.

Si vous n'entendez cette bénédiction que d'une grandeur temporelle, voyez un peu comment l'expérience

y aura répondu : *Jacob doit être maître ſur Eſaü ;* & cependant cet avantage ne lui a pas plutôt été conféré, qu'il quitte ſon pays pour la crainte d'*Eſaü* [a]. Il vit dans une eſpèce d'exil pendant pluſieurs années ; & quand il retourne chez lui, la frayeur qu'il avoit conçue de ſon frere l'y accompagne. *Il craignit fort, & fut en détreſſe*, dit l'Hiſtorien ſacré [b]. Sa ſeule reſſource dans cette extrêmité eſt de recourir à Dieu, en ces termes : *Délivre-moi, je te prie, de la main de mon frère, de la main d'Eſaü* [c]. Quand il prévient ce frère irrité par des préſens qu'il envoie devant lui, il ſe qualifie de *Ton ſerviteur Jacob* [d]. Quand il le rencontre, *il ſe proſterne en terre par ſept fois, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit approché de lui* [e]. Lorſqu'il lui parle, il l'appelle *ſon Seigneur* [f ; & lorſqu'il en a été bien reçu, il lui dit : *J'ai vû ta face, comme ſi j'euſſe vû la face*

[a] *Geneſ.* XXVII. 43. &c.

[b] Ibid. XXXII. 7.

[c] ℣. 11.

[d] ℣. 20.

[e] Ibid. XXXIII. 3.

[f] ℣. 8.

de Dieu, & tu as été appaisé envers moi.
[g] Qu'y a-t-il en tout cela, qui fasse [g] *v.* 101
voir l'autorité & l'empire qui avoit été donné à *Jacob* sur *les fils de sa mère ? Ni par rapport à ses descendans.*

Si vous supposez que cette Prophétie, expliquée par rapport à une grandeur temporelle, ait été accomplie dans les descendans de ces deux frères, examinons par leur Histoire ce qui en est. La famille d'*Esaü* fut établie en pouvoir & en autorité long-tems avant que celle celle de *Jacob* eût aucune demeure fixe. Dans le Chapitre XXXVI. de la *Genèse* on trouve une longue énumération des Princes & des Rois sortis d'*Esaü ;* & l'Historien sacré nous dit [a] : *Ce sont ici les* [a] *v.* 31
Rois qui ont régné au pays d'Edom, avant qu'aucun régnât sur les enfans d'Israël. Quand le tems marqué pour établir la maison d'*Israël* dans le pays

de *Canaan*, & lui donner les terres de ſes ennemis, fut venu, la famille d'*Eſaü* fut exemptée de ſe ſoumettre à ſa domination par un Decret particulier. *L'Eternel parla à Moïſe, diſant..... Commande au peuple, & leur dis : vous allez paſſer la frontière de vos frères les enfans d'Eſaü qui demeurent en Sehir, & ils auront peur de vous ; mais ſoyez bien ſur vos gardes, ne vous prenez point à eux : car je ne vous donnerai point de leur pays, non pas même pour y pouvoir aſſeoir la plante du pied, parce que j'ai donné à Eſaü en héritage la montagne de Séhir* [a]. Si du tems de *David les Iduméens furent aſſervis* à ce Prince [b], ils recouvrerent pourtant leur liberté ſous le régne de *Joram*, & *établirent un Roi ſur eux* [c] ; & du tems d'*Achaz* ils *battirent ceux de Juda*, & en *emmenerent des priſonniers*. [d] Or peut-on ſuppoſer que ce chan-

[a] *Deut.* II. 4. 5.

[b] 2. *Sam.* VIII. 14.

[c] 2. *Rois.* VIII. 20.

[d] 2. *Chron.* XXVIII. 17.

gement de fortune entre les enfans de *Jacob* & ceux d'*Esaü* fût l'objet que la Providence avoit en vûe, ou qu'elle avoit dessein de décrire, lorsqu'*Isaac* prédit à *Jacob* que *les fils de sa mère se prosterneroient devant lui* ? Si cela étoit ainsi, ce Patriarche n'avoit que faire d'être si scrupuleux à conserver à *Jacob* la bénédiction particulière qu'il lui avoit donnée ; il pouvoit en faire part à *Esaü*, & l'évènement s'y seroit trouvé conforme.

Il paroît de là, à ce qu'il me semble, que la bénédiction donnée à *Jacob*, & exprimée en des termes qui emportent *une autorité sur ses frères*, étoit vraiment un transport fait en sa faveur du droit d'aîneſſe dans la famille d'*Abraham ;* que ce droit d'aîneſſe regardoit l'alliance particulière que Dieu avoit traitée avec *Abraham ;* qu'*Isaac* lui-meme appelle ce droit de

primogéniture dans ſa maiſon, *la bénédiction d'Abraham;* & qu'enfin Dieu, pour confirmer ce droit en la perſonne de *Jacob*, l'aſſûre qu'*en ſa ſemence toutes les familles de la terre ſeront bénies.*

Or cette promeſſe étant la ſeule promeſſe particulière faite à *Iſaac* & à *Jacob* à l'excluſion de leurs frères, & en conſéquence de l'alliance éternelle de Dieu reſtreinte à leurs perſonnes, il faut néceſſairement reconnoître qu'elle fait le ſujet de cette alliance; & c'eſt une choſe très-digne de remarque, que cette bénédiction lui appartient d'une manière ſi particulière, qu'il n'en eſt jamais fait mention par rappport à *aucune autre perſonne que ce ſoit*, que par rapport à ceux à qui le privilège de cette alliance & la promeſſe du pays de *Canaan* avoient paſſé.

Explication fauſſe, que quelques Interprètes en ont donnée.

Quelques Interprètes ſe ſont imaginés que ces paroles n'emportent rien de plus ſublime que ceci, ſavoir que toutes les Nations de la terre ſeroient ſi ſenſiblement les témoins de la proſpérité d'*Abraham* & de ſes deſcendans, qu'elles ſe béniroient réciproquement en ces termes, ou en des équivalens : *Dieu te faſſe devenir auſſi grand qu'Abraham & ſa poſtérité!* Mais qui pourroit croire que *l'alliance éternelle* de Dieu, comme il l'appelle lui-même, n'eût eu pour but que de donner cours à une façon de parler proverbiale, & que la prérogative d'*Iſaac* ſur *Iſmael*, & *de Jacob* ſur *Eſaü*, ne conſiſtât qu'en ce que les Nations ſe ſerviroient du nom de l'un, & point du tout de celui de l'autre, dans les bé-

nédictions qu'elles ſe donneroient réciproquement ? D'ailleurs en quel tems cela a-t-il eu lieu ? Quand eſt-ce que toutes les Nations ont ſuivi cet uſage, ou quand a-t-il pris naiſſance ? La poſtérité d'*Iſmael* fut établie beaucoup plutôt, & jouit pendant pluſieurs ſiècles d'autant de gloire & de bonheur que les *Juifs*, & elle a fondé des Empires d'une bien plus vaſte étenduë ; enſorte qu'à peine y a-t-il jamais eu aucun lieu à mettre en uſage un proverbe de cette nature, que certaines gens regardent comme le fondement de l'alliance particulière traitée avec *Abraham*, & reſtreinte à *Iſaac* & à *Jacob*.

Abraham & ſes deſcendans par Iſaac devoient naturellement ſe perſuader, que cette promeſſe emportoit en général la déli-

vrance des maux que la chute de l'homme lui avoit attirés.

Nous ne saurions prétendre déterminer l'idée qu'*Abraham* se faisoit de la bénédiction promise à toutes les Nations par son moyen & celui de sa postérité, ni ce qu'il pensoit de la manière en laquelle cette bénédiction auroit lieu ; mais on ne peut guères douter qu'il ne l'envisageât comme la source du rétablissement du Genre humain, & de la délivrance complette des maux que la chute de nos premiers Pères avoit attirés après elle. Il savoit que la mort étoit entrée dans le monde par le péché ; & que Dieu avoit promis la victoire & la rédemption à la semence de la femme : c'étoit sur les espérances de ce rétablissement qu'étoit fondée la Religion de ses Ancêtres ; & quand Dieu de qui l'on

attendoit cette bénédiction commune à *tous les hommes*, en promit expreſſément une auſſi *univerſelle* à *Abraham*, & établit là-deſſus ſon *alliance éternelle*, quelle autre eſpérance cela pouvoit-il faire naître dans l'eſprit de ce Patriarche, ſinon qu'en ſa poſtérité ſeroit accompli un jour l'Oracle donné à nos premiers Pères touchant la victoire que la ſemence de la femme devoit remporter? La malédiction répandue ſur la terre avoit été abolie par le Déluge, & le monde avoit reçu de Dieu une bénédiction qui étoit le fondement de l'alliance temporelle qu'il avoit traitée avec *Noé*, & dont il accorda une portion conſidérable à *Abraham* & à ſes deſcendans en particulier, en mêmes tems qu'il lui promit de faire deſcendre par leur canal ſur tout le Genre humain une bénédiction nouvelle & plus étendue. Réuniſſez

tout cela, & voyez ſi l'on pouvoit moins attendre de la promeſſe ou Prophétie donnée à *Abraham*, qu'une délivrance de cette partie de la malédiction à laquelle l'homme ſe trouvoit encore ſoumis ; *Tu es poudre, & tu retourneras en poudre.* En vertu de cette nouvelle alliance, ce Patriarche & ſes deſcendans avoient raiſon d'eſpérer que le tems viendroit que l'homme ſe *releveroit de la pouſſière :* car celui qui l'avoit traitée avec eux, les avoit aſſûrés qu'il *ſeroit leur Dïeu* à jamais. Notre Seigneur pouvoit donc bien dire aux *Juifs*, que *Moïſe lui-même* avoit prouvé la réſurrection des morts, *lorſque* récitant ce qui lui arriva *auprès du buiſſon, il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac & le Dieu de Jacob* [a].

[a] Luc. XX. 37.

Ce fut pour conſerver dans le monde l'idée de cette grande délivrance, que Dieu appella Abraham.

Ce fut pour conſerver dans le monde ces eſpérances, qui emportoient le retour des hommes à la vie & à l'immortalité, que Dieu appella *Abraham*, & lui fit quitter ſa patrie & ſa famille, afin qu'il rendît témoignage à la vérité. Si ce Patriarche eût perſévéré avec le reſte du Genre humain dans l'idolâtrie, la connoiſſance de cet Etre ſuprême auroit été perdue, le ſouvenir de ſa Providence en créant l'homme au commencement, & les eſpérances qu'il avoit données d'une ſeconde & meilleure création après la chute, auroient enfin entiérement diſparu. *Abraham* ne fut point appellé pour l'amour de lui même, beaucoup

moins ses descendans, peuple revêche & de col roide, furent-ils conservés en considération d'eux-mêmes; mais cela arriva, afin qu'ils pussent être & les uns & les autres des instrumens en la main de Dieu, pour l'exécution des desseins de sa miséricorde dans la rédemption du monde. Le grand article de l'Alliance particulière à *Abraham* & à sa postérité choisie, regardoit manifestement tout le Genre humain, & devoit se vérifier dans la plénitude des tems par une bénédiction commune à toutes les Nations de la terre: ce Patriarche & ses descendans étoient les dépositaires de ces espérances, ou pour me servir des paroles de S. *Paul*, le grand avantage des *Juifs* sur tous les autres Peuples consistoit, en ce que *les Oracles de Dieu leur avoient été confiés* [a].

[a] *Rom.* III. 2.

Les anciens Oracles ſont de deux ſortes, les uns relatifs à l'alliance temporelle, les autres relatifs à l'alliance éternelle que Dieu traita avec ce Patriarche.

Ce que nous venons de dire ſervira à nous donner une idée diſtincte des Prophéties, qui ſe rapportent au tems dont nous parlons. Comme Dieu avoit traité deux Alliances avec *Abraham* & ſa poſtérité; l'une temporelle, qui devoit avoir lieu & être exécutée dans le pays de *Canaan*, l'autre ſpirituelle, qui étoit fondée ſur de meilleures eſpérances, & devoit recevoir ſon accompliſſement dans une *meilleure patrie*: auſſi les Oracles donnés à ce Patriarche & à ſes deſcendans ſont-ils de deux ſortes; les uns relatifs à l'Alliance temporelle, & rendus en exécution des promeſſes temporelles de Dieu; les autres relatifs

tifs à l'Alliance ſpirituelle, & publiés pour l'établiſſement & la confirmation des eſpérances d'une vie avenir, & pour préparer les *Juifs* à recevoir le Royaume de Dieu.

Il y en a pluſieurs qui ſe rapportent à l'une & à l'autre de ces alliances; & c'eſt ce qui en fait l'obſcurité.

Pluſieurs des anciennes Prophéties ſe rapportent à l'une & à l'autre de ces Alliances; & de là vient qu'à la premiére vûe elles ſemblent renfermer des choſes à peine compatibles, des idées qu'on ne peut réunir dans une même perſonne, ou dans un même évènement. C'eſt ainſi que les diverſes promeſſes faites à *David*, d'un Fils qui monteroit après lui ſur le trône, contiennent des circonſtances, dont les unes ne ſont applicables qu'à *Sa-*

lomon & à l'autorité temporelle ſur la Maiſon d'*Iſrael*, & dont les autres ſont particulières à ce Fils de *David* qui devoit hériter d'un *Royaume éternel*, qui ſeroit établi ſur la vérité & ſur la Juſtice. De là vient encore, que l'on trouve ſouvent des promeſſes de félicité & de délivrance temporelles exprimées en des termes ſi magnifiques, qu'il n'y a rien dans le monde qui puiſſe y répondre, les penſées & les expreſſions du Prophète paſſant naturellement des bénédictions *d'une alliance* aux bénédictions de *l'autre*, & décrivant quelquefois la gloire inconcevable du ſiècle avenir par des phraſes & des ſimilitudes empruntées de l'éclat plus ſenſible des biens de cette vie. Le Prophète *Iſaïe* eſt envoyé de Dieu pour relever le courage abbatu *d'Achaz* & de la Maiſon de *David*, que deux puiſſans ennemis menaçoient d'une ruine

prochaine ; cette circonſtance lu rappelle naturellement la double promeſſe d'un Royaume faite à *David*, qui étoit une double ſûreté pour l'établiſſement de ſa Maiſon : il les réunit donc toutes deux, & il les entremêle. Aux aſſûrances & aux ſignes qu'il donne d'une délivrance temporelle, il joint l'aſſûrance & le ſigne d'une plus grande délivrance encore, avant laquelle la Maiſon de *David* ne pouvoit être éteinte : car cette Maiſon devoit ſubſiſter juſqu'à ce *qu'une Vierge eût conçu & eût enfanté un Fils qui ſeroit l'Emmanuel* [a], ce même Fils de *David* à qui *le règne éternel* étoit promis. Doit-on être ſurpris, que les Prophètes qui étoient Miniſtres de l'une & de l'autre alliance, dépoſitaires des deſſeins de Dieu pour la conduite des affaires temporelles du Peuple d'*Iſraël*, & chargés d'entretenir au milieu de

[a] *Iſaïe* VII. 14.

ce Peuple les eſpérances d'un *plus excellent Royaume*, qui devoit lui être donné en vertu de l'Alliance *éternelle* traitée avec les Patriarches; doit-on être, ſurpris dis-je, que ces Sts. Hommes parlent ſouvent des deux règnes à la fois, qu'ils ſe ſervent de la vûe des délivrances temporelles, pour forrifier les eſpérances de la Rédemption ſpirituelle acquiſe par *Jeſus-Chriſt*, puiſqu'en effet les délivrances temporelles étant l'accompliſſement actuel de l'une des Alliances, elles répondoient hautement de l'exécution de l'autre, & qu'il n'étoit point naturel de voir la main de Dieu effectuer une partie de ſes promeſſes, ſans réflechir ſur la certitude de l'accompliſſement des autres.

Le ſtile figuré des Prophéties eſt conforme au degré de lumière,

que Dieu avoit résolu de communiquer sous la Loi.

Les bénédictions qui appartenoient à l'alliance particulière traitée avec *Abraham* & sa postérité devoient être révelées dans le tems marqué de Dieu. Les Prophètes sous la Loi ne pouvoient les annoncer clairement & à découvert, sans anticiper ce tems-là. D'où vient que les Prédictions touchant *Jesus-Christ* & son Royaume sont enveloppées de figures qui étoient propres à exciter l'attention & l'espérance du peuple, sans lui faire passer les bornes de la connoissance que Dieu avoit marquée pour le tems de l'Alliance *Judaïque.*

C'est ce qui paroît par la considération de celles qui se rapportent à l'Alliance temporelle.

Si nous examinons chaque espèce

de Prophétie ſéparément en elle-même, nous comprendrons d'autant mieux ce que je viens dire. Commençons par celles qui ſe rapportent à l'alliance temporelle. *Abraham* fut appellé *hors de la Maiſon de ſon Père*, ſur la promeſſe qu'il deviendroit *une grande Nation*, & que ſa *poſtérité poſſéderoit le pays de Canaan*. Cette promeſſe ne pouvoit être exécutée dans toutes ſes parties, juſqu'à ce que la famille d'*Abraham* ſe fût multipliée au point de faire une Nation. Mais cela demandoit pluſieurs années; & que falloit-il que devinſſent ces *enfans de la promeſſe* pendant cet intervalle? Ils n'avoient point de pays en propre; où devoient-ils donc s'établir & multiplier? Je ne veux pas m'étendre en ſpéculations ſur les moyens dont la Providence s'eſt ſervie pour accroître & conſerver le Peuple d'*Iſrael*; mais ſi l'on jette

les yeux sur les Oracles rendus depuis la Vocation d'*Abraham* jusqu'à *Moïse*, on verra manifestement qu'ils se rapportent tous à l'état temporel de ce peuple. Pour soutenir la foi d'*Abraham* & de sa postérité contre la crainte de voir leurs espérances frustrées, à cause des délais nécessaires & des mauvais traitemens qu'ils devoient éprouver, Dieu instruit ce Patriarche de son dessein, & lui dit que *sa race habiteroit quatre cens ans dans une terre étrangère, qu'elle serviroit aux gens du lieu, & qu'elle en seroit affligée* [a]. Si cette circonstance n'eût point été prédite, elle auroit suivant toutes les apparences, entiérement effacé le souvenir de la promesse ; quatre cens ans de malheurs suffisent à faire perdre à quelque Peuple que ce soit ses plus grandes espérances. Mais cette Prédiction étoit pour les Israëlites un aver-

[a] Gen. XV. 13.

tiſſement capable d'affermir leur fo contre toute ſorte de doutes. Quand e tems de l'eſclavage de ce Peuple fut proche, & qu'il eut beſoin d'un ſecours plus qu'ordinaire pour perſévérer dans la confiance aux promeſſes de Dieu, *Jacob* animé de l'eſprit Prophétique ſur la fin de ſes jours, expoſa aux yeux des douze Tribus, ou de leurs Chefs, la gloire & les richeſſes dont chacune d'elles ſe verroit comblée au tems de leur Triomphe. Ce fut par le même eſprit que *Joſeph* les aſſûra dans ſon lit de mort, *Que Dieu ne manqueroit point de les viſiter, & de les faire remonter du pays où ils étoient, au pays qu'il avoit juré à Abraham, à Iſaac, & à Jacob de leur donner* [a]. C'étoient là des aſſûrances capables de les ſoutenir contre les afflictions auxquelles ils alloient être expoſés.

[a] *Gen.L.* 24.

Les

Les tems de *Moïse* & de *Josué*, dans lesquels Dieu se manifesta aux *Israëlites* par des miracles aussi-bien que par des Prophéties, n'ont pas besoin d'explication. Le but de cet Etre suprême y paroît clairement à chaque pas, & peut être apperçu de tout homme qui veut faire usage de ses yeux & de sa raison.

La République d'*Israël* se forma & fleurit sous l'Alliance temporelle donnée premiérement à *Noé*, & puis confirmée d'une manière particulière à *Abraham* & à sa postérité avec de nouvelles promesses. Pour cette raison toutes les promesses & les menaces de la Loi étoient temporelles, conformes à l'âge & aux circonstances du monde. Mais ces promesses & ces menaces étoient exécutées par la main de Dieu d'une manière si sensible, que chaque exemple qu'on en

avoit, fourniſſoit une nouvelle preuve de l'autorité divine de la *Loi.* Si vous demandez d'où vient que Dieu intervenoit ſi viſiblement dans le Gouvernement de ce Peuple, le dirigeant toujours dans l'adminiſtration des affaires temporelles de l'Etat par la voix de ſes Prophètes, tandis qu'il a abandonné toutes les autres Nations, qui ont été avant ou après, à leur propre conduite ſous les loix générales de ſa Providence; je crois qu'en voici la raiſon. Aucun autre Peuple ne reçut jamais de Loi divine, qui fût établie ſur des récompenſes & des punitions temporelles; & par conſéquent Dieu ne s'étoit point lié lui-même envers aucun autre Peuple à lui rendre compte de ſa proſpérité ou de ſon adverſité. Mais à l'égard des *Juifs*, avec leſquels il avoit établi une Loi & une Alliance ſur des *promeſſes temporelles*, il étoit

obligé de dégager sa parole, & de se justifier lui-même à leurs yeux dans l'administration des *affaires temporelles.* C'est pour cela qu'il s'éleva au milieu d'eux une suite de Prophètes, de la bouche desquels ils pouvoient apprendre les ordres de cet Etre suprême: avantage que *Moïse* a en vûe, quand il dit [a]: *Quelle est la Nation si grande, qui ait ses Dieux près de soi, comme nous avons l'Eternel notre Dieu dans toutes les choses pour lesquelles nous l'invoquons?*

[a] Deut. IV. 7.

Toutes les fois qu'il étoit nécessaire de punir le Peuple de sa désobéissance, de peur qu'il ne fût tenté par la prospérité des autres Nations & par sa propre adversité à courir après d'autres Dieux, les Prophètes l'avertissoient à l'avance des maux qui devoient lui arriver; & ils les lui décrivoient d'une manière si sensible, que dès qu'il souf-

froit, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître que c'étoit la main de Dieu, de *ſon Dieu particulier*, qui le châtioit. Et c'eſt la raiſon pour laquelle on trouve ſous la Loi un ſi grand nombre de Prophéties qui ſe rapportent à l'état temporel des *Juifs* : c'eſt pour cela en particulier que la grande captivité de *Babylone* eſt décrite ſi au long par les Prophètes, de peur que ce peuple ne fût porté à croire que les Dieux des Nations l'avoient enfin vaincu, & qu'il ne ſe trouvât par là même tenté auſſi ſouvent que cette fauſſe imagination le ſaiſiſſoit, à abandonner l'Eternel dans ſon infortune ; mais afin au contraire qu'il pût reconnoître la main toute-puiſſante de Dieu dans toutes ſes ſouffrances, apprendre delà à s'humilier & à lui obéir, & ſe convaincre que la proſpérité ou l'adverſité dans laquelle il vivoit, lui ar-

rivoit conformément aux termes exprès de l'Alliance traitée avec cet Etre suprême, qui le béniſſoit lorſqu'il ſe montroit obéiſſant, & qui l'affligeoit lorſqu'il étoit rébelle à ſes ordres. Toutes les Nations ont éprouvé, & éprouvent encore de grandes viciſſitudes dans les affaires humaines; & cependant Dieu ne ſe croit point obligé à leur rendre raiſon de la conduite de ſa Providence à leur égard. Mais il n'en étoit pas de même par rapport aux *Juifs*: car Dieu ayant établi avec eux une alliance ſur des promeſſes & des menaces temporelles, l'exécution même de cette alliance de ſa part demandoit qu'il adminiſtrât d'une manière viſible les peines & les récompenſes attachées à ſes Loix; qu'il rendît ce peuple heureux dès-là qu'il obéiroit à ſes ordres, & qu'il lui infligeât auſſi

les châtimens que mériteroient ſes crimes : voilà pourquoi il lui mettoit devant les yeux le chemin d'un bonheur temporel, & il le ſollicitoit à y entrer par la voix de ſes Prophètes ; voilà pourquoi il l'avertiſſoit clairement à l'avance des maux dont il le viſitoit, afin qu'il pût voir dans chaque évènement ſa main accompliſſant la parole de ſon alliance. Tous les Oracles qui s'y rapportoient, renfermoient ce langage de Dieu lui-même, dans le Cantique de *Moïſe* [a], *Regardez maintenant que C'EST MOI, C'EST MOI QUI SUIS, & il n'y a point de Dieu avec moi : je fais mourir, & je fais vivre ; je bleſſe & je guéris, & il n'y a perſonne qui puiſſe délivrer aucun de ma main.*

[a] *Deut.* XXXII. 39.

Par là on peut rendre raiſon de toutes les Prophéties du Vieux Teſtament qui ſont relatives à l'état temporel des

Juifs, & dans lesquelles nous n'avons point d'autre intérêt à prendre, que celui de leur donner un sens raisonnable, afin que les anciens Prophètes de Dieu ne passent pas pour de simples *diseurs de bonne aventure*, comme on les a représentés depuis peu dans le monde. *

Le Peuple *Juif* étoit si enclin à suivre les coutumes des Nations voisines, & à s'abandoner à l'Idolâtrie, que depuis qu'il fut introduit dans le pays de

* C'est l'Auteur du *Discours des fondemens & des Raison. &c.* qui assure pag. 28. & 29. que *les anciens Prophètes faisoient paroître leur inspiration divine, non-seulement dans les affaires importantes du Gouvernement, mais encore à découvrir des effets perdus, & à dire la bonne aventure.* Il ajoute, *qu'ils étoient payés pour cela par ceux qui les consultoient, soit en provisions, en argent, ou en présens.* Un peu plus bas il dit, *qu'ils vivoient de ce métier;* tout cela pour tourner en ridicule l'esprit qui les animoit, & décréditer les prédictions qu'ils ont faites.

Canaan juſqu'au tems de la captivité de *Babylone*, il y eut de continuelles diſputes entre les Prophètes de Dieu & les faux Prophètes des Nations, à qui l'emporteroit; c'eſt dans cette vûe que pluſieurs anciens Oracles ont été donnés, pour empêcher les *Juifs* de ſe laiſſer ſéduire par leurs voiſins. Nous en avons un exemple dans les reproches que Dieu commande à *Elie* de faire aux Meſſagers du Roi *Achazia*, qui avoit envoyé s'informer de *Baal-zebub* Dieu de *Hékron* s'il releveroit de ſa maladie. *Va*, dit l'Ange de l'Eternel à ce Prophète [a], *va au-devant des Meſſagers du Roi, & leur dis; n'y a-t-il point de Dieu en Iſraël, que vous allez pour vous informer de Baal-zebub Dieu de Hékron? Et pourtant, ainſi a dit l'Eternel: tu ne deſcendras point du lit ſur lequel tu es monté, mais certainement tu mourras.* C'eſt dans la même

[a] 2. Roi. l. 3. 4.

vûe

vûe que le Prophète *Isaïe* introduit Dieu rendant raison de ses anciens Oracles, en ces termes [a] : *j'ai déclaré depuis long-tems les choses précédentes, & elles sont sorties de ma bouche, & je les ai publiées ; je les ai subitement faites, & elles sont arrivées. A cause que j'ai sû que tu étois rébelle, & que ton cou étoit comme un barreau de fer, & que ton front étoit d'airain. Je t'ai déclaré ces choses-là dès-lors, & je te les ai fait entendre avant qu'elles arrivassent, de peur que tu ne disses : Mes faux Dieux ont fait ces choses, & mon image taillée, & mon image de fonte les ont commandées.*

[a] *Isaïe*, XLVIII. 3. 4. 5.

Vous voyez maintenant ce que l'on doit penser de tous les anciens Oracles qui se rapportent à l'état temporel des *Juifs ;* vous voyez aussi d'où vient que cette espèce de Prophéties a cessé dans l'Eglise Chrétienne. L'Evangi-

le n'eſt pas fondé ſur des promeſ
temporelles; bien loin de là que nc
ſommes appellés *à prendre notre Croi.*
& à ſuivre Jeſus-Chriſt. En nous do
nant de meilleures eſpérances, c
Evangile a annulé les promeſſes
l'Alliance *Moſaïque*; & il attend
nous qu'après les grandes lumièr
qu'il nous a communiquées, notre f
tiendra bon contre toutes les adverſ
tés de la vie, ſans le ſecours d'un Prc
phète qui nous prédiſe, ou nous r
vele dans chaque évènement le deſ
ſein de Dieu.

Ces Prophéties qui ſont relative
aux choſes de ce monde, nous inté
reſſent peu; il y a pluſieurs ſiècle
qu'elles ont eu leur accompliſſemen
dans des évènemens qui ne nous tou-
chent point. Mais il y en a d'autres qui
regardent le grand *dépôt* confié aux
Juifs, les eſpérances mêmes de notre

Rédemption : celles-ci renferment une bénédiction commune à tous les Peuples de la Terre ; par conséquent elles nous intéressent de fort près, & elles méritent que nous les examinions avec soin.

Fin du Tome premier.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

627479

SBN

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Préface du Traducteur, pag. j.
Préface de l'Auteur, cx.
Extrait de la Bibliothéque Britannique, cxvij.
Diſcours premier, pag. 1
Diſcours ſecond, 49
Diſcours troiſiéme, 87
Diſcours quatriéme, 141
Diſcours cinquiéme, 194

Fin de la Table.